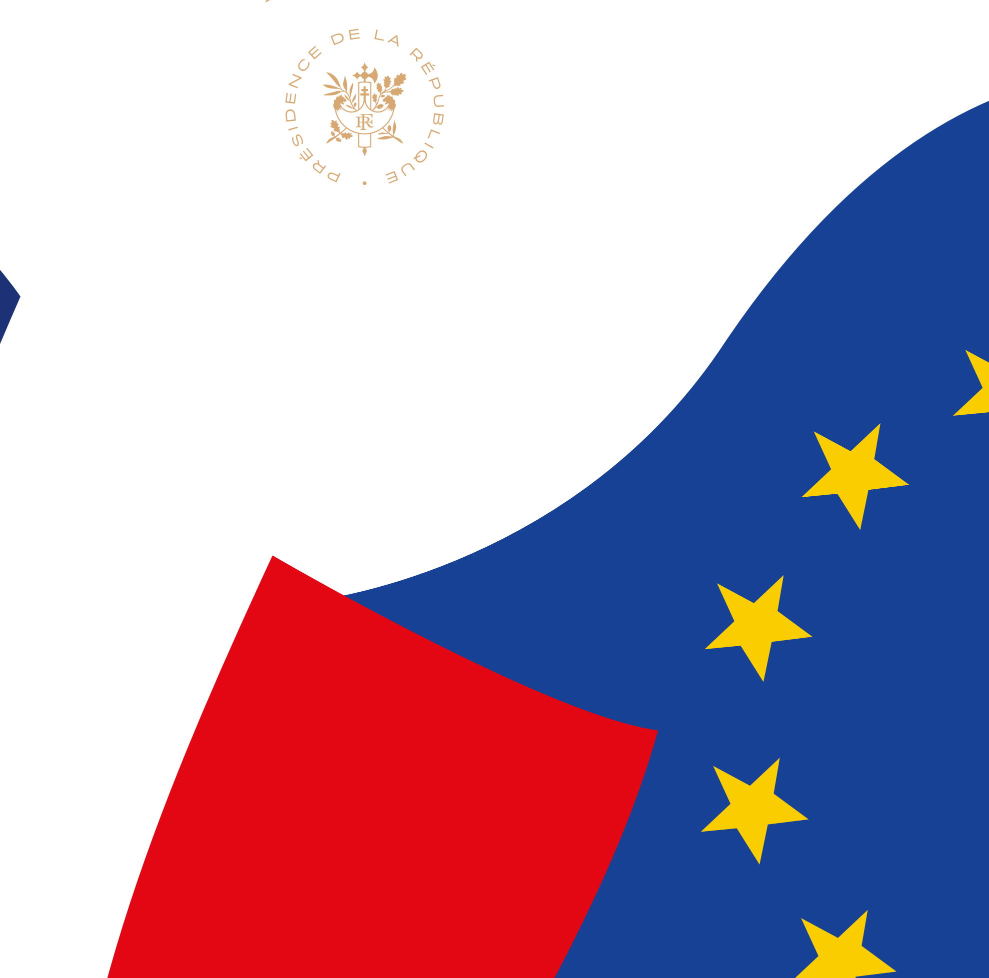
AGIR ENSEMBLE

Défilé militaire
14 juillet 2019

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE





MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 14 Juillet a une origine : la prise de la Bastille. C'était il y a 230 ans. Il a une signification : la conquête de la liberté par le peuple français.

Pourtant, il a fallu attendre 1880 pour que le 14 Juillet, organisé autour du défilé militaire, devienne notre fête nationale.

Depuis lors, ce défilé rassemble les autorités de l'État et les Français autour de leur armée, de ses emblèmes, drapeaux et étendards aux trois couleurs de la République et portant en lettres d'or les valeurs de nos soldats : Honneur et Patrie.

Chaque 14 Juillet, partout en France, la Nation réunie honore celles et ceux qui ont pour mission d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et la protection de ses intérêts supérieurs. Elle exprime collectivement sa considération, son respect et sa confiance à ceux qui ont choisi l'état militaire et en acceptent la première des exigences : l'esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême.

Elle rend également hommage à toutes les forces qui, avec abnégation, assurent sa sécurité au quotidien.

Dans cette histoire, le défilé du 14 juillet 1919 a particulièrement marqué les Français, après plus de quatre années de souffrances et de bravoure, avec son cortège de morts et de blessés. Ouvert par la marche des mutilés et les gueules cassées, ce défilé rassemblait les armées alliées, qui avaient participé aux côtés des armées françaises à la victoire.

Cent ans après, le panorama du défilé 2019 est bien différent car il épouse les urgences de notre temps et les priorités que j'ai fixées à notre défense.

Parmi ces priorités, une demeure au-delà du siècle : l'attention première aux blessés et leur accompagnement vers la reconstruction. La blessure est un risque inhérent au combat et à l'engagement militaire. Les soldats, marins et aviateurs blessés pour notre défense, quels que soient leur âge et leur blessure, ont des droits sur nous. Ils sont au cœur de la vie de nos armées et de nos préoccupations. Ils seront honorés dans le tableau final. Représentant l'avenir de notre société et témoins de sa solidarité, des adolescents du service national universel y seront associés.

L'innovation au service des opérations, levier majeur de la préparation de l'avenir décliné dans la loi de programmation militaire, sera un autre thème illustré, en introduction du défilé.

Enfin, j'ai tenu à mettre en avant notre irrévocable engagement européen en vue de consolider la sécurité de notre Nation et des peuples de notre continent. Jamais, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe n'a été aussi nécessaire. La construction d'une Europe de la défense, en lien avec l'Alliance atlantique dont nous fêtons les 70 ans, est pour la France une priorité. Elle constitue le fil rouge de ce défilé. Agir ensemble et renforcer notre capacité à agir collectivement : tel est notamment le défi que l'Initiative européenne d'intervention, avec d'autres projets européens essentiels, veut relever. Que l'ensemble des nations européennes qui y participent et sont représentées aujourd'hui soient vivement remerciées.

Car notre sécurité et notre défense passent par l'Europe.

Emmanuel Macron

MESSAGE DE LA MINISTRE DES ARMÉES

L'élan du peuple français en osmose, c'est ce que célèbre le 14 Juillet. L'unité de toute une Nation qui fait corps avec un idéal, la liberté. Le 14 Juillet, tous les Français sont mis à l'honneur.

Nos soldats, nos marins, nos aviateurs foulent aujourd'hui les pavés des Champs-Élysées mais derrière eux, se dresse l'ombre de chaque Français. Tous les yeux sont rivés vers eux ; l'admiration et la reconnaissance observent avec fascination la gravité et la fierté de leurs regards. Cet hymne à nos armées est avant tout un hymne à toute la Nation. Nos armées ont à cœur d'être le reflet de la société, d'incarner pleinement les valeurs qui ont fondé notre République : la liberté, l'égalité, la fraternité.

Chaque jour, ils sont des milliers à s'engager aux quatre coins du monde pour notre protection et notre sécurité, l'ardeur de vivre libre gravée au cœur. Ce défilé, c'est un hommage que nous leur rendons ; un hommage solennel à celles et ceux qui les ont précédés ; un hommage sincère à celles et ceux qui passeront cette journée dans les forêts de Guyane, au Liban, au large de la Méditerranée, dans le désert aride du Sahel ou les sommets escarpés du Levant, fidèles à leur poste ; un hommage empreint d'un immense respect pour celles et ceux qui choisiront de s'engager.

Servir les autres, il n'existe pas de vocation plus noble. À l'aube du service national universel, la raison d'être du lien armées-Nation est une évidence : la transmission. La transmission de l'histoire, des valeurs et de la soif d'engagement sans laquelle la cohésion nationale ne peut réellement exister. Des centaines de jeunes Français ont déjà fait le choix de s'engager au sein du service national universel. Certains d'entre eux porteront fièrement les couleurs de notre drapeau lors de ce défilé.

Il y a le drapeau tricolore que nos soldats, marins et aviateurs honorent chaque jour de leur courage. Il y a aussi un deuxième drapeau, azur aux douze étoiles d'or. Aux côtés de nos alliés européens, nous l'honorons de notre union autour des valeurs que nous défendons dans le monde. Cent ans après le défilé de soldats meurtris, blessés et marqués à jamais par les tranchées d'une guerre civile européenne, ouvrir cette célébration aux côtés de nos partenaires européens est un symbole.

L'Europe est notre horizon. Protéger et agir ensemble sont les maîtres mots de notre action. La présence des dix membres de l'Initiative Européenne d'Intervention prouve aujourd'hui toute la vitalité de l'Europe de la défense que nous construisons, pas à pas.

Nous célébrons aujourd'hui la Nation, nous célébrons aussi sa résilience : préférer l'union à la division, l'innovation à l'immobilisme, sans jamais perdre de vue nos intérêts, nos traditions, nos idéaux éternels.

Florence Parly

DÉROULEMENT DU DÉFILÉ

Le défilé est commandé par le général de corps d'armée Bruno Le Ray, Gouverneur militaire de Paris (GMP), officier général de la zone de défense et de sécurité en Île-de-France.

Il est précédé d'une animation mettant en scène l'innovation et les technologies les plus avancées.

Après le défilé des avions, celui des troupes à pied débute par la mise à l'honneur de l'Initiative européenne d'intervention (IEI). Les emblèmes des 10 pays membres sont portés en ouverture du dispositif.

Une compagnie espagnole participe également à l'ouverture du défilé. De retour de projection du Mali dans le cadre de la mission EUTM, cette participation illustre un exemple de la coopération des nations européennes sur le plan des opérations.

Marchent ensuite les écoles militaires et celles du ministère de l'Intérieur. À la tête des unités de l'armée de Terre défilent un détachement du Corps de réaction rapide – France, état-major multinational opérationnel, et un autre du Corps de réaction rapide – européen, état-major de planification et de commandement pleinement intégré. Suivent des détachements de la Marine nationale et de l'armée de l'Air, d'une école interarmées, du service de santé des armées, de la gendarmerie nationale, des pompiers de Paris, de la police nationale, des sapeurs-pompiers professionnels, de l'administration pénitentiaire et de la douane française.

Le défilé des troupes à pied est traditionnellement clôturé par la Légion étrangère qui parade sur un pas plus lent que les autres unités des armées françaises (88 pas/minute contre 116). Le défilé des troupes à pied est suivi par ceux des hélicoptères, des troupes motorisées, puis des troupes montées.

Pour clore le défilé, une animation finale met à l'honneur, cette année, les blessés des armées, en écho à ceux de la Première Guerre mondiale qui avaient ouvert le défilé de la Victoire en 1919. Autour de l'étendard de l'Institution nationale des Invalides (INI) et des musiciens de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, prendront place les chorales d'écoles militaires. Un drapeau français sera mis en place par des jeunes du service civique et du service national universel en présence des militaires blessés, sportifs de haut niveau. La Marseillaise, chantée par l'ensemble des acteurs, clôturera la scénographie.

9h20	9h30	9h45	10h00	10h15	10h20	10h35	10h45	11h00	11h25	11h30	11h40	11h45	12h00
Fin de la mise en place des troupes à pied et motorisées sur le site Étoile/Champs-Élysées.	Inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés à pied et motorisé.	Fin de la mise en place des détachements d'honneur de la garde républicaine, place de l'Étoile et place de la Concorde.	Arrivée du Président de la République, avenue de Friedland. Accueil par le CEMA et le GMP. Revue des troupes.	Honneurs rendus au Président de la République, place de la Concorde, par le 1er Régiment d'infanterie (1er RI) de la garde républicaine. Accueil par le Premier ministre, M. Édouard Philippe, la ministre des Armées, Mme Florence Parly, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Mme Geneviève Darrieussecq, et le chef d'état-major particulier du Président de la République, l'amiral Bernard Rogel.	Animation d'ouverture.	Défilé des avions commandé par le général de division aérienne Vincent Cousin, commandant en second la défense aérienne et les opérations aériennes.	Défilé des troupes à l'honneur.	Défilé des troupes à pied commandé par le général de brigade Hubert Goupil, général adjoint engagement auprès du GMP.	Défilé des hélicoptères commandé par le général de division aérienne Vincent Cousin.	Défilé des troupes motorisées commandé par le général de division Jean-Marc Bacquet, commandant la logistique des forces.	Défilé des troupes montées.	Animation de clôture.	Départ du Président de la République.

LE DÉFILÉ 2019 EN CHIFFRES

■ DÉFILÉ DES AVIONS

67 appareils :

- **49** de l'armée de l'Air
- **1** de la Direction générale de l'armement
- **6** de la Marine nationale
- **3** de la Sécurité civile
- **8** européens

■ DÉFILÉ DES TROUPES À PIED

4 299 femmes et hommes

■ DÉFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES

196 dont **67** motos

■ DÉFILÉ DES TROUPES MONTÉES

237 chevaux

■ DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES

40 appareils :

- **16** de l'armée de Terre
- **6** de la Marine nationale
- **4** de l'armée de l'Air
- **3** de la gendarmerie nationale
- **2** de la sécurité civile
- **9** européens



RAPPEL HISTORIQUE DU DÉFILÉ MILITAIRE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet 1790, les Fédérés partis de la place de la Bastille traversent Paris, précédés et suivis de la garde nationale, en direction du Champ-de-Mars où se déroule, dans un esprit d'union républicaine, la fête de la Fédération universelle de France qui commémore le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Jusqu'au Directoire, l'aspect militaire du défilé ne constitue pas l'essentiel de la commémoration.

En 1797-1798 cependant, l'armée joue un rôle prédominant. Elle ne se contente pas de défiler, mais offre aux Parisiens une simulation de combat. À partir du Consulat (1799-1804), la célébration du 14 Juillet perd de son caractère populaire et voit le défilé militaire s'imposer. La date symbolique du 14 Juillet se voit même supplantée par des anniversaires liés à la vie de Bonaparte, voire plus tard à la monarchie restaurée. La IIIe République remet le 14 Juillet à l'honneur. C'est avec le décret du 6 juillet 1880 que fêtes nationale et militaire coïncident sans être jamais plus dissociées.

De 1880 à 1914, la fête du 14 Juillet s'est déroulée à Longchamp. Interrompue pendant la Première Guerre mondiale, la célébration reprend en 1919 sur les Champs-Élysées.

Le 14 juillet 1939, dernier anniversaire avant la Seconde Guerre mondiale, marque aussi le 150e anniversaire de la Révolution. Les fêtes se déroulent du 12 au 16 juillet, rendant un triple hommage au drapeau, à l'armée et à l'empire. Un défilé de 300 000 hommes a lieu de l'Arc de Triomphe à la Concorde.

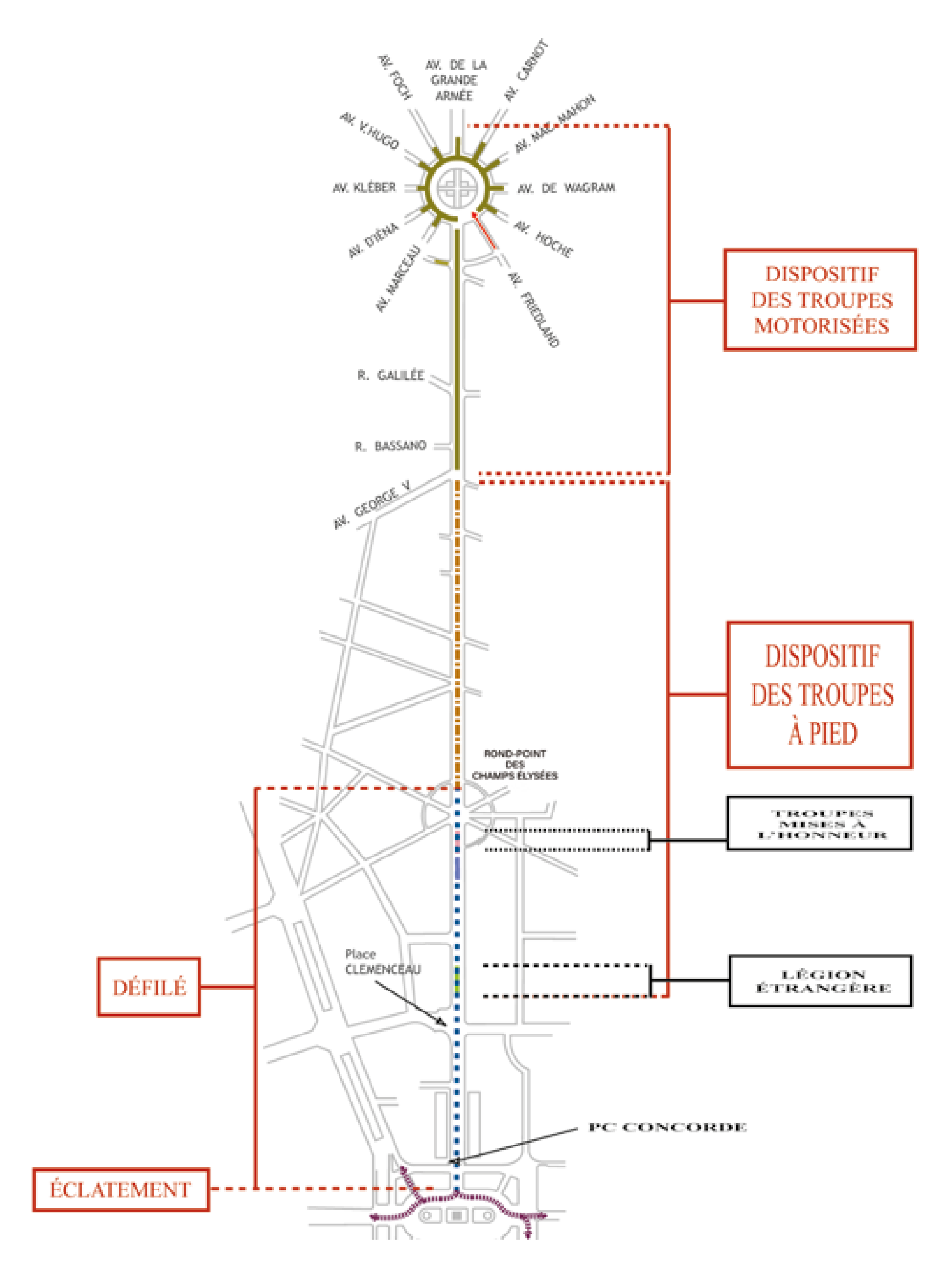
Le défilé du 14 juillet 1945 marque la Victoire. Depuis cette date, les défilés du 14 Juillet sont l'occasion pour les armées de se présenter devant les Français et de mettre tout particulièrement à l'honneur les unités ayant participé aux opérations intérieures et extérieures.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie :

- 14 juillet 1974 : Bastille-République
- 14 juillet 1975 : Cours de Vincennes
- 14 juillet 1976 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1977 : École militaire
- 14 juillet 1978 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1979 : République-Bastille

Depuis 1980, les Champs-Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

SCHÉMA DU DISPOSITIF DU SITE





DISPOSITIONS PRÉVUES POUR LA PRESSE

Accréditations pour le défilé du 14 Juillet
Cette année, les accréditations se font en ligne (cf. note aux rédactions).
La Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD) assure avec le service de presse de la Présidence de la République, la coordination et le renseignement des journalistes.

Les personnes souhaitant se faire accréditer pour les tribunes réservées à la presse sont invitées à contacter le comité de liaison de la presse.
Tel. : 06 27 31 13 35
Courriel : contact@lecomitedeliaisondelapresse.fr

Les organismes de presse institutionnelle peuvent s'adresser au centre de presse de la DICoD.
Tel. : 09 88 67 33 33
Courriel : presse@dicod.fr

Accréditations pour les répétitions
Une cellule presse consacrée aux reportages lors des répétitions est activée au cabinet du Gouverneur militaire de Paris à compter du 1er juillet. Elle a pour mission d'assurer la coordination des actions de communication des répétitions réparties en trois sites : Versailles-Satory (Yvelines), Brétigny-sur-Orge (Essonne) et Champs-Élysées.
Centre presse principal Invalides :
Tél. : 01 44 42 37 20 – 01 44 42 37 21 – 01 44 42 52 15
Courriel : 14juillet.gmp@gmail.com

Médiatisation du 14 Juillet
Le centre de presse du ministère des Armées coordonne l'ensemble des demandes concernant la médiatisation du défilé du 14 Juillet.
Pour tous renseignements ou demandes d'interview le 14 juillet 2019 sur les Champs-Élysées, vous pouvez contacter le centre de presse aux coordonnées suivantes : 09 88 67 33 33.
L'officier de presse en charge du traitement des demandes est le capitaine Philippe Schupp.
Tél. : 09 88 67 29 85 ou 06 18 58 42 09.
Courriel : presse@dicod.fr

Aide à la presse
Le 14 Juillet, les journalistes accrédités pourront librement circuler sur les Champs-Élysées et accéder aux troupes défilantes jusqu'à 9h00.
Les officiers de presse du ministère des Armées se tiendront à la disposition des journalistes sur les Champs-Élysées ainsi que dans les tribunes « presse ».

Opération de relations publiques
Une opération de relations publiques est organisée sur l'esplanade des Invalides le 14 juillet 2019 de 14h00 à 18h00 : « Les Français à la rencontre de leurs armées ». Elle permettra à la population de rencontrer les militaires défilants et leur matériel.

Commandant Jean-Christophe Pastor – Bureau communication du Gouverneur militaire de Paris.
Tél. : 01 44 42 43 79 – 06 65 39 15 91.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet dédié :
« 14 juillet 2019, les coulisses du défilé »
https://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2019



PARTICIPATION DE LA DIRECTION DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES

À l'occasion de la cérémonie nationale du 14 juillet 2019, la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées intervient pour la première fois comme maître d'ouvrage de l'installation de l'ensemble des tribunes. Jusqu'à l'année dernière, cette fonction était assurée par le ministère de la Culture.

Le chantier porte sur l'édification des tribunes situées sur l'avenue des Champs-Élysées (tribunes « Seine » et « Gabriel ») et sur la place de la Concorde (tribune présidentielle et tribunes « Brest » et « Nantes »).

Sur les Champs-Élysées, de part et d'autre de la voie publique, les tribunes de grande longueur « Seine » et « Gabriel » sont montées pour les invités. Elles peuvent accueillir environ 15 000 places assises et 680 places pour personnes en situation de handicap et leurs proches.

Sur le terre-plein « Ville de Brest » est édifiée une tribune présentant environ 700 places assises et 60 places pour personnes en situation de handicap et leurs proches.

Sur le terre-plein « Ville de Nantes », une tribune d'environ 570 places assises est également installée.

Sur la place de la Concorde, la tribune présidentielle créée en 1990 par la designer Marie-Christine Dorner est remontée chaque année. Son drapeau géant aux couleurs de la France surplombe environ 1 450 places destinées au Président de la République et à ses invités, au Premier ministre, aux membres du Gouvernement, ainsi qu'aux membres des corps constitués, aux représentants des États étrangers et aux officiers généraux de l'armée française.

Maîtrise d'ouvrage
Ministère des Armées

Maîtrise d'ouvrage opérationnelle DPMA
- Sous-direction de la mémoire et de l'action éducative
  60, boulevard du Général Martial Valin - CS 21623 - 75509 Paris Cedex 15

Assistant à maîtrise d'ouvrage
- Jean-Jacques Bourgain
  3, square des Alizés
  24, rue Caruel de Saint-Martin
  78150 Le Chesnay

Maîtrise d'œuvre
- Architecte D.E. – H.M.O.N.P. (mandataire du groupement)
  Sylvain Pasquier - Gecele Architecture
  27 rue de Solférino
  92100 Boulogne-Billancourt

Ordonnancement, coordination et pilotage
- Delta Partners
  17, rue du Colisée - 75008 Paris

- BET structure, électricité et économiste
  GEC Ingenierie
  134 bis, rue du Vieux Pont de Sèvres
  92100 Boulogne-Billancourt

Sécurité incendie et accessibilité
- Casso & Associés - Carré Daumesnil
  52, rue Jacques Hillairet
  75612 Paris Cedex 12

Conceptrice de la tribune présidentielle
- Architecte d'intérieur, designer, scénographe
  Marie-Christine Dorner
  34, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Mobilier de la tribune présidentielle
- Mobilier national
  1, rue Berbier-du-Mets - 75013 Paris

Coordonnateur S.P.S.
- Acor Études - Centre d'affaire Actipôle
  130, av Joseph Kessel
  78960 Voisins-Le-Bretonneux

Contrôleur technique
- Bureau Veritas - Immeuble Quadrium Sud
  17 rue Louise Dory - CS 60015
  93231 Romainville Cedex

ENTREPRISES

Lot 1 – Tribunes Concorde et habillages, mobilier et installations de chantier
- Hall Expo - GL Events
  Services Route d'Irigny - ZI Nord - BP40 - 69530 Brignais

Lot 2 – Charpente métallique / structure métallo-textile drapeau
- Normandie Structures
  ZI Porte Rouge - 27150 Etrepagny

Lot 3 – Tribunes Champs-Élysées et habillages
- Hall Expo - GL Events Services
  Route d'Irigny - ZI Nord - BP40 - 69530 Brignais

Lot 4 – Électricité / Balisage
- Bouygues Énergies et Services
  8, rue Denis Papin - 91240 Saint-Michel-sur-Orge

Lot 5 – Contrôle d'accès, gardiennage, accueil des invités
- *VIP Sécurité*
  94, avenue Victor Hugo
  92100 Boulogne-Billancourt

SOMMAIRE DE L'OUVERTURE DU DÉFILÉ

NOTES

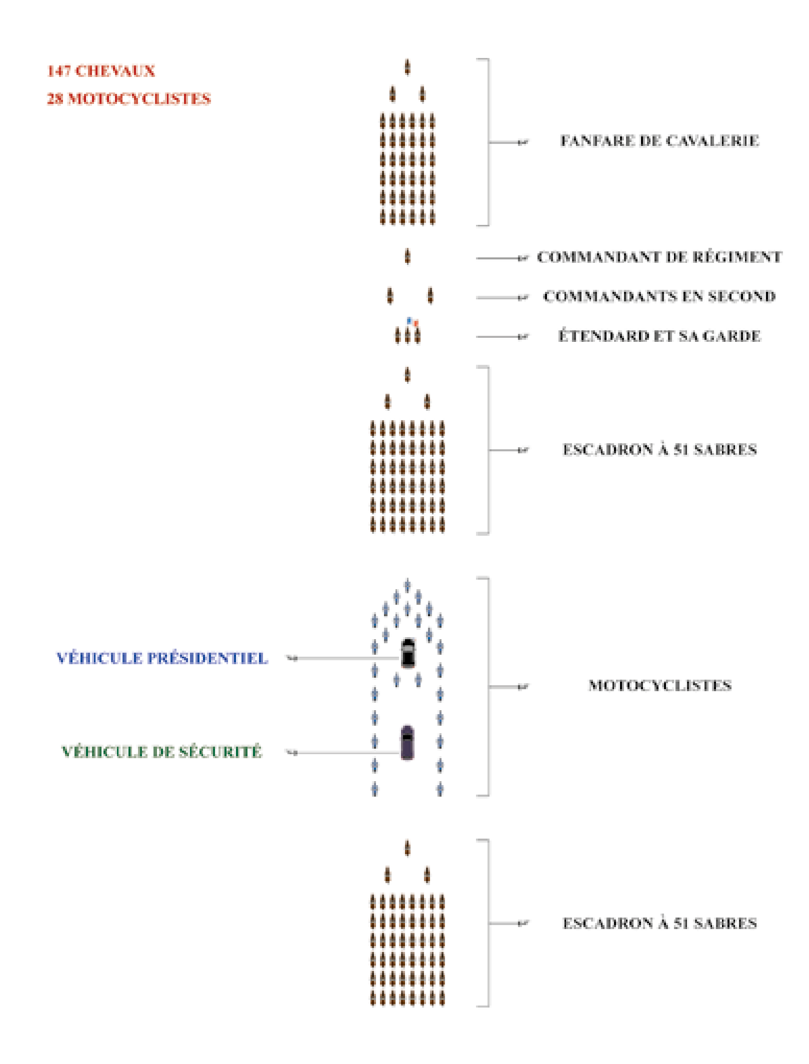
REVUE DES TROUPES

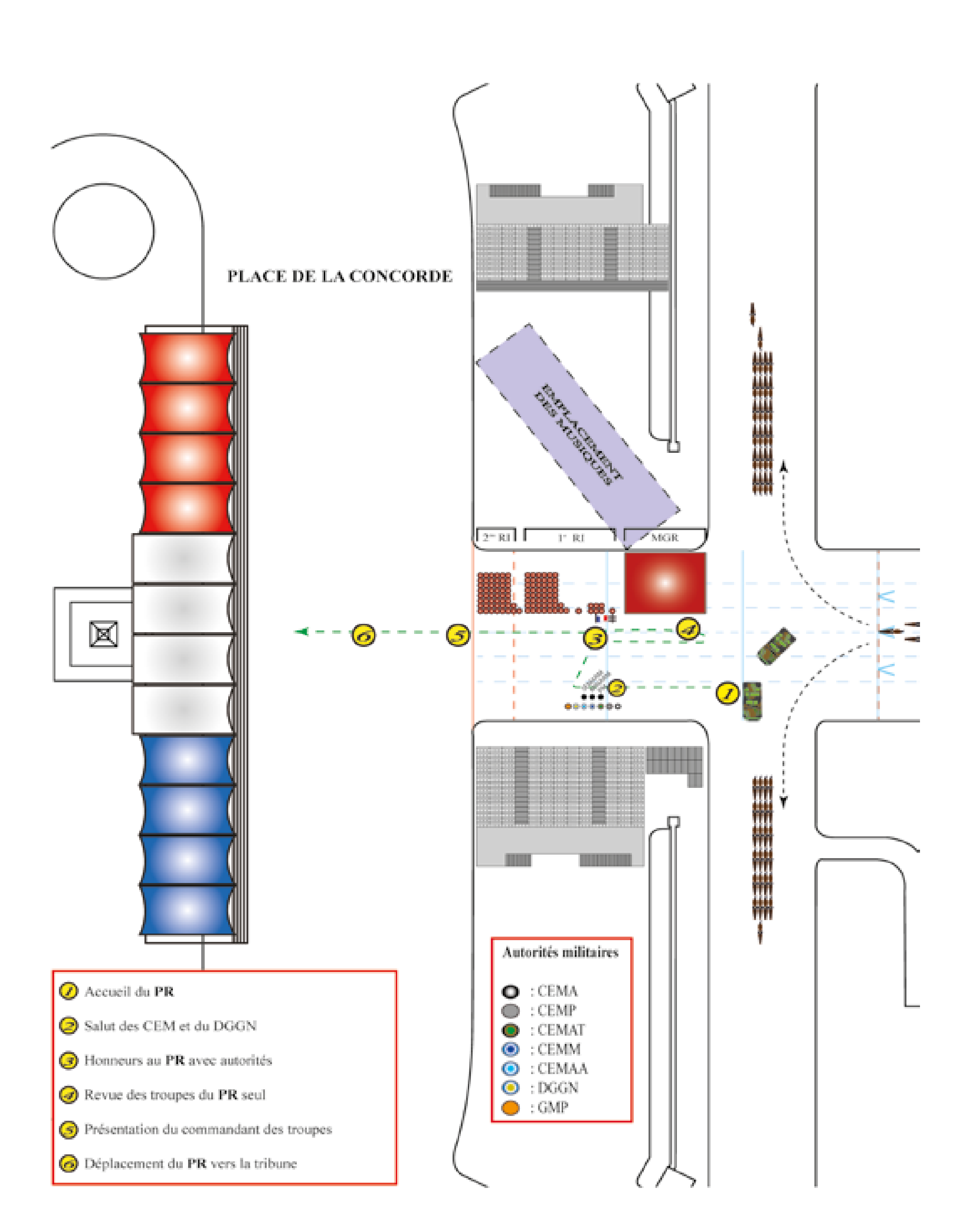
La revue des troupes est passée par le Président de la République, à bord d'un Véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA).

Dans le VLRA, prennent place le Président de la République, le Chef d'état-major des armées (CEMA) et l'aide de camp du Président de la République.

Le Gouverneur militaire de Paris (GMP), son aide de camp, et son porte-fanion, se placent dans un second VLRA.

Les deux VLRA s'insèrent au sein de la grande escorte montée et motorisée de la garde républicaine qui débute immédiatement son mouvement.





HONNEURS RENDUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République descend du Véhicule de liaison de reconnaissance et d'appui (VLRA), suivi par le Chef d'état-major des armées (CEMA).

Il est accueilli par le Premier ministre, la ministre des Armées, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, et le chef d'état-major particulier du Président de la République.

Le Gouverneur militaire de Paris descend du second VLRA et rejoint le Président de la République.

Le Président salue les chefs d'état-major de chacune des trois armées ainsi que le directeur général de la gendarmerie nationale.

Le Président de la République se dirige vers le drapeau du 1er Régiment d'infanterie (RI) de la garde républicaine.

Les musiciens jouent « Aux Champs » pendant le déplacement puis « La Marseillaise » lorsque les autorités ont rejoint leurs emplacements.

Le drapeau s'incline à l'horizontale.

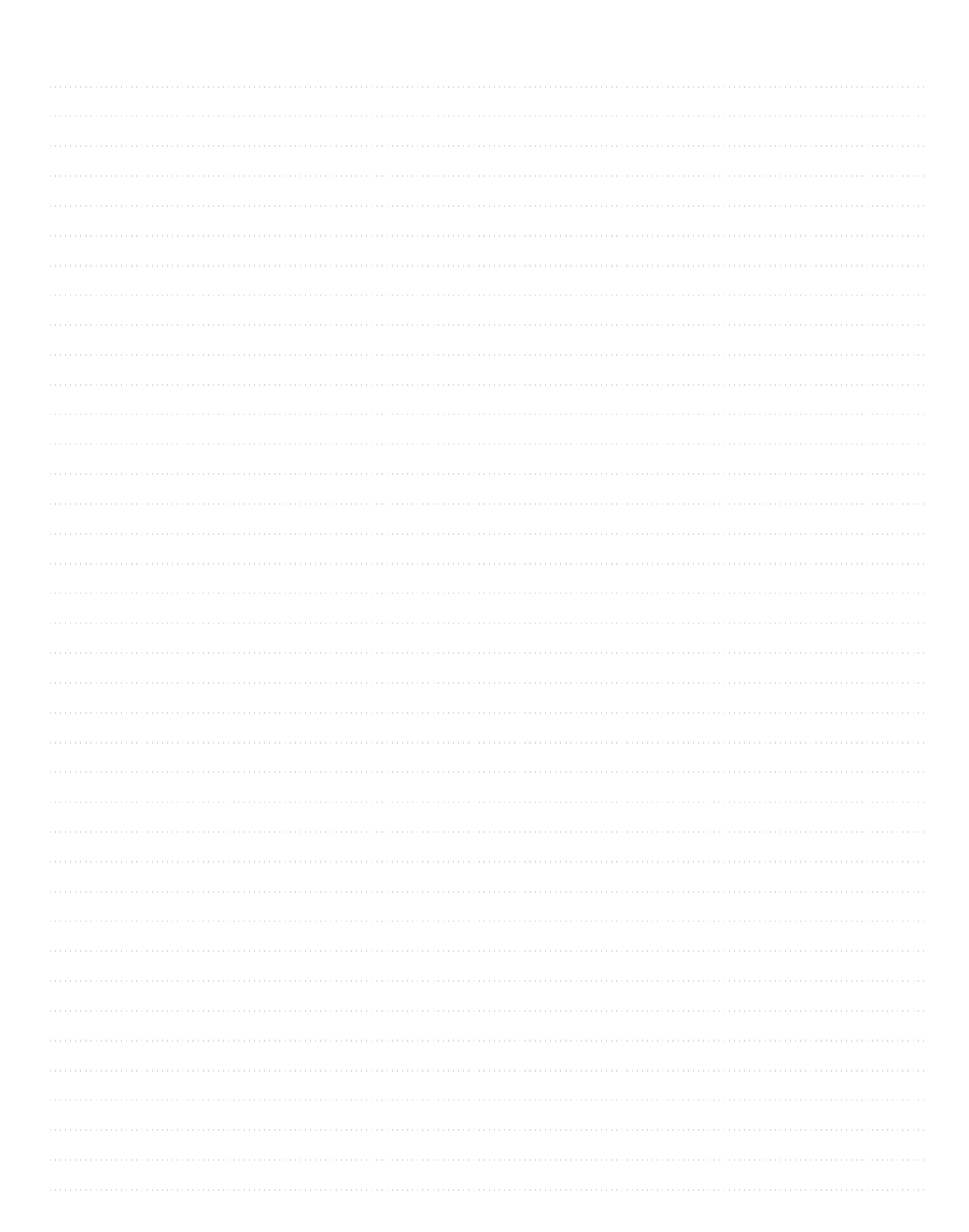
Le Président de la République passe le détachement d'honneur en revue.

Les musiciens jouent « la Marche de la garde consulaire à Marengo ».

En fin de revue, le Président de la République se retourne pour recevoir le salut du colonel commandant le 1er RI de la garde républicaine.

Le Président de la République gagne la tribune officielle.

NOTES



ANIMATION D'OUVERTURE

Cette année, l'animation initiale met à l'honneur l'innovation. Érigée au rang de priorité par la Loi de programmation militaire 2019-2025, la politique d'innovation de défense du ministère des Armées répond à deux impératifs : l'autonomie stratégique de la France et la supériorité opérationnelle des forces armées.

À ce titre, le tableau d'ouverture présente les technologies les plus avancées, en cours de développement ou déjà en service, qui permettront aux armées françaises de conserver demain leur avantage technologique.

Voire fiche thématique « Innovation » page 203.

NOTES

DÉFILÉ DES AVIONS

Le défilé des avions du 14 Juillet met à l'honneur les aéronefs participant à la protection du territoire national ou engagés en opération extérieure. 67 aéronefs défilent dont 49 de l'armée de l'Air, 1 de la Direction générale de l'armement, 6 de la Marine nationale, 3 de la sécurité civile et 8 avions européens.

La Patrouille de France (PAF) ouvre chaque année le défilé. Unité ambassadrice de l'armée de l'Air, elle survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ».

Les formations présentées mettent en avant les différentes missions de l'armée de l'Air, de la Marine nationale et de la sécurité civile comme la protection du territoire, la projection de force, la dissuasion, le soutien aux combattants, le renseignement, le secours d'urgence, mais aussi la formation et l'entraînement. Le bloc dédié à la préparation opérationnelle comprend pour la première fois l'avion banc d'essais de nouvelle génération Fokker 100 (« ABE-NG ») de la Direction générale de l'armement (DGA). Cet appareil permet de mener des expertises et de tester en vol les futurs équipements (radars, capteurs…) des aéronefs militaires français.

Les coopérations européennes seront mises à l'honneur avec la participation d'1 C130 espagnol et 1 A400M allemand aux côté d'un C130J français, illustrant cette coopération entre les forces aériennes européennes dans le domaine du transport militaire, où elle est aujourd'hui la plus développée. Le C130J *Super Hercules* de la base aérienne 123 d'Orléans qui ouvre ce bloc est un symbole fort de l'Europe de la défense : livré début 2018 à l'armée de l'Air, il rejoindra le premier escadron franco-allemand qui sera créé sur la base aérienne 105 d'Évreux en 2021.

Le défilé des avions est clôturé par l'équipe de voltige de l'armée de l'Air.

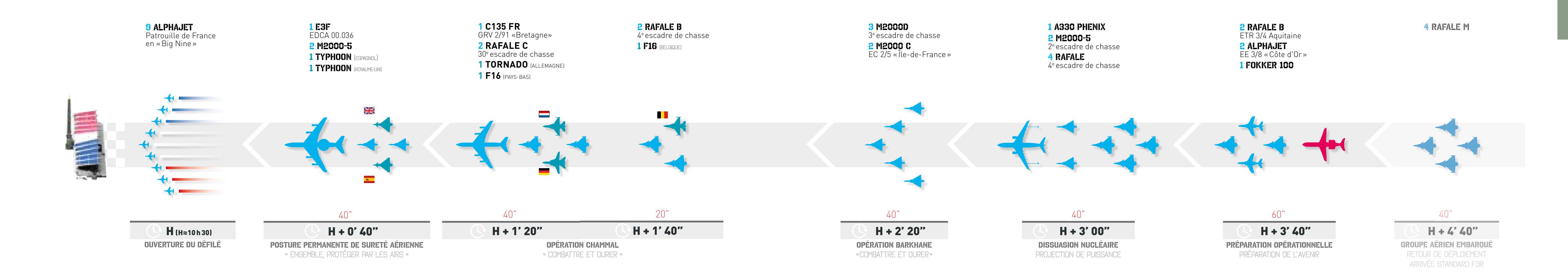
QUELQUES CHIFFRES

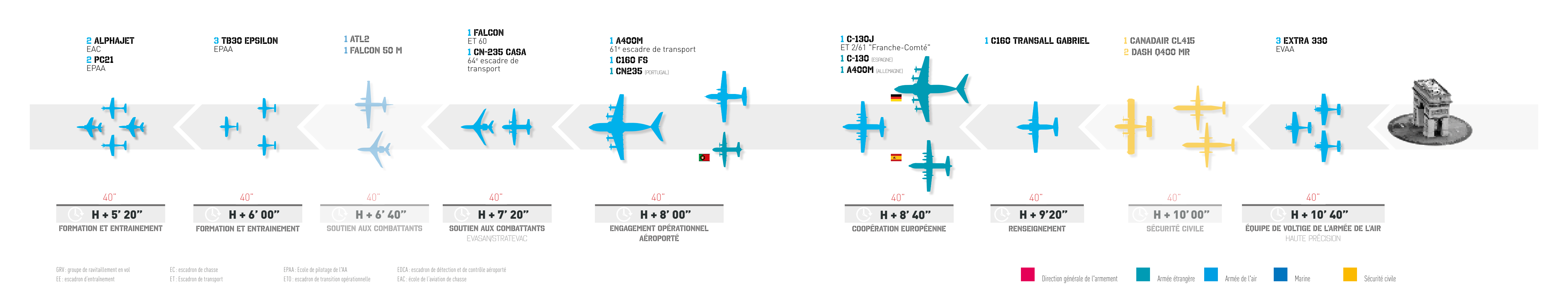
Altitude
Environ 1 000 pieds, soit 305 mètres.

Vitesse
Avions à réaction : 300 nœuds, soit environ 555 km/h ;
Avions à hélices : 180 nœuds, soit environ 330 km/h.

Distances
Entre les aéronefs : de 5 à 10 mètres environ
Entre deux blocs avions : environ 6,2 km
Distance du défilé : environ 7 km (de la Défense à la Concorde)

Ouverture du défilé

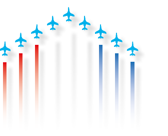




Clôture du défilé

NOTES

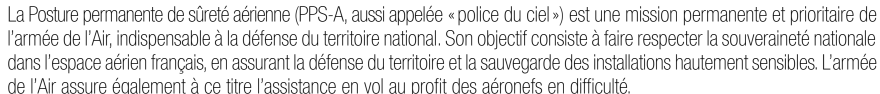
PRÉSENTATION DES BLOCS



OUVERTURE DU DÉFILÉ

La Patrouille de France (PAF) de la Base aérienne (BA) 701 de Salon-de-Provence ouvre chaque année le défilé militaire du 14 Juillet. Composée de neuf pilotes, l'unité ambassadrice de l'armée de l'Air survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ». Elle dessine sur son passage le drapeau tricolore grâce à un pod fumigène fixé sous le ventre de ses Alphajet. Cet avion emblématique est en service au sein de l'armée de l'Air depuis 40 ans cette année.

LA POSTURE PERMANENTE DE SÛRETÉ AÉRIENNE

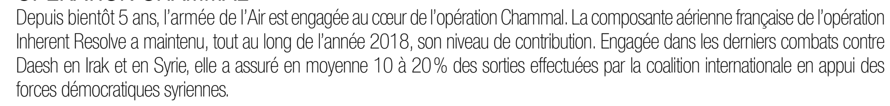


La Posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A, aussi appelée « police du ciel ») est une mission permanente et prioritaire de l'armée de l'Air, indispensable à la défense du territoire national. Son objectif consiste à faire respecter la souveraineté nationale dans l'espace aérien français, en assurant la défense du territoire et la sauvegarde des installations hautement sensibles. L'armée de l'Air assure également à ce titre l'assistance en vol au profit des aéronefs en difficulté.

Pour assurer cette mission, un vaste dispositif est mobilisé en permanence. Il est composé notamment de radars, de centres de détection et de contrôle, d'aéronefs (avions de chasse et hélicoptères) prêts à décoller à tout moment, ainsi que d'Awacs E-3F (avion-radar) et des avions ravitailleurs en alerte.

Un Awacs de l'escadron de détection et de commandement aéroporté 36 « Berry » de la BA 702 d'Avord et 2 Mirage 2000-5 de l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes » de la BA 116 de Luxeuil défilent ensemble pour illustrer cette « police du ciel ». Ils sont accompagnés par 1 Typhoon britannique et 1 Typhoon espagnol : la PPS-A repose aussi, en effet, sur des accords bilatéraux avec les pays voisins de la France autorisant le partage d'informations, le transfert des missions d'intervention d'un pays à l'autre ou la poursuite d'une mission d'intervention sur un territoire frontalier.

OPÉRATION CHAMMAL



Depuis bientôt 5 ans, l'armée de l'Air est engagée au cœur de l'opération Chammal. La composante aérienne française de l'opération Inherent Resolve a maintenu, tout au long de l'année 2018, son niveau de contribution. Engagée dans les derniers combats contre Daesh en Irak et en Syrie, elle a assuré en moyenne 10 à 20 % des sorties effectuées par la coalition internationale en appui des forces démocratiques syriennes.

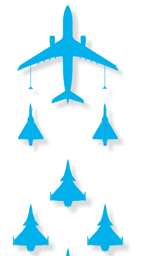
D'une façon générale, l'armée de l'Air contribue à l'ensemble des effets militaires, qu'ils soient interarmées et/ou interalliés. Elle mène des missions de reconnaissance, d'appui des troupes au sol et de défense aérienne. Elle offre également des capacités indispensables comme le ravitaillement en vol, la surveillance aérienne, la détection et le contrôle aéroportés ou la logistique. Cette capacité à réaliser une projection de puissance sur un théâtre éloigné et à produire, dans la durée, des effets de portée stratégique repose, en partie, sur le tandem ravitailleur/chasseur, nécessaire à toute opération extérieure.

Cette capacité est représentée dans ce bloc par 1 avion ravitailleur C135 de la BA d'Istres et 4 chasseurs Rafale des BA 113 de Saint-Dizier et 118 de Mont-de-Marsan. Ces appareils sont accompagnés par 2 F16 belge et néerlandais et un Tornado allemand, pour souligner l'interopérabilité des forces européennes au sein de la coalition internationale qui œuvre au Levant.

OPÉRATION BARKHANE

L'armée de l'Air joue un rôle déterminant dans l'opération Barkhane, grâce à un dispositif aérien complet, réactif et adaptable. À plus de 4 000 km de Paris, les aviateurs engagés au Sahel participent ainsi directement à la sécurité et à la protection de la France et des Français.

L'action de l'armée de l'Air dans l'opération est ici représentée par 3 Mirage 2000D de la 3e escadre de chasse de la BA 133 de Nancy et 2 Mirage 2000C de l'escadron de chasse 2/5 « Île-de-France » de la BA 115 d'Orange. Ces chasseurs sont engagés sur tous les théâtres d'opération depuis 2002 et, en particulier depuis 6 ans maintenant, dans le cadre de l'opération Barkhane. Ils y effectuent des missions de combat, d'appui aérien ou encore de renseignement au profit des troupes déployées au sol.



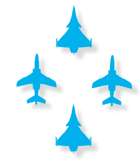
DISSUASION

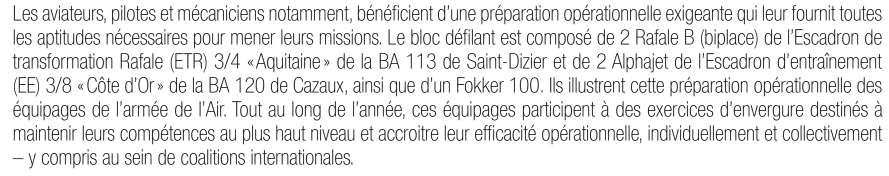
Les Forces aériennes stratégiques (FAS) assurent depuis 1964 la permanence opérationnelle de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire française. Fondamentale et ininterrompue, cette mission de l'armée de l'Air est marquée cette année par le franchissement symbolique des 20 000 heures de permanence assurées depuis 55 ans. Tout en respectant le contrat de la posture nucléaire, les FAS interviennent sur l'ensemble du spectre des missions conventionnelles, comme par exemple des missions offensives dans la profondeur, réalisées à travers des raids de longue durée, garantis par la capacité de ravitaillement.

Le bloc qui défile est constitué du nouvel avion ravitailleur A330 Phénix du Groupe de ravitaillement en vol 2/91 « Bretagne » de la BA 125 d'Istres et de 4 Rafale de la 4e escadre de chasse de la BA 113 de Saint-Dizier. Ces aéronefs illustrent la modernisation de la composante aéroportée nucléaire opérée ces derniers mois, conformément au cadre de la LPM 2019-

2025, avec le passage à un porteur unique, « tout Rafale », intervenu en 2018 (suite au retrait du Mirage 2000N) et la réception, en octobre 2018, du 1er ravitailleur multirôle, capable d'assurer également des missions de transport de fret et de personnel, de relais de renseignement ou encore de transport médical d'urgence.

Pour illustrer la constitution d'un raid nucléaire, la polyvalence des moyens de la composante aéroportée nucléaire et sa complémentarité avec les vecteurs conventionnels de l'armée de l'Air, 2 Mirage 2000-5 de l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes » de la BA 116 de Luxeuil sont intégrés au sein de ce bloc.



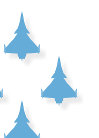


PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

Les aviateurs, pilotes et mécaniciens notamment, bénéficient d'une préparation opérationnelle exigeante qui leur fournit toutes les aptitudes nécessaires pour mener leurs missions. Le bloc défilant est composé de 2 Rafale B (biplace) de l'Escadron de transformation Rafale (ETR) 3/4 « Aquitaine » de la BA 113 de Saint-Dizier et de 2 Alphajet de l'Escadron d'entraînement (EE) 3/8 « Côte d'Or » de la BA 120 de Cazaux, ainsi que d'un Fokker 100. Ils illustrent cette préparation opérationnelle des équipages de l'armée de l'Air. Tout au long de l'année, ces équipages participent à des exercices d'envergure destinés à maintenir leurs compétences au plus haut niveau et accroitre leur efficacité opérationnelle, individuellement et collectivement – y compris au sein de coalitions internationales.

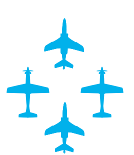
L'ETR 3/4 « Aquitaine » assure la transformation sur Rafale. Adressée aux jeunes pilotes, cette formation permet le passage de l'avion d'entraînement à l'avion de chasse sur lequel ils seront opérationnels durant leur carrière. L'EE 3/8 « Côte d'Or », quant à lui, met en œuvre les Alphajet destinés à l'entraînement au combat des escadrons de chasse. C'est le seul escadron dédié à la mission « Red Air », dont l'objectif est de simuler une action ennemie de qualité pour entraîner les pilotes et les confronter à tous types de menaces. Ces escadrons assurent également une importante formation au sol, grâce à des systèmes de simulation et des outils de préparation et de restitution de missions extrêmement perfectionnés.

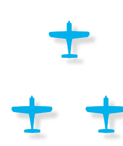
Le bloc est complété par l'avion banc d'essais de nouvelle génération Fokker 100 (« ABE-NG ») de la Direction générale de l'armement (DGA). Cet appareil permet de mener des expertises et de tester en vol les futurs équipements (radars, capteurs…) des aéronefs militaires français. Doté d'une installation d'essais et de mesure modulaire, permettant de s'adapter rapidement aux différentes configurations d'essais en vol, l'ABE-NG dispose d'une pointe avant conique amovible de type Rafale et de plusieurs points d'ancrage pouvant accueillir des nacelles sous le fuselage et sous la voilure. La cabine a été entièrement réaménagée : les sièges passagers ont été remplacés par quatre postes d'opérateurs d'essai et de six baies permettant d'accueillir le matériel d'essais et de mesure. Livré à la DGA en décembre 2016 par Sabena Technics, l'ABE NG Fokker 100 réalise environ 150 vols d'essais chaque année.



GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ

Les Rafale marine de la Flottille de chasse 11F sont le bras armé du porte-avions *Charles de Gaulle*. Piloté par des aviateurs marins, ce groupe aérien embarqué rassemble les avions de combat les plus modernes en service en France. Il participe à la maîtrise de l'espace aérien, à la projection de puissance (grâce à la mobilité du porte-avions), à la liberté des mers, et à la dissuasion nucléaire. 24 Rafale marine ont ainsi été déployés lors de l'opération Clemenceau : ils ont opéré en Méditerranée, dans le cadre de l'opération Chammal contre Daech, et dans l'océan Indien jusqu'à Singapour. Aînée des flottilles de chasse de la Marine nationale et pionnière de l'Aéronautique navale, la 11F célèbre cette année ses 100 ans.

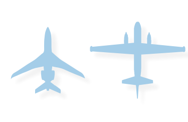




FORMATION ET ENTRAÎNEMENT

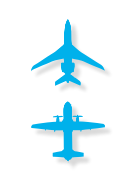
Dès le début de leur carrière, les aviateurs bénéficient d'une formation et d'un entraînement d'excellence leur assurant une intégration rapide en unité opérationnelle pour réaliser des missions exigeant à la fois réactivité et endurance. Les 2 Alphajet de l'École d'aviation de chasse (EAC) de la BA 705 de Tours, les 2 Pilatus PC-21 et les 3 TB30 Epsilon de l'École de pilotage de l'Armée de l'air (EPAA) de la BA 709 de Cognac illustrent ici, plus particulièrement, la formation des pilotes de chasse et la modernisation en cours au sein de cette filière.

Cette transformation à l'œuvre est, en l'occurrence, matérialisée par la première participation du Pilatus PC-21 au défilé. Reçu par l'armée de l'Air en août 2018, ce nouvel avion d'instruction des équipages de chasse est destiné à remplacer, à terme, les Epsilon de l'EPAA et les Alphajet de l'EAC. Par ses qualités aéronautiques et son système avionique avancé, le PC-21 propose un environnement proche d'un avion de combat de dernière génération tel que le Rafale. Il est également associé à tout un dispositif de formation au sol, à travers les outils de simulation. Son intégration dans l'armée de l'Air s'accompagne d'une importante refonte du cursus de formation de la filière chasse. À partir de 2020, 30 pilotes et 10 navigateurs officiers systèmes d'armes de l'armée de l'Air, 10 pilotes de la Marine nationale et 10 moniteurs sur simulateur seront formés annuellement au sein de l'EPAA selon ce cursus modernisé.

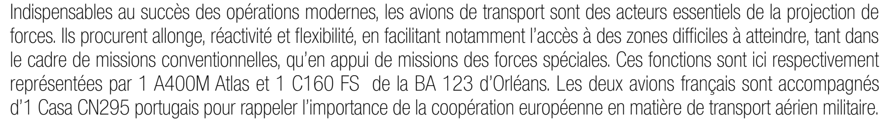


SOUTIEN AUX COMBATTANTS

Un premier bloc est composé d'un Atlantique 2 (ATL 2) et d'un Falcon 50 Marine. Ces aéronefs assurent la mission de patrouille et de surveillance maritime de l'Aéronautique navale. En cours de modernisation pour améliorer leurs capacités de détection, d'analyse et de traitement des données, les ATL 2 de la flottille 23F sont spécialement conçus pour détecter et, si nécessaire, attaquer des sous-marins. Ultra-polyvalents, ils réalisent des missions de recueil de renseignement et de frappe au-dessus de la mer ou de la terre en soutien des troupes au sol. Les Falcon 50 M de la Flottille 24F sont essentiels pour assurer la défense maritime du territoire (en surveillant les approches maritimes) et pour lutter contre les pollutions maritimes et les trafics illicites. Ils contribuent également au sauvetage en mer. Chaque année, la Marine sauve ainsi 300 personnes.



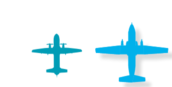
Un second bloc est composé d'un Falcon 2000 et d'un Casa CN235 de l'armée de l'Air. Seule à effectuer des missions d'évacuations aéromédicales, elle possède plusieurs types d'aéronefs qui participent à ces interventions d'urgence, précises et adaptées : hélicoptère Caracal, avions de transport C160 Transall, C130 Hercules et A400M Atlas, ravitailleurs C135, A330 Phénix ou encore, les Falcon de la flotte gouvernementale et les Casa CN235, ici présentés. Ces appareils sont respectivement en service au sein de l'escadron de transport 60 et de la 64e escadre de transport de la BA 105 d'Evreux. Ces deux unités sont en alerte permanente et en mesure d'intervenir à tout moment. Sur des territoires vastes et éloignés de la France, les moyens aériens sont indispensables aux armées pour assurer les missions d'évacuations médicales, pour lesquelles le temps est un facteur crucial. Ces missions doivent pouvoir être réalisées en toutes circonstances, de jour comme de nuit, afin d'assurer la prise en charge optimale des blessés, que ce soit directement sur le théâtre ou en France.



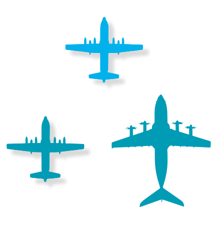
ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL AÉROPORTÉ

Indispensables au succès des opérations modernes, les avions de transport sont des acteurs essentiels de la projection de forces. Ils procurent allonge, réactivité et flexibilité, en facilitant notamment l'accès à des zones difficiles à atteindre, tant dans le cadre de missions conventionnelles, qu'en appui de missions des forces spéciales. Ces fonctions sont ici respectivement représentées par 1 A400M Atlas et 1 C160 FS de la BA 123 d'Orléans. Les deux avions français sont accompagnés d'1 Casa CN295 portugais pour rappeler l'importance de la coopération européenne en matière de transport aérien militaire.





Les livraisons prévues par la loi de la programmation militaire 2019-2025 (A400M Atlas, C130J Super Hercules et C130H) augmenteront très significativement, à terme, la capacité globale de l'armée de l'Air dans ce domaine spécifique.



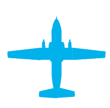
COOPÉRATION EUROPÉENNE

La coopération européenne dans le domaine de l'aéronautique militaire est une réalité éprouvée au sein de l'Europe de la défense. Elle concerne aussi bien la formation des équipages et des mécaniciens que leurs entraînements dans le cadre d'exercices communs ou encore la mise en en commun des moyens dans le domaine de l'aviation de transport à travers une structure telle que l'European Air Transport Command (EATC). Cette coopération se traduit par l'interopérabilité mise en œuvre à l'occasion de chaque mission interalliée, notamment en opérations extérieures. Elle concerne aussi des projets stratégiques, industriels et militaires, tels que le Système de combat aérien du futur (SCAF) ou le futur drone MALE (moyenne altitude, longue endurance) européen Eurodrone.

Les avions qui composent ce bloc rassemblent 1 C130J français, 1 C130 espagnol et 1 A400M allemand. Ils illustrent cette coopération entre les forces aériennes européennes dans le domaine du transport militaire, où elle est aujourd'hui la plus développée. Le C130J Super Hercules de la BA 123 d'Orléans qui ouvre ce bloc est notamment un symbole fort de l'Europe de la défense : livré début 2018, il rejoindra le premier escadron franco-allemand qui sera créé sur la BA 105 d'Évreux en 2021.



RENSEIGNEMENT



Le C160 Transall Gabriel de la BA 105 d'Évreux participe pour la première fois cette année au défilé aérien du 14 Juillet. Véritable système de combat, il met en œuvre des systèmes d'écoute dans toutes les gammes radar et radio depuis 30 ans et représente un vecteur emblématique du renseignement aéroporté. Seul aéronef capable de collecter du Renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) sur un champ de signaux particulièrement large, à distance et en toute discrétion, il dispose aussi de l'endurance que lui confère la capacité d'être ravitaillé en vol.

Experte dans la mise en œuvre de moyens de renseignement aéroportés dotés de hautes technologies, l'armée de l'Air dispose d'un ensemble de moyens complémentaires dédiés à la mission de renseignement (drones Reaper, chasseurs notamment). Elle accueillera de nouvelles capacités à moyen terme avec les futurs Avions légers de surveillance et de renseignement (ALSR) et le programme CUGE (capacité universelle de guerre électronique) portant sur 3 avions de renseignement stratégique destinés à remplacer les 2 Transall Gabriel actuellement en service.

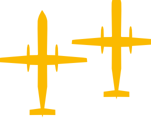
SÉCURITÉ CIVILE

Les avions de la Sécurité civile interviennent en Europe et dans le monde. En 2017, ils ont particulièrement renforcé les flottes du Portugal et de l'Italie pour lutter contre les feux de forêts ; en 2018, ils ont été engagés en Suède.



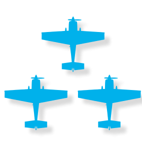


Issu de la flotte de douze aéronefs que possède la Sécurité civile française, un Canadair CL415 participe au défilé. Ces avions amphibies, dont la capacité d'emport est de 6 500 litres, sont utilisés en priorité pour l'attaque directe des incendies. Mais ils peuvent intervenir aussi dans le cadre du guet aérien de prévention des feux de forêt. La rapidité de leurs rotations, après écopage sur le plan d'eau le plus proche du lieu du sinistre, reste un atout incontestable. Ainsi, en 2017, les Canadair français ont effectué 9 000 largages sur feux. Ils sont reconnaissables à leur livrée jaune et rouge visible l'été dans le ciel du sud et de l'ouest de la France.



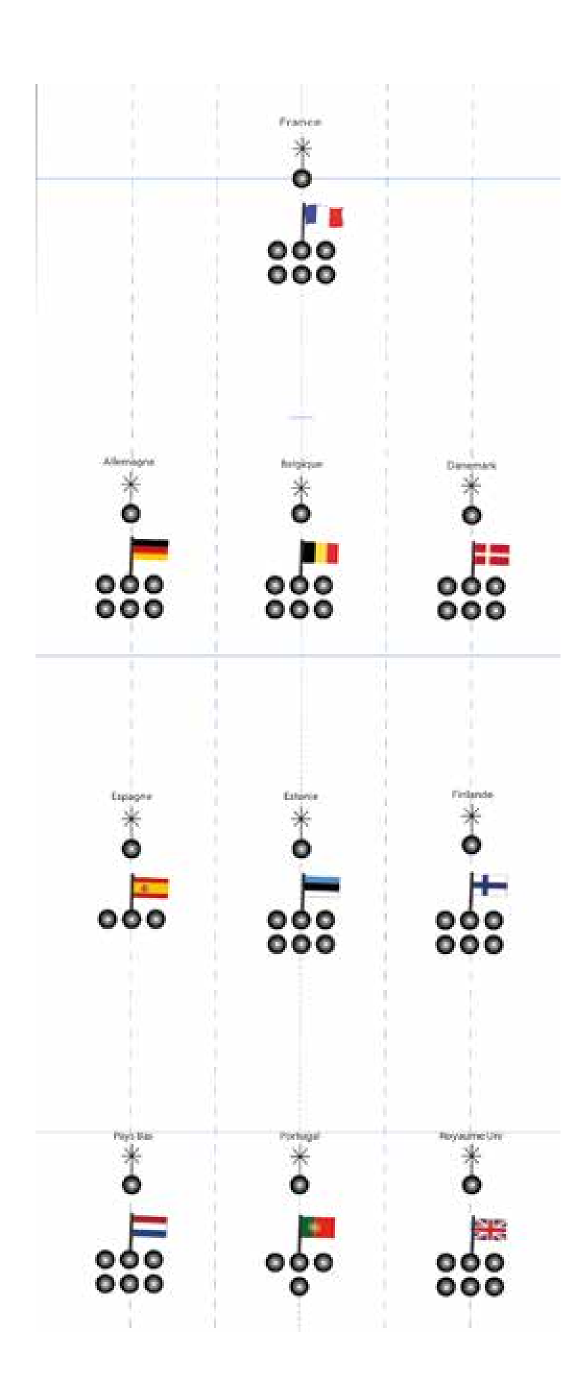
Deux DASH Q400 MR complètent le bloc de la Sécurité civile. Avions de ligne à l'origine, ces biturbo-propulseurs canadiens ont été transformés en bombardier d'eau. Le réservoir contenant l'eau, d'une capacité de dix tonnes, est amovible. Hors période « feux de forêts », ces aéronefs assurent des missions de projection de détachements pour conduire des missions de Sécurité civile (64 passagers ou 9,5 tonnes de fret). Ils ont à ce jour effectué plus de 12 000 heures de vol dont 3 700 en transport et 4 300 largages sur feux de forêt. Au nombre de trois actuellement, le dernier avion, livré le 18 juin dernier, est en service opérationnel depuis quelques jours. Il défile avec sa nouvelle livrée jaune et rouge sur fond blanc. Ils seront huit à terme et remplaceront progressivement les Trackers qui arrivent en fin d'exploitation opérationnelle. Leur nouvelle version augmente la polyvalence avec la certification d'une version combi (20 passagers et 4 tonnes de fret) et d'une version évacuation sanitaire.

ÉQUIPE DE VOLTIGE



L'Équipe de voltige de l'armée de l'Air (EVAA) de la BA 701 de Salon-de-Provence, autre ambassadrice des Ailes françaises, est représentée par une patrouille de 3 Extra 330, dont le leader est en vol inversé (vol dos). Depuis plus de 50 ans maintenant, l'EVAA (une quinzaine de personnes) évolue dans le ciel du monde entier, réalisant des prouesses aéronautiques, soulignées par un panache tricolore. Dans cette discipline extrêmement exigeante, les pilotes témoignent d'un très grand savoir-faire à bord de leur aéronef. Régulièrement distingués dans le cadre de compétitions nationales et internationales, en individuel ou par équipe, leur excellence est représentative, plus généralement, du savoir-faire des pilotes et instructeurs de l'armée de l'Air, dès les premiers pas de la formation en vol.

SOMMAIRE DES TROUPES À L'HONNEUR



TROUPES À L'HONNEUR :
L'INITIATIVE EUROPÉENNE D'INTERVENTION

Le défilé du 14 Juillet met cette année à l'honneur l'Initiative européenne d'intervention (IEI). Lancée en 2018 afin de favoriser l'émergence d'une culture stratégique européenne et renforcer la capacité des Européens à agir ensemble, ce dispositif crée les conditions préalables pour de futurs engagements coordonnés et préparés conjointement, sur tout le spectre de crises affectant la sécurité de l'Europe.

Les étendards de 10 unités militaires représentant les 10 pays membres de l'IEI défileront dans l'ordre : France, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni.

SOMMAIRE DES TROUPES À PIED

NOTES

COMPAGNIE DU 3E RÉGIMENT D'INFANTERIE

- L'Espagne est présente dans toutes les missions européennes en cours, sans exception.
- Le régiment "Principe" est héritier du Tercio de Lombardie, créé en 1534, ce qui en fait une des plus anciennes unités d'Espagne et d'Europe.
- Le régiment a été engagé au sein de la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali). Au sein de la compagnie défilant, des éléments assuraient la garde du camp de Koulikouro, à 60 km de Bamako, qui regroupe l'essentiel des instructeurs européens. Dans la nuit du 24 au 25 février dernier, le camp a été attaqué par deux véhicules suicides djihadistes, accompagnés de tireurs. La garde a immédiatement réagi et détruit le premier véhicule dans le couloir d´entrée du camp, empêchant ainsi le déploiement des autres attaquants. Le deuxième véhicule a explosé sans faire de dégâts. Cette action particulièrement réactive témoigne de la haute qualité professionnelle de la brigade d'infanterie légère aérotransportable.

Lieu d´implantation : Siero (Asturies)

Devise de la Brigade : " Del pasado honor, del presente orgullo", "honneur du passé, fierté du présent".

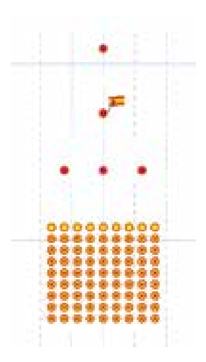
Subordination organique : Brigade d´infanterie légère aérotransportable (BRILAT).

Mission : Le régiment est une unité d'infanterie légère motorisée, capable de mener un large éventail de missions de sécurisation et de combat. Il a à ce titre été engagé sur de nombreux théâtres d'opération. Disposant de véhicules légers, il est facilement aérotransportable.

Effectif défilant : 86.

Autorité défilant en tête : capitaine commandant.

Composition / articulation : le chef du détachement, le drapeau et sa garde ; trois officiers ; neuf sous-officiers ; 72 soldats.



NOTES



ÉCOLE POLYTECHNIQUE

- Le 7 février 2019, la ministre des Armées a dévoilé le nom du nouveau pôle d'écoles, l'Institut Polytechnique de Paris, qui rassemble l'X, l'ENSTA Paris (l'École nationale supérieure de techniques avancées), l'ENSAE ParisTech (École nationale de la statistique et de l'administration économique), Télécom Paris et Télécom Sud Paris, allié à HEC et localisé sur le plateau de Saclay. L'objectif de ce champion national est de devenir une institution de sciences et technologies de rang mondial.
- L'École polytechnique constitue aussi un centre de recherche de premier plan comme en témoigne son 4e Prix Nobel, décerné au professeur Gérard Mourou, en octobre 2018.

Lieu d'implantation : Palaiseau (Essonne).

Date de création : 1794.

Devise : « Pour la Patrie, les sciences et la gloire ».

Subordination organique : sous la tutelle directe du ministère des Armées.

Mission : largement internationalisée (environ 40 % de ses étudiants et de son corps d'enseignants sont internationaux ; la mobilité internationale est obligatoire dans le cadre du cursus), l'École polytechnique associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveau scientifique et technologique. Sa formation promeut une culture d'excellence à forte dominante en sciences, ouverte sur une grande tradition humaniste.

À travers son offre de formation diversifiée – bachelor (niveau licence), cycle ingénieur polytechnicien, master, programmes gradués, programme doctoral, doctorat, formation continue – l'École polytechnique forme des décideurs à forte culture scientifique pluridisciplinaire en les exposant à la fois au monde de la recherche et à celui de l'entreprise. Les étudiants doivent à cet effet réaliser au minimum trois stages au cours de leur formation.

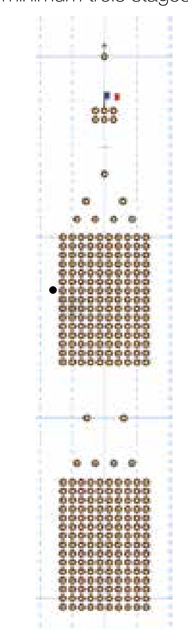
Avec ses 23 laboratoires, dont 22 sont des unités mixtes de recherche avec le CNRS, le centre de recherche de « l'X » travaille aux frontières de la connaissance sur les grands enjeux interdisciplinaires scientifiques, technologiques et sociétaux.

Durée de formation : 4 ans dont 18 mois de stage.

Effectif défilant : 320.

Autorité défilant en tête : colonel Bertrand Leduc, chef de corps et directeur de la formation humaine et militaire.

Composition/articulation : le chef de corps ; le drapeau et sa garde ; le lieutenant-colonel Jean-Pascal Griffon, commandant la promotion 2018 ; 12 cadres et 2 blocs de 150 élèves chacun.





Infos complémentaires

L'École polytechnique est militarisée en 1804 par Napoléon.
Le grand uniforme de l'École polytechnique est reconnaissable à son bicorne et à son épée, appelée « tangente », car elle doit rester tangente aux bandes rouges du pantalon.
Le drapeau de l'École reçoit les insignes de la Croix de la Légion d'honneur en 1914 et la Croix de guerre en 1922.
Afin de favoriser l'ouverture d'esprit et la connaissance des réalités sociales, les élèves réalisent un stage de formation humaine et militaire d'une durée de 6 mois, dispensé en 1re année. Conduit en France métropolitaine, en outre-mer, ou à l'étranger, au sein des armées ou d'un organisme civil, il est conçu sur la base d'une triple rupture : géographique, sociologique et intellectuelle.

NOTES

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE



- L'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) est l'unique école de formation des cadres, cadres supérieurs et hauts dirigeants de la gendarmerie nationale depuis un siècle.
- Elle assure la formation initiale, complémentaire et continue en préparant aux fonctions opérationnelles et de soutien de différents niveaux.
- L'unité qui défile est la 125e promotion. Elle porte le nom de « promotion du Centenaire ».

Lieu d'implantation : Melun (Seine-et-Marne).

Date de création : 31 décembre 1918 (Versailles).

Devise : « Des chefs pour votre défense et votre sécurité ».

Subordination organique : l'EOGN est rattachée au Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN), implanté à Rochefort (Charente-Maritime).

Mission : l'EOGN assure la formation des cadres dirigeants de la gendarmerie au commandement opérationnel et à l'exercice des responsabilités.

Elle prépare les jeunes officiers à l'exercice de leur premier commandement, et accompagne l'ensemble des officiers de la gendarmerie aux différents niveaux de responsabilités tout au long de leur carrière.

Inscrite dans la modernité, l'EOGN propose des enseignements professionnels fondés sur la pratique et les mises en situation ; elle s'appuie sur des outils numériques tels que le campus numérique et le Centre d'entraînement et de simulation au commandement opérationnel (CESCO).

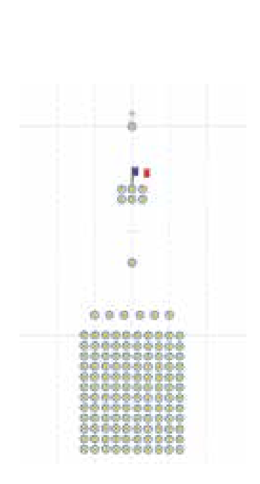
La formation militaire, tactique et professionnelle dispensée par des officiers-professeurs est enrichie par la transmission de savoir-être dans le cadre d'un parcours amenant les officiers à réfléchir sur le sens de leur engagement.

Durée de formation : de 1 mois pour les officiers de la réserve opérationnelle à 24 mois pour les officiers de recrutement externe et interne.

Effectif défilant : 134.

Autorité défilant en tête : colonel Benoît Gautier, directeur de l'enseignement.

Composition/articulation : le chef du détachement ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la troupe, commandant le 2e groupement d'instruction ; son adjoint ; les 4 commandants de peloton du groupement ; l'adjudant d'unité ; 120 élèves-officiers.





Infos complémentaires

L'EOGN, créée en décembre 1918 à Versailles, est installée à Melun depuis le 1er octobre 1945. Elle célébrera son centenaire en octobre 2019. Le 27 juin 2019, la 125e promotion, qui défile, a été baptisée « promotion du Centenaire » à l'occasion d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Intérieur.

En 2002, l'École s'ouvre à la formation initiale et accueille des candidatures universitaires. Depuis 2012, les candidats au recrutement doivent détenir au minimum un Master 2.

Les défilants portent la tenue de tradition de l'école appelée « Tétra ». La coiffe dite « Taconnet » comporte le galon d'élite, la cocarde et le plumet dont la couleur et la forme informent sur le rang de l'officier : bleu pour les officiers en formation, bleu et blanc pour les cadres, aigrette blanche pour le directeur de l'enseignement.

Le sabre, symbole du commandement de l'officier, est remis aux jeunes officiers au cours d'une cérémonie nocturne.

Parmi les neuf cadres de l'effectif, défile un officier de la Guardia Civil espagnole.

NOTES

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

- Grande école d'enseignement supérieur, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM) assure la formation initiale des officiers de l'armée de Terre issus du recrutement externe.
- Les cadres et élèves-officiers qui défilent appartiennent au 1er bataillon de France.

Lieu d'implantation : Camp de Coëtquidan, Guer (Morbihan).

Date de création : 1802.

Devise : « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de Terre.

Mission : le projet pédagogique de l'ESM est de former les jeunes officiers à devenir des décideurs et meneurs d'hommes. Les élèves-officiers y développent leur personnalité, leur culture générale, leur sens des valeurs, leur aptitude au commandement et leurs compétences professionnelles.

La formation pluridisciplinaire dispensée s'articule autour de trois piliers : formation militaire, formation académique, formation humaine. La dimension internationale est évidemment prise en compte.

Le diplôme de Saint-Cyr confère le grade de master. Les élèves-officiers de la filière « sciences de l'ingénieur » se voient décerner le titre d'ingénieur.

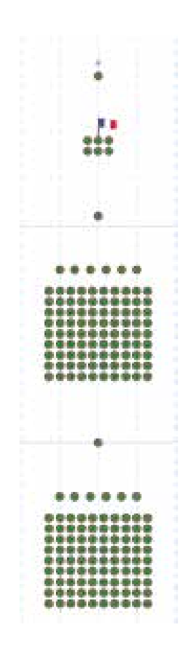
Durée de formation : 3 ans ; 1 an pour les officiers recrutés sur titre.

Effectif défilant : 201.

Autorité défilant en tête : colonel Thibaud Thomas, commandant le 1er bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la 1re compagnie ; rang de cadres ; les sous-lieutenants de la 1re compagnie sur 10 colonnes ; le commandant de la 2e compagnie ; rang de cadres ; les sous-lieutenants de la 2e compagnie sur 10 colonnes.

Troupes à pied





Infos complémentaires

199 élèves-officiers dont 13 femmes appartiennent au 1er bataillon de France. Parmi eux, 133 issus des classes préparatoires aux grandes écoles, 21 Français recrutés sur titre (BAC+5), 6 élèves du Golfe (6 Koweitiens et 1 Saoudien) en formation au Centre international de formation (CIF) et 31 élèves-officiers étrangers.

Du 10 au 14 mai 2018, les sous-lieutenants du 1er bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se sont relayés en courant le long des 670 km de la ligne de front de la Première Guerre mondiale. Baptisée « Les Tranchées de nos mémoires », ce relais mémoriel et solidaire a débuté à Armentières pour rejoindre Lunéville.

NOTES



ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES

- L'École militaire interarmes (EMIA) constitue, avec l'École spéciale militaire (ESM), un des cursus de formation des officiers de l'armée de Terre. Elle est l'école de promotion interne de l'armée de Terre. Ouverte aux sous-officiers et militaires du rang titulaires d'un baccalauréat, comptant au moins trois ans de service et âgés de 23 à 29 ans, son accession se fait sur concours ou sur titre.
- La promotion qui défile a été baptisée « Général Le Boudec ».

Lieu d'implantation : Camp de Coëtquidan, commune de Guer (Morbihan).

Date de création : 1961.

Devise : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de Terre.

Mission : l'EMIA assure la formation initiale des officiers de l'armée de Terre recrutés par la voie interne dans le corps des sous-officiers et des engagés volontaires de l'armée de Terre.

Les élèves sont formés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes d'encadrement, voire de conception et de direction au sein de l'armée de Terre, du ministère des Armées et des états-majors multinationaux.

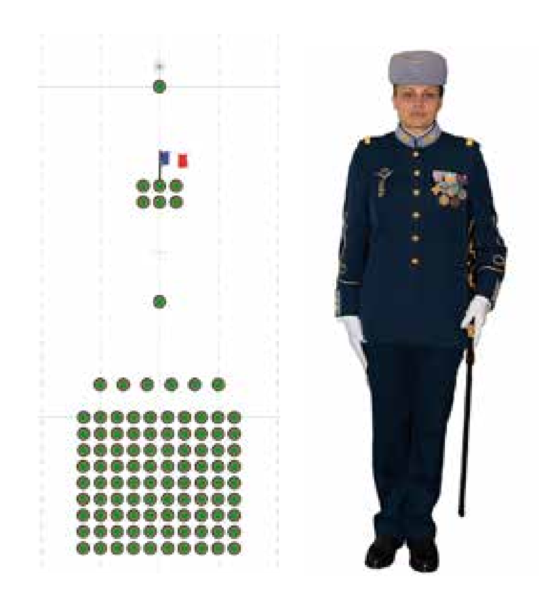
La formation pluridisciplinaire qui y est dispensée s'articule autour de trois piliers : formation militaire, formation académique, formation humaine. La dimension internationale qu'exigent les engagements opérationnels est prise en compte. Les officiers élèves se voient décerner en fin de scolarité le grade universitaire de licence.

Durée de formation : 2 ans.

Effectif défilant : 104.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Édouard Le Jariel des Chatelets, commandant de l'École militaire interarmes.

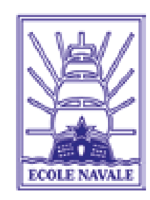
Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; le lieutenant-colonel Philippe Barrovecchio, commandant la 1re brigade ; 6 cadres ; la promotion.



Infos complémentaires

L'EMIA a été créée en 1961 par le général de Gaulle. Elle est l'héritière des anciennes écoles d'armes. Fidèle aux valeurs de générosité et de solidarité de l'École militaire interarmes, la promotion « Général Le Boudec » a souhaité apporter son soutien aux Pupilles de la Nation durant leur dernière année de scolarité. Ils ont ainsi organisé un saut en parachute et une journée au Puy du Fou avec de jeunes Pupilles et leurs accompagnants.

NOTES



ÉCOLE NAVALE

- Grande école militaire de la mer, l'École navale assure la formation de tous les officiers de la Marine nationale ainsi que la formation continue des marins des spécialités nautiques.
- Elle contribue à générer les compétences de haut niveau dont la Marine nationale aura besoin demain, alors que ses bâtiments, fortement automatisés, sont mis en œuvre par des équipages resserrés qui doivent faire preuve de polyvalence.

Lieu d'implantation : Lanvéoc-Poulmic (Finistère).

Date de création : 1830.

Devise : « Parere antequam prodesse » (Obéir avant de commander).

Subordination organique : Direction du personnel militaire de la marine.

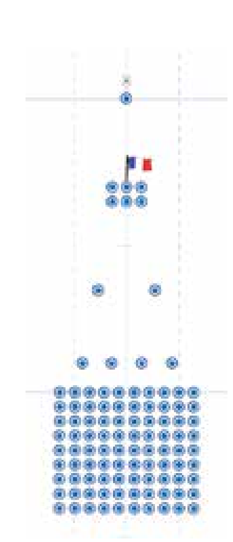
Mission : l'École navale assure la formation initiale de tous les officiers de la Marine nationale, la formation continue des marins des spécialités nautiques telles navigateur-timonier, manœuvrier et guetteur sémaphorique ; elle participe à la formation des administrations de la mer (commissariat des armées, gendarmerie, affaires maritimes, douanes) et propose des formations aux étudiants civils dans les spécialités de l'ingénierie navale, de la culture maritime et du *leadership*.
L'École navale s'appuie sur son institut de recherche (IRENav), sa chaire de cyber-défense des systèmes navals, son pôle de formation au *leadership* opérationnel, ainsi que son centre de formation maritime, à partir desquels elle a développé des compétences uniques.
Les valeurs inculquées aux officiers en formation sont les mêmes que celles portées par la Marine nationale dans sa devise datant du XIXe siècle et inscrite en lettres d'or sur ses bâtiments : « Honneur, Patrie, Valeur, Discipline ».
L'École navale entretient des liens forts avec les académies navales étrangères. En effet, chaque année, elle offre la possibilité à ses officiers aspirants de passer un semestre d'échanges dans un pays partenaire, en Europe, aux États-Unis ou au Maroc.
De la même façon, l'École navale accueille régulièrement des cadets européens.

Durée des formations : 1 semaine à 3 ans.

Effectif défilant : 103.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Thomas Vuong, directeur du département des Écoles.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 chefs d'unité ; 4 chefs de section ; 90 élèves, dont 10 étrangers.





Infos complémentaires

L'École navale fut d'abord embarquée en rade de Brest sur l'Orion, puis sur trois navires appelés Borda (auxquels fait référence aujourd'hui encore le surnom des officiers élèves, les « bordaches »). Désormais implantée sur la presqu'île de Crozon, elle a été inaugurée en 1965 par le général de Gaulle.
Les élèves qui défilent embarqueront, l'année prochaine, pour leur premier déploiement opérationnel, au travers de la mission Jeanne d'Arc, durant leur sixième et dernier semestre de formation. Ils seront intégrés aux équipages d'un porte-hélicoptères amphibie et d'une frégate. Ce 14 Juillet, leurs aînés de la promotion EN16 sont sur le chemin du retour. Leur déploiement d'une durée de 5 mois les a menés jusqu'au continent américain.
Parmi les anciens élèves de l'École navale, on retrouve l'écrivain Pierre Loti, le physicien Maurice De Broglie, Jacques-Yves Cousteau, le navigateur Éric Tabarly, ou encore le philosophe Michel Serres.

NOTES



ÉCOLE DE L'AIR

- École militaire et aéronautique, l'École de l'air forme tous les officiers de l'armée de l'Air.
- Cette école de commandement s'appuie sur trois axes de formation :
  - une formation de combattant et de chef militaire développant les aptitudes au commandement ;
  - une formation académique d'expert du milieu aéronautique et spatial ;
  - une formation aéronautique.
- Depuis le 1er janvier 2019, l'École est devenue un « Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Établissement (EPSCP-GE) ». Elle a pour ambitions de maîtriser et diversifier son offre de formation ; développer la dimension innovation et recherche du site de Salon-de-Provence ; accroître le rayonnement et l'ouverture de l'École à l'échelle nationale et internationale.

Lieu d'implantation : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Date de création : 1935 (Versailles).

Devise : « Faire Face ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de l'Air.

Mission : forte d'un effectif annuel de près de 700 étudiants, l'École de l'air est une école au cœur de la recherche et de l'innovation, ouverte sur l'industrie.
Campus aéronautique et spatial, l'École de l'air adosse ses cursus de formation à la recherche. Afin de dispenser des enseignements au plus haut niveau, elle s'appuie sur le Centre de recherche de l'École de l'air qui dispose de plusieurs plateformes de recherche et d'expérimentation.
Elle forme tous les officiers de l'armée de l'Air au travers de trois axes de formation : développement des aptitudes au commandement indispensables à la tenue d'un premier emploi en milieu opérationnel ; formation académique d'expert du milieu aéronautique et spatial ; formation aéronautique avec la délivrance d'un premier brevet aéronautique de vol à voile.

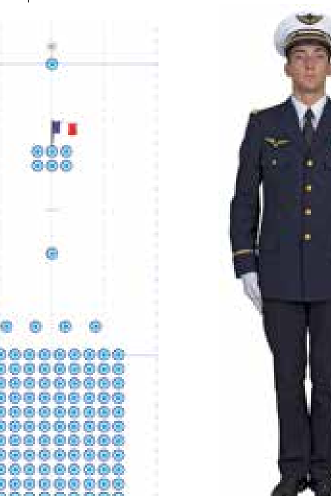
L'École assure en outre la formation d'opérateurs au profit de plusieurs ministères via le Centre d'excellence drone (CED), en charge de l'anticipation, de la recherche et du développement de produits par l'innovation. Deux entités ont été créées dans cette même optique : la chaire d'enseignement et de recherche « cyber résilience aérospatiale » et le Centre d'excellence cyber.
En parallèle, l'École de l'air continue de développer de nombreux partenariats avec les industriels du monde aéronautique et spatial.

Durée de formation : 3 ans pour le cursus master ; 2 ans pour le cursus licence ; de 4 semaines à 4 mois pour le cours des officiers.

Effectif défilant : 122.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Anne-Laure Michel, Directrice générale de la formation militaire à l'École de l'air.

Composition/articulation : le chef du détachement ; le drapeau et sa garde ; 5 cadres ; 110 élèves.





Infos complémentaires

La devise est celle du capitaine Georges Guynemer, prestigieux pilote de chasse tombé au combat le 11 septembre 1917 à Poelkapelle (Belgique).
Les élèves du personnel navigant effectuent également une année supplémentaire à Salon-de-Provence au Centre de formation aéronautique militaire initial (CFAMI). L'objectif est d'offrir aux officiers issus de l'École de l'air des compétences techniques et des qualités humaines pour faire face à l'ensemble des situations qu'ils rencontreront au cours de leur carrière.
Parmi les 120 élèves, défilent 13 élèves étrangers ressortissants d'Allemagne, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Guinée, de Madagascar, du Mali, et du Togo.

NOTES

ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES



L'École des commissaires des armées (ECA) est une grande école militaire interarmées. Elle forme des officiers responsables de l'administration générale et des soutiens communs au profit des forces armées et des grands services du ministère. Une attention toute particulière est portée à l'apprentissage des responsabilités, à l'autonomie, au rôle de chef et à la direction d'équipes.

Lieux d'implantation : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Dates de création : 2013.

Devise : « Former pour transformer ».

Subordination organique : Service du commissariat des armées (SCA).

Mission : l'ECA forme les officiers, futurs cadres de direction, qui exercent des fonctions d'administration générale et de soutien au profit des forces et des services. Dès leur sortie de l'école, ils sont en charge du soutien et de l'administration générale de leur unité.

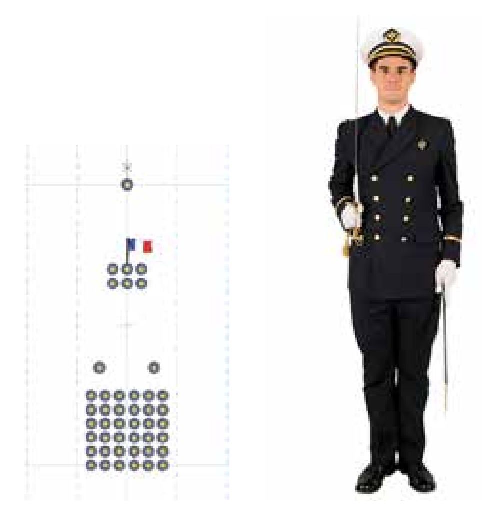
Les commissaires sont experts de haut niveau dans les domaines de l'administration et du soutien : finances, achats, audits, affaires juridiques, administration du personnel, logistique, management. Administrateurs, logisticiens et gestionnaires des armées, ils sont aussi leurs conseillers juridiques opérationnels, déployés au plus près des forces sur tous les théâtres d'opérations.

Durée de formation : 24 mois.

Effectif défilant : 45.

Autorité défilant en tête : commissaire en chef de première classe David Leroy, directeur adjoint de l'école.

Composition/articulation : le chef du détachement ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la promotion 2018 « Centenaire de la Victoire » et un cadre de l'École ; un bloc de 36 élèves commissaires.



Infos complémentaires

Le 29 novembre 2018, la promotion « Centenaire de la Victoire » a été baptisée par le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées, à l'occasion de la célébration des 5 ans du corps des commissaires des armées. La promotion a ainsi souhaité honorer le sacrifice des soldats de la Grande Guerre et l'effort d'une Nation toute entière.

NOTES



ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

- Les écoles du Service de santé des armées (SSA), constituées des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron et de l'École du Val-de-Grâce (EVDG), assurent la formation initiale et continue du personnel de santé du ministère des Armées.
- Depuis le 1er septembre 2018, infirmiers et praticiens militaires sont rassemblés à Bron dans une nouvelle entité : les Écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB). Il s'agit du seul établissement à regrouper des écoles d'officiers (l'École de santé des armées — ESA) et de sous-officiers (l'École du personnel paramédical des armées — EPPA).

Lieux d'implantation : Lyon-Bron (Rhône) pour les EMSLB ; Paris pour l'EVDG.

Dates de création : 2005 pour l'EVDG ; 2018 pour les EMSLB.

Devise : « Votre vie, notre combat » (devise du SSA).

Subordination organique : Direction de la formation, de la recherche et de l'innovation du Service de santé des armées.

Mission : les élèves des EMSLB suivent un double cursus de formation, civil et militaire, pour les préparer à l'exercice de leur futur métier. Les écoles leur apportent un soutien pédagogique et assurent l'enseignement complémentaire médico-militaire spécifique à leur affectation, 80 % d'entre eux seront envoyés en opérations extérieures dans les deux ans qui suivent la fin de leurs études.

L'EVDG fédère l'ensemble de l'enseignement du personnel employé par le SSA : praticiens, militaires infirmiers, techniciens des hôpitaux des armées. Elle assure la formation initiale des internes des hôpitaux des armées. Elle prend également en charge l'enseignement complémentaire, spécifique à la pratique au sein des trois armées, pour les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires et les commissaires des armées servant au sein du SSA.

Dans une démarche permanente d'innovation au sein du SSA, les écoles utilisent des outils de simulation modernes pour placer les élèves et stagiaires en situations proches du réel. L'ensemble des professionnels de santé du SSA est formé à la médecine de guerre.

Durée des formations : 6 ans de tronc commun à l'ESA, puis 3 ans pour les internes de médecine générale et 6 ans pour les internes de médecine spécialisée à l'EVDG et en Hôpitaux d'instruction des armées ; 6 ans pour les élèves-pharmaciens ; 39 mois pour les élèves infirmiers ; 11 mois pour les élèves aides-soignants de l'EPPA.

Effectif défilant : 156.

Autorité défilant en tête : médecin chef Gérard Péralta, chef du département formation initiale spécialisée de l'EVDG.

Composition/articulation : : le chef de détachement ; 2 cadres ; les drapeaux des ESA et de l'EVDG et leurs gardes ; 3 cadres et 90 élèves ; 1 cadre ; le drapeau de l'EPPA et sa garde ; 1 cadre et 40 élèves.



Infos complémentaires

Chaque année, plus de 1 500 candidats tentent le concours d'entrée de l'ESA et 3 000 tentent le concours de l'EPPA ; 115 sont admis à l'ESA et 60 à l'EPPA.
Les EMSLB comptent, avec 65 % de femmes, le plus fort taux de féminisation des écoles militaires.
Les élèves de l'ESA qui défilent sont issus de la 2e compagnie (en 2e année de médecine), promotion « médecin général inspecteur Henri Rouvillois », l'un des pères fondateurs de la chirurgie de guerre moderne, initiateur des ambulances chirurgicales automobiles de la Grande Guerre, durant laquelle il prit en charge plus de 11 000 blessés graves.
Les élèves infirmiers sont de la 3e compagnie, (en 3e et dernière année), promotion « capitaine Jacqueline Domergue », infirmière parachutiste décédée durant la guerre d'Algérie.

Troupes à pied

NOTES



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS DE L'INFRASTRUCTURE MILITAIRE

- L'École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire (ENSIM) est une grande école d'officiers implantée à Angers. Elle est née d'un partenariat entre le ministère des Armées et l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM).
- L'ENSIM est née consécutivement à la création du corps interarmées des Ingénieurs militaires de l'infrastructure (IMI). Les IMI sont les héritiers de 500 ans d'ingénierie militaire et les descendants du maréchal de Vauban.
- Elle forme à la fois des officiers et des ingénieurs généralistes de haut niveau, orientés dans les domaines du bâtiment et du génie civil, prêts à servir au sein du Service d'infrastructure de la Défense (SID), au profit des forces armées, en métropole, en outre-mer, à l'étranger et en opérations extérieures.

Lieux d'implantation : Angers (Maine-et-Loire).

Date de création : 13 décembre 2010.

Subordination organique : Direction centrale du service d'infrastructure de la Défense.

Mission : l'École a pour mission d'assurer la formation initiale des IMI qui sont les officiers du SID, service interarmées en charge de la réalisation de toutes les infrastructures du ministère et responsable de la gestion de tout le patrimoine immobilier des armées.

La formation militaire dure 1 an et se décompose en trois parties. L'École polytechnique en assure la formation initiale, puis les élèves-officiers poursuivent leur formation à Saint-Cyr, à l'École navale ou à l'École de l'air. Enfin, ils effectuent un stage de 6 à 7 mois au sein d'une unité. Ils y exercent des responsabilités de commandement.

À son issue, les élèves-officiers suivent leur formation d'ingénieur à l'ENSAM sur le campus d'Angers, au terme de laquelle ils obtiennent le diplôme d'ingénieur généraliste. Cette période dure 3 ans. La 1re année de la formation d'ingénieur est un tronc commun ; l'enseignement dans les domaines de l'infrastructure se fait en 2e et 3e année. Tout au long de leur formation, une place importante est donnée à la réalisation de projets et de stages en entreprises, dans des laboratoires de recherche, en ONG voire en ambassade.

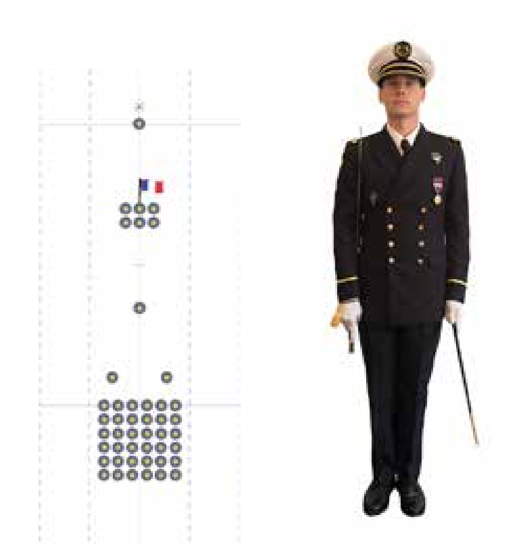
L'enjeu est de former des hommes et des femmes ayant le goût des responsabilités et des défis, et pour qui les mots « servir », « engagement », « fraternité » et « cohésion » ont un sens.

Durée des formations : 4 ans.

Effectif défilant : 46.

Autorité défilant en tête : ingénieur en chef de 2e classe, Thierry Chapelet, directeur des études.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 chef de peloton ; 2 chefs de section ; 36 élèves.



Infos complémentaires

L'ENSIM s'est vue confier le 18 juillet 2012 le drapeau de l'École supérieure du génie militaire (ESGM) dissoute en 1995.
L'insigne des IMI représente un front bastionné, conception emblématique du maréchal de Vauban, fondateur du corps des ingénieurs du Roi en 1690. Il devient le corps royal du génie, puis évolue sous différentes appellations, pour renaître sous la forme actuelle d'un corps interarmées unique : les IMI.
La tenue vestimentaire des IMI s'inspire de celle des services interarmées. Il s'agit d'une tenue bleue marine. Les épaulettes sont en velours noir, couleur propre aux officiers du génie militaire instaurée sous Vauban. Les attributs et les insignes distinctifs sont les boutons, le macaron de casquette pour les hommes ou de tricorne pour les femmes, l'insigne de bonnet de police et les fourreaux d'épaules.
Les élèves sont recrutés sur concours à l'issue de 2 années de classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques.

NOTES



ÉCOLE DE GENDARMERIE DE ROCHEFORT

- L'École de gendarmerie de Rochefort est une école de formation initiale et continue pour les sous-officiers du Corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN),
- La 64e promotion du Brevet élémentaire de spécialiste qui défile est composée des élèves sous-officiers du CNF-CSTAGN. Elle porte le nom du gendarme Etevenard, de la brigade de Clichy, décédé en portant secours à une personne en danger en août 1874.
- L'école de gendarmerie de Rochefort a célébré ses 20 ans au 1er juillet de cette année.

Lieu d'implantation : Rochefort (Charente-Maritime).

Date de création : 1er juillet 1999.

Devise : « Apprendre à devenir meilleur ».

Subordination organique : l'École de gendarmerie de Rochefort est rattachée au Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN), implanté à Rochefort et rattaché à la Direction générale de la gendarmerie nationale.

Mission : grâce à la formation initiale et continue qu'elle offre aux sous-officiers du CSTAGN, l'école de gendarmerie de Rochefort contribue à l'efficience du soutien administratif et logistique des unités opérationnelles de la gendarmerie nationale, engagées au quotidien dans la lutte contre l'insécurité. L'école de gendarmerie de Rochefort participe au dispositif de sécurité publique générale de la gendarmerie en formant les élèves gendarmes adjoints volontaires.

Ouverte vers l'extérieur et l'international, l'École propose l'enseignement des langues européennes et arabes et prépare les militaires de la gendarmerie aux missions extérieures. Elle forme à la langue française, les stagiaires étrangers afin de leur permettre de suivre un cursus dans les écoles d'application, et de fournir ponctuellement, à la demande, des contributions sous forme de travaux de traduction.

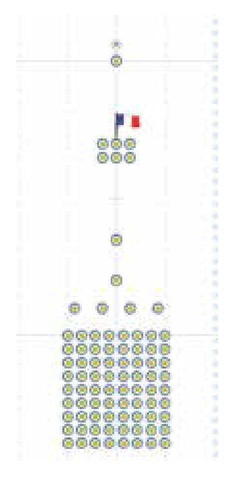
Enfin, l'École de gendarmerie de Rochefort met ses structures et ses savoir-faire pédagogiques au service de la formation militaire initiale des cadres hospitaliers du Service de santé des armées, de la formation au maniement des armes des polices municipales, et de la formation à la gestion de crises des cadres de direction de l'Éducation nationale.

Durée des formations : la formation initiale du Brevet élémentaire de spécialiste se décompose en deux phases : une formation militaire initiale de 13 semaines, complétée par une formation soutien opérationnel de 2 semaines, suivie d'une formation de spécialisation de 9 à 22 semaines en fonction de la spécialité choisie. Pour la formation continue, le Brevet supérieur de spécialiste comprend une préparation en unité de 6 mois, suivie d'un stage.

Effectif défilant : 85.

Autorité défilant en tête : colonel Christophe Poussereau, commandant en second.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la troupe ; le commandant du CNF-CSTAGN ; les quatre commandants de peloton ; 72 élèves sous-officiers de la promotion, dont 52 femmes.



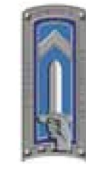


Infos complémentaires

Implantée sur le site d'une base qui a abrité l'armée de l'Air jusqu'en 1978 et la Marine nationale jusqu'en 2002, l'École de gendarmerie de Rochefort y a pris ses quartiers en 1999 et occupe désormais seule ce site historique. Le CNF-CSTAGN est transféré de l'École de gendarmerie de Chaumont à l'École de gendarmerie de Rochefort en 2001.

Elle héberge également le Centre national de formation aux langues et à l'international de la gendarmerie (CNFLIG), ainsi qu'une école de formation pour les Gendarmes adjoints volontaires (GAV).

NOTES



ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE

- Les élèves de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) sont les futurs cadres de l'armée de Terre. L'École est dotée des derniers équipements pour dispenser une formation résolument tournée vers l'engagement opérationnel.
- La 333e promotion du 3e bataillon a été baptisée « adjudant-chef El Gharrafi » le 6 juin à l'ENSOA. Chaque promotion reçoit le nom d'un sous-officier émérite qui guidera symboliquement la vie professionnelle des futurs sergents. L'adjudant-chef El Gharrafi, engagé en 1993 au titre de la Légion étrangère est décédé en Afghanistan le 1er décembre 2011.

Lieu d'implantation : Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).

Date de création : 1963.

Devise : « S'élever par l'effort ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de Terre.

Mission : : l'École forme les jeunes chefs « Au Contact » dont l'armée de Terre du XXIe siècle a besoin, au profit de l'armée d'active comme de ses réserves.

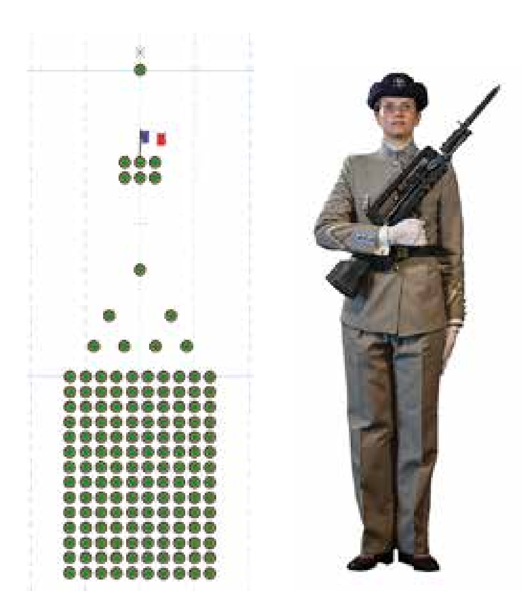
Elle délivre deux types de formations : la formation générale de 1er niveau (FG1) qui permet d'acquérir un savoir-être se traduisant par une aptitude à commander, instruire et éduquer un groupe d'une dizaine de militaires. La formation générale de 2e niveau (FG2) qui, grâce à un stage de perfectionnement de trois semaines, donne à chaque sous-officier les connaissances théoriques, méthodes de réflexion et outils nécessaires pour remplir les fonctions de commandement d'une trentaine de militaires.

Durée des formations : 8 mois pour les élèves volontaires sous-officiers (EVSO) ; 4 mois pour les Élèves sous-officiers (ESO).

Effectif défilant : 154.

Autorité défilant en tête : colonel Jean de Mesmay, directeur général de la formation.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; le 3e bataillon est composé de : 1 officier supérieur (le commandant du bataillon), 2 commandants de compagnie, 4 chefs de section, 12 sous-officiers formateurs et 132 élèves.



Infos complémentaires

La 333e promotion du 3e bataillon « adjudant-chef El Gharrafi », commandée par le lieutenant-colonel Pierre, est composée de 362 EVSO dont 72 femmes.
Les élèves sont issus d'un recrutement direct issu du civil ; leur formation dure 8 mois.
En 2018, l'école a formé 3500 élèves.

NOTES



ÉCOLE DE MAISTRANCE

- L'École de maistrance assure la formation initiale des officiers mariniers, c'est-à-dire les sous-officiers de la Marine nationale.
- En quatre mois, l'école dispense un savoir-être de marin militaire, inculque un esprit d'équipage, et développe le sens des responsabilités de ses élèves.
- La rentrée 2018 a vu l'ouverture d'une antenne de l'école à Saint-Mandrier, dans le Var, pour former un flux plus important d'officiers mariniers. La Marine nationale vise un flux annuel de formation de 1 250 maistranciers à l'horizon 2023-2024.

Lieu d'implantation : Brest (Finistère) et Saint-Mandrier (Var).

Date de création : 1933.

Devise : « Honneur, patrie, valeur, discipline ».

Subordination organique : Direction du personnel militaire de la Marine.

Mission : au cœur des équipages, entre les officiers et les matelots, les officiers mariniers constituent l'ossature de la Marine. « Maistrance » forme les officiers mariniers recrutés par voie directe : ils représentent la moitié des officiers-mariniers de la Marine.

L'École de maistrance assure la formation initiale des officiers mariniers sur les plans militaire et maritime. Elle les prépare en amont de leurs formations de spécialités et avant qu'ils n'exercent des postes d'encadrement dans les différentes forces. Les maistranciers reçoivent pour cela une formation militaire, maritime et académique : un apprentissage des savoir-faire élémentaires et du savoir-être de l'officier marinier. L'École de maistrance s'attache également à faire naître et développer l'esprit d'équipage par des actions pédagogiques qui rassemblent l'ensemble d'une session autour de valeurs et expériences communes.

Après leur formation initiale, les maistranciers rejoignent une école de spécialité pour acquérir une compétence technique dans le métier qu'ils ont choisi, avant d'embarquer sur les bâtiments de combat ou d'autres unités opérationnelles de la Marine nationale où ils occuperont rapidement des rôles de chef d'équipe.

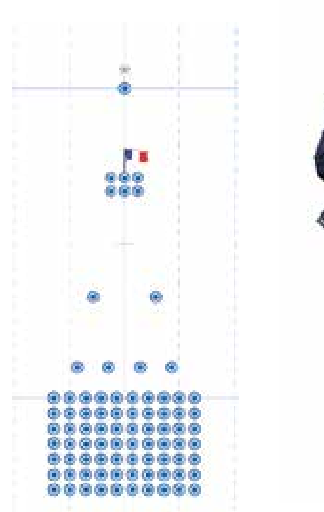
Au cours de leur carrière, ils pourront aller jusqu'au Brevet de maîtrise équivalent à un niveau licence, voire intégrer un cursus officier.

Durée de formation : 17 semaines.

Effectif défilant : 83.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Stanislas-Xavier Azzis, directeur de l'École de maistrance.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 officiers ; 4 majors, capitaines ou adjudants de compagnie ; 70 élèves.



Infos complémentaires

1933 voit la création des premières Écoles de maistrance. Ce vocable correspondait à trois écoles distinctes – Maistrance « Pont » à Brest, Maistrance « Machine » à Saint-Mandrier et Maistrance « Aéronavale » à Saint-Raphaël. C'est en 1988 que l'école prend la forme qu'on lui connaît.

L'École de maistrance s'est vue remettre son propre drapeau par le ministre de la Défense le 10 octobre 2009, le 9e drapeau de la Marine nationale.

Pour resserrer encore les liens et développer l'esprit d'équipage cher à la Marine, les trois sessions sont regroupées au sein d'une seule promotion annuelle.

La promotion de cette année a pris le nom du capitaine de vaisseau Philippe Tailliez. Officier de Marine, plongeur sous-marin et écrivain français, il a été un des pionniers de la plongée sous-marine en scaphandre autonome, aux côtés de Frédéric Dumas et Jacques-Yves Cousteau.

NOTES



ÉCOLE DE FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

- Pilier de l'engagement opérationnel de l'armée de l'Air et véritable *hub* en matière de formation, l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air (EFSOAA) forme la totalité des mécaniciens aéronautiques des trois armées et de la gendarmerie.
- Elle est, de surcroît, responsable de l'ensemble de la formation militaire de tous les sous-officiers de l'armée de l'Air.

Lieu d'implantation : Rochefort (Charente-Maritime).

Date de création : 1933.

Devise : « S'armer pour le futur ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de l'Air.

Mission : pôle unique de formation à la maintenance aéronautique des armées, l'EFSOAA a pour mission de fournir en permanence aux forces, des spécialistes motivés, compétents, formés au juste besoin à chaque phase de leur carrière. Elle forme ainsi 6300 élèves et stagiaires par an (soit près de 8000 actes de formation), dont près de 5000 en formations techniques (soit la totalité des mécaniciens aéronautiques des trois armées et de la gendarmerie), et 2300 en formations militaires.

Acteur essentiel du dispositif de formation de l'armée de l'Air, elle assure également la formation militaire de tous les sous-officiers de l'armée de l'Air. Les jeunes élèves, après avoir effectué 4 mois de formation militaire, sont orientés vers des écoles de spécialisation professionnelle. Plus de 60% d'entre eux restent à Rochefort pour effectuer leur formation professionnelle dans dix spécialités différentes.

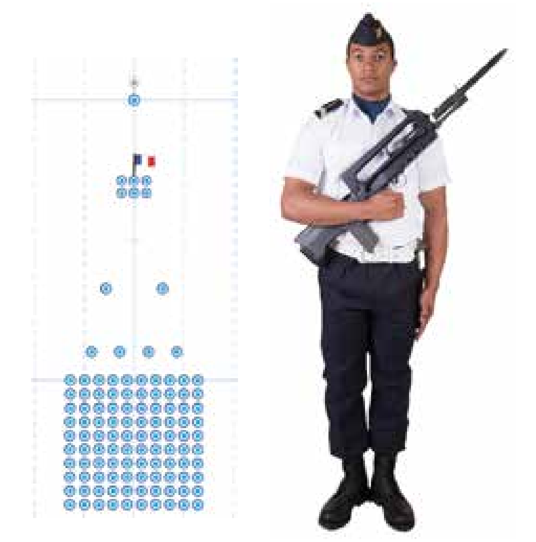
Les enseignements forment 2200 élèves et stagiaires chaque jour aux métiers liés à la maintenance aéronautique, mais aussi à certaines spécialités sol, telles que les systèmes d'information et de communication, la logistique ou l'infrastructure opérationnelle.

Durée des formations : la formation militaire initiale dure 15 semaines et la formation professionnelle entre 12 et 49 semaines selon les spécialités.

Effectif défilant : 113.

Autorité défilant en tête : général de brigade aérienne Manuel Alvarez, commandant l'EFSOAA, commandant la base aérienne 721 « Adjudant Gémot », commandant la base de défense Rochefort-Cognac, et délégué militaire départemental de Charente-Maritime.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 officiers commandant de compagnie ; 4 chefs de section ; 100 élèves et cadres.



Infos complémentaires

Initialement installée sur le site de Rochefort-Soubise, l'EFSOAA a déménagé vers le site actuel de Rochefort-Saint-Agnant, le 19 juin 1978.
« S'armer pour le futur » est la devise de l'École. « S'armer » évoque à la fois la formation et la Défense. « Le futur » inspire la haute technologie et renvoie aux évolutions de l'institution face aux nouvelles technologies de la Défense.
L'École des apprentis mécaniciens de l'armée de l'Air est créée en août 1933. Dispersée en 1940, reconstruite à Agadir et à Chambéry pendant la guerre, elle est regroupée de nouveau à Rochefort à partir de 1945. À partir du 1er juillet 1996, l'école assure également la formation militaire initiale des sous-officiers. En septembre 1998, elle prend la dénomination d'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air.

NOTES



ÉCOLE DES MOUSSES

- L'École des mousses fête, cette année, les 10 ans de sa réouverture dans le cadre du plan « Égalité des chances ». Elle a mis en place un projet pédagogique original et efficace qui permet à des adolescents, dont certains ont eu un parcours de vie accidenté, de reprendre confiance en eux et de s'épanouir au service de la Nation. L'École recrute ainsi des jeunes de 16 à 18 ans, sans condition de diplôme.
- Depuis 2009, 1 848 mousses ont rejoint la Marine nationale comme matelots.

Lieu d'implantation : l'École des mousses est implantée au Centre d'instruction naval (CIN) de Brest (Finistère). Elle possède depuis le 1er juillet 2016 une antenne à Cherbourg (Manche).

Date de création : 1856.

Devise : « Mousse, sois toujours vaillant et loyal ».

Subordination organique : Direction du personnel militaire de la Marine.

Mission : l'École des mousses forme de jeunes Français souhaitant apprendre rapidement un métier au sein de la Marine nationale. Elle assure la formation initiale militaire, maritime et académique des élèves. En classes aux effectifs réduits, ils apprennent un savoir-être de marin militaire, se mettent à niveau dans les matières académiques et acquièrent et entretiennent une condition physique de très bon niveau. Les moteurs de la pédagogie à l'École des mousses sont l'esprit d'équipage et la mise en application immédiate des notions théoriques, avec toujours la mer pour cadre.

La scolarité du mousse se découpe en trois parties : durant 7 mois, en tronc commun, les élèves apprennent à découvrir toutes les composantes de la Marine, s'amarinent sur les goélettes de l'École navale et l'*Atout Chance* (voilier de l'École des mousses), et assimilent les rudiments militaires ; ils renforcent leur socle de connaissances académiques pour se préparer à l'un des neuf métiers parmi lesquels ils choisiront leur orientation ; enfin, ils consacrent 2 mois en préparation à leur métier.

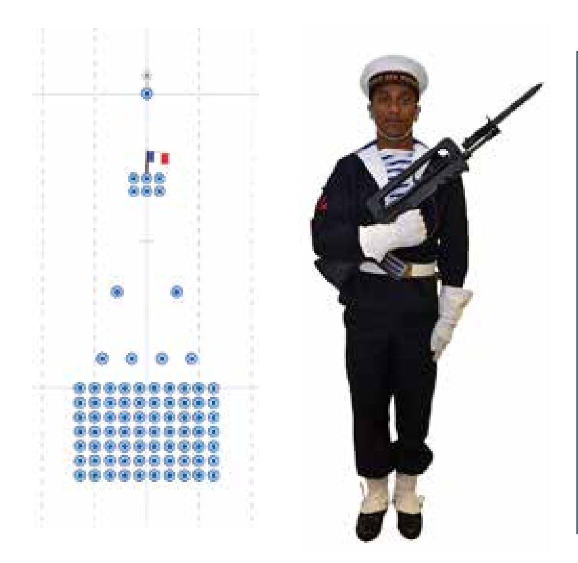
À l'issue de la scolarité à l'École des mousses, dès l'obtention de leur brevet équipage, ils rejoignent une formation élémentaire métier dans une école de spécialité pour 4 à 8 semaines. Au terme de leur formation ils peuvent s'engager pour 4 ans comme quartier-maître de la flotte.

Durée de formation : 10 mois.

Effectif défilant : 83.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Emmanuel Rouve, directeur de l'École des mousses et ancien mousse lui-même.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 officiers subalternes ; 4 majors, capitaines ou adjudants de compagnie ; 70 élèves.



Infos complémentaires

Sous la Restauration (1815-1830), la Marine se réorganise pour pallier les séquelles laissées par les guerres napoléoniennes. Par l'ordonnance du 13 novembre 1822, le corps des Équipages de ligne, aujourd'hui nommés Équipages de la flotte, prévoit l'incorporation de jeunes garçons, enfants de marins, pupilles de la Nation, ou d'ouvriers de marine dont les seules conditions d'engagement sont d'être « sains de corps et vaccinés » et âgés de 12 à 14 ans.
Chaque division du corps des Équipages de ligne comprend une compagnie de mousses qui reçoit une formation élémentaire d'écriture et de lecture, ainsi qu'une formation professionnelle maritime et militaire.
L'École des mousses est créée par un décret du 5 juin 1856 et rassemble les compagnies précédemment intégrées aux divisions des Équipages de ligne. Fermée en 1988, elle rouvre ses portes en 2009 dans le cadre du plan « Égalité des chances ».

NOTES



1ER ET 2^E^ RÉGIMENTS D'INFANTERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

- Les Régiments d'infanterie (RI) de la garde républicaine sont chargés de la protection quotidienne des lieux de pouvoir de la République, relevant du pouvoir exécutif, législatif, ou judiciaire. Ainsi, ils ont sous leur protection des bâtiments tels que le palais de l'Élysée, le ministère des Armées, l'Assemblée nationale, le Sénat, le Palais de Justice de Paris ou encore le Conseil constitutionnel.
- Cette mission, qui participe au fonctionnement régulier de la République, mobilise chaque jour 900 gendarmes qui bénéficient d'une formation adaptée notamment à la protection de sites et de personnalités.

Lieux d'implantation : caserne Rathelot à Nanterre (Hauts-de-Seine) pour le 1er RI et caserne Kellermann à Paris pour le 2e RI.

Effectifs total des unités : 810 pour le 1er RI et 1 015 pour le 2e RI.

Date de création : 15 septembre 1978.

Subordination organique : commandement de la garde républicaine.

Mission : : les 1er et 2e RI sont affectés à des missions différentes. Ainsi, le 1er RI est le régiment « présidentiel », chargé des missions de sécurité liées au Palais de l'Élysée et à la Présidence de la République. Quant au 2e RI, il assure la protection de la représentation nationale, du Premier ministre et des ministères régaliens.

En cas de menace particulière ou lors des visites d'État, les pelotons d'intervention, les équipes cynophiles et les tireurs d'élite de la garde républicaine, formés par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), renforcent le dispositif permanent. À ces formations spécialisées s'ajoute une Section de protection et d'appui drone (SPAD). Ces unités interviennent aussi au profit de la gendarmerie départementale lors d'opérations judiciaires ou au profit de la préfecture de police dans le cadre du plan Vigipirate.

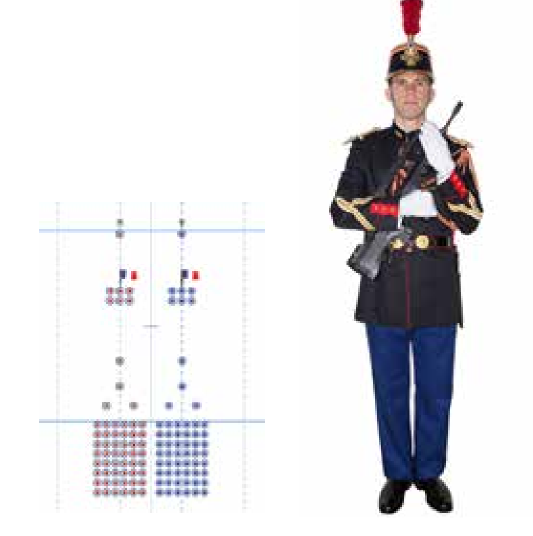
Les deux régiments assurent également des services d'honneur pour les plus hautes autorités de l'État, ainsi que l'accueil des chefs d'État et de Gouvernement en visite officielle en France.

Depuis 2009, les pelotons d'intervention sont déplacés à tour de rôle en outre-mer, où ils remplissent une mission de sécurité publique en soutien de la gendarmerie départementale. En 2015, le détachement qui défile a été déployé dans les Antilles où il participe désormais à la lutte contre la délinquance.

Effectif défilant : 118.

Autorité défilant en tête : colonel Alain-Jérôme Dedeban, commandant le 1er RI et colonel Jean-Pierre Aussenac, commandant le 2e RI.

Composition/articulation : 2 chefs de détachement ; 2 drapeaux et leur garde ; 2 commandants en second ; 2 commandants de compagnie ; 4 commandants de peloton ; 96 gardes républicains.



Infos complémentaires

L'escadron motocycliste qui assure les grandes escortes, ainsi que la musique de la garde républicaine sont rattachés au 1er RI.
Le 2e RI a la charge des trois équipes cynophiles spécialisées dans la recherche d'explosifs. Il est également à l'origine de la création d'une SPAD qui a vocation à renforcer tous les dispositifs sécuritaires.

NOTES



CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT DES FORCES DE LA GENDARMERIE

- Fort de 211 personnels civils et militaires, l'activité du Centre national d'entraînement des forces de la gendarmerie (CNEFG) s'articule autour de trois pôles de compétences principaux, au profit de toutes les unités de la gendarmerie nationale : le rétablissement de l'ordre ; l'intervention professionnelle ; les formations internationales et les partenariats.
- Le CNEFG a fêté son cinquantenaire le 15 mars dernier en présence du ministre de l'Intérieur.

Lieu d'implantation : Saint-Astier (Dordogne).

Effectif total de l'unité : 211.

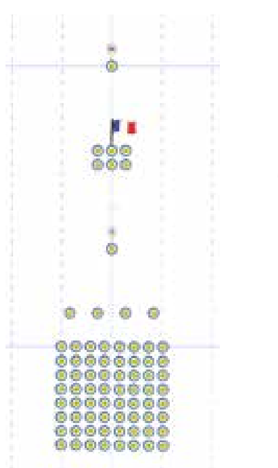
Date de création : 1er juillet 1999.

Devise : « Le gendarme agit comme il s'entraîne, il doit s'entraîner comme il veut agir ».

Subordination organique : le CNEFG est rattaché au Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN), implanté à Rochefort (Charente-Maritime), dépendant de la Direction générale de la gendarmerie nationale.

Mission : le CNEFG assure l'entraînement et le développement de la capacité opérationnelle des escadrons (EGM) et groupements (GGM) de la gendarmerie mobile au Rétablissement de l'ordre (RO).

Il prend en charge plusieurs formations : les formations préalables à la prise de fonction ou de commandement ; la formation des moniteurs et instructeurs en Intervention professionnelle (IP) et franchissement opérationnel ; la formation de nombreux stagiaires étrangers à titre individuel ou collectif.





Fort de la qualité de sa formation et de son instruction, le centre se développe à l'international et a été l'organisateur de l'exercice *European Union Police Services Training 2* (EUPST2) en juin 2017. Le Centre participe également à la coopération européenne par ses jumelages, avec l'unité d'action rurale de Logroño, unité de la *Gardia civil* espagnole (2001), le centre d'entraînement de la gendarmerie roumaine à Ochuiri (2007) et l'académie de police de Savatan en Suisse (2018).

Le Centre gère en outre des partenariats avec diverses administrations, plus particulièrement dans le domaine de l'intervention professionnelle et de la gestion de crise, des expérimentations de matériels ou de véhicules dédiés au rétablissement de l'ordre ou à l'intervention professionnelle, pour lesquels il mène également des réflexions sur l'évolution de la doctrine.

Durée de formation : de 3 jours à 6 semaines.

Effectif défilant : 76.

Autorité défilant en tête : général de brigade Stéphane Bras, commandant le Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la troupe ; le chef de la division appui à la formation ; le chef du département RO ; le chef du département IP ; l'officier pédagogie ; 64 instructeurs du CNEFG de l'académie de police de Savatan ou de l'Unité d'action rurale (UAR) de Logrono ; cadres de soutien et GAV du CNEFG.

Infos complémentaires

L'offre de formation du CNEFG s'est étoffée au fil des décennies. Le Centre est l'unique lieu de formation des moniteurs et instructeurs en intervention professionnelle, qui distillent ensuite leur enseignement dans l'ensemble des unités de la gendarmerie.
Le CNEFG a également vu s'agrandir ses infrastructures, puisqu'il s'étend aujourd'hui sur une superficie de 140 hectares et accueille entre 13 000 et 15 000 stagiaires et visiteurs par an.

NOTES

CORPS DE RÉACTION RAPIDE – FRANCE



- Le Corps de réaction rapide – France (CRR-Fr) est l'état-major opérationnel déployable de plus haut niveau dont dispose l'armée de Terre française. Il a la capacité d'entrer en premier sur un théâtre d'opération et de conduire des engagements opérationnels de basse et de haute intensité.
- Il peut être engagé dans un environnement interarmées et multinational, dans le cadre de l'OTAN, de l'Union européenne ou de toute autre coalition.

Lieu d'implantation : Lille.

Effectif total des unités : 430.

Date de création : 1er juillet 2005.

Devise : « *Together, further, faster* » (Ensemble, plus loin, plus vite).

Subordination organique : Commandement des forces terrestres (CFT).

Mission : en 2002, la France adhère au concept de *NATO Response Force* (OTAN NRF) et propose de créer une force multinationale de réaction rapide, aux normes de l'OTAN.

Le CRR-Fr sert de trait d'union entre les différents acteurs français concernés par l'OTAN. Il est un système de commandement de théâtre unique, projetable et aguerri. Il peut être engagé à tout instant par la France, dans le commandement d'opérations complexes et multinationales.

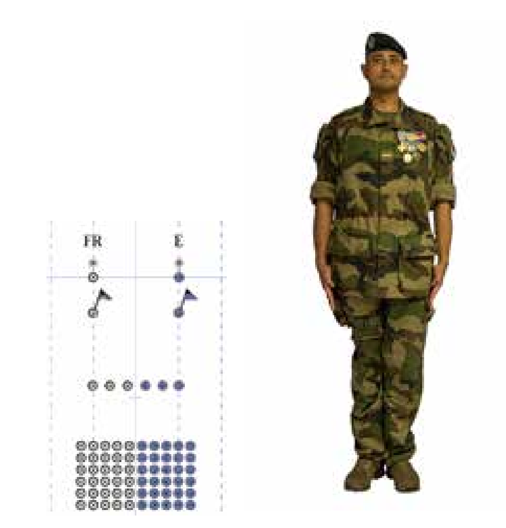
Le CRR-Fr participe également à l'effort opérationnel de l'armée de Terre et intervient dans le cadre des opérations Sentinelle et Barkhane, par exemple. Il appuie les grandes unités des forces terrestres dans le développement de leur interopérabilité interarmées et interalliés, au travers des exercices et de l'expertise doctrinale.

Il soutient certaines coopérations bilatérales par le biais des alliés insérés et des participations des grandes unités alliées, aux exercices organisés par le CRR-Fr.

Effectif défilant : 35.

Autorité défilant en tête : général de corps d'armée Laurent Kolodziej, commandant du quartier général du CRR-FR de Lille.

Composition/articulation : le porte-fanion ; 3 cadres ; 30 soldats



Infos complémentaires

L'état-major a déjà pris l'alerte NRF à deux reprises, en 2008 et 2014. Le CRR-Fr a été en alerte OTAN du 1er juillet 2017 au 1er juillet 2018. À ce titre, il a été en mesure de prendre le commandement d'une force interarmées de niveau opératif ou Joint Task Force (force opérationnelle interarmées), pour une opération à dominante terrestre. La prochaine alerte OTAN aura lieu en 2022.
Le CRR-Fr contribue à l'entraînement des divisions et brigades, nationales ou internationales, qui bénéficient des exercices préparés et conduits par l'état-major.
Parmi les 35 défilants, 12 nations sont représentées.

NOTES



CORPS DE RÉACTION RAPIDE – EUROPÉEN

L'Eurocorps (Corps de réaction rapide – Europe, CRR-E) est un état-major multinational de planification et de commandement pleinement intégré. Il regroupe cinq nations-cadre : Allemagne, Belgique, Espagne, France et Luxembourg, ainsi que cinq nations associées : Grèce, Italie, Pologne, Roumanie et Turquie. Les cinq nations-cadre prennent les décisions importantes relatives au mode de fonctionnement et aux engagements opérationnels.

Lieu d'implantation : Strasbourg.

Effectif total des unités : 927.

Dates de créations : 22 mai 1992.

Devise : « Une force pour l'Union européenne et l'OTAN ».

Subordination organique : le CRR-E est sous la tutelle des chefs d'état-major des cinq nations-cadre et des directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères de chacune des parties.

Mission : l'Eurocorps est un état-major certifié, permanent, opérationnel et projetable, au profit de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), de l'Union européenne (UE), dans le cadre de missions de l'Organisation des Nations unies (ONU) ou pour des opérations *ad hoc* décidées par les nations-cadre. Depuis sa création, l'Eurocorps a été engagé en opérations extérieures à huit reprises, au profit de l'OTAN comme de l'UE.

Ses moyens humains et matériels lui confèrent une très forte autonomie et la capacité d'être engagé dans un large spectre d'interventions. Il est apte à entrer en premier sur un théâtre et à diriger des forces terrestres pouvant aller jusqu'à 65 000 hommes.

Le CRR-E possède des doctrines éprouvées et l'ensemble des équipements nécessaires à son déploiement au sein de sa brigade multinationale de commandement et de soutien. Il est en mesure de se déployer sur tout type de théâtre d'opération dans des délais rapides.

Il fournit en permanence des renforts en opérations extérieures. L'Eurocorps sera à nouveau engagé au profit de l'OTAN en 2020, pour un an, dans le cadre de sa prise d'alerte *Nato Response Force* comme composante des forces terrestres. Il continuera, par ailleurs, à renforcer ses liens avec l'Union européenne grâce à une lettre d'intention signée avec l'état-major militaire de l'UE à Bruxelles.

Effectif défilant : 35.

Autorité défilant en tête : général de corps d'armée Jürgen Weigt (Allemagne), commandant le CRR-E.

Composition/articulation : le chef du détachement ; le porte-fanion ; 3 cadres ; 30 soldats (dix nations représentées).

FR E

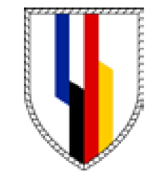


Infos complémentaires

L'Eurocorps a été créé par l'Allemagne et la France en 1992. Dès 1993, d'autres nations européennes rejoignent l'état-major à Strasbourg : la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg.
L'Eurocorps est unique au sein de la communauté des états-majors de ce niveau de commandement. Le traité de Strasbourg signé et ratifié par les cinq nations cadres lui assure une pleine compétence juridique et une autonomie financière ; et son système de rotation du groupe de commandement lui garantit une multinationalité concrète. Basée sur le concept de modularité opérationnelle, sa structure lui permet de s'adapter aux besoins opérationnels de ses nations-cadre. Depuis 2017, l'Allemagne assure le commandement de l'Eurocorps. À l'été 2019, la France lui succèdera.
Parmi les 35 défilants, dix nations sont représentées.

Troupes à pied

NOTES



BRIGADE FRANCO-ALLEMANDE – ÉTAT-MAJOR

- La Brigade franco-allemande (BFA) est une unité binationale unique, qui se base sur les savoir-faire complémentaires des deux armées française et allemande pour développer une coopération militaire expérimentée.
- Entre octobre 2018 et avril 2019, la brigade franco-allemande a armé les trois missions majeures pour la stabilisation du Mali : Barkhane, *l'European Training Mission*, et la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali). Ce sont ainsi 1 400 hommes et femmes des deux pays qui se sont retrouvés sur un même théâtre d'opération extérieur.
- La BFA fête ses 30 ans cette année.

Lieu d'implantation : Müllheim (Allemagne).

Effectif total de l'unité : 5 000.

Date de création : 1989.

Devise : « *Dem bestem verpflichtet* » (Le devoir d'excellence).

Subordination organique : 1re Division (France) et 10. *Panzerdivision* (Allemagne).

Mission : la brigade franco-allemande remplit l'ensemble des missions dévolues aux deux armées de Terre, et peut être engagée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou de l'Union européenne. Elle possède une expertise singulière dans l'intégration binationale des petits niveaux tactiques.

Les unités de la brigade sont évaluées tout au long de l'année dans les deux pays, et participent à des exercices binationaux organisés en France comme en Allemagne.

La brigade est ici représentée par une délégation de son état-major, suivie du bataillon de commandement et de soutien, du 1er régiment d'infanterie (Sarrebourg), du 3e régiment de hussards (Metz), de l'*Artilleriebataillon 295* (*Stetten am kalten Markt*), renforcé par des éléments du *Jägerbataillon 291* (Illkirch-Graffenstaden), du *Jägerbataillon 292* (*Donaueschingen*) et de la *Panzerpionierkompanie 550* (*Stetten am kalten Markt*).

Effectif défilant : 28.

Autorité défilant en tête : général de brigade Bertrand Boyard.

Composition/articulation : le chef de détachement avec fanion ; le chef d'état-major allemand et le chef de corps des éléments français de l'état-major ; 24 officiers, sous-officiers, et militaires du rang.



Infos complémentaires

Le commandement de la BFA alterne tous les deux ans entre les deux pays. Unique état-major binational, ses langues de travail sont l'allemand et le français et sa langue opérationnelle l'anglais.

NOTES

BFA – BATAILLON DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN

Le Bataillon de commandement et de soutien (BCS) de la Brigade franco-allemande (BFA) est une unité binationale unique, où soldats français et allemands servent quotidiennement côte à côte.

Lieu d'implantation : Müllheim (Allemagne).

Effectif total de l'unité : 655.

Date de création : 1er octobre 1989.

Devise : « *Acta non verba* » (Des actes pas des mots).

Subordination organique : Brigade franco-allemande (BFA).

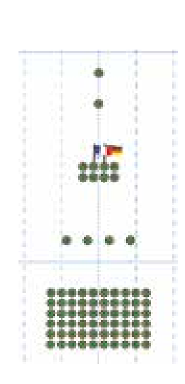
Mission : unité de la BFA, le BCS est composé de trois compagnies, deux franco-allemandes et d'une allemande. Il assure le transport, le ravitaillement et la maintenance des matériels des unités. Il confère ainsi à la brigade l'indépendance nécessaire au soutien des hommes et matériels des deux nations.

Déployé à de nombreuses reprises au Kosovo, en Afghanistan en 2004, et en Bande sahélo-saharienne (BSS) en 2018-2019, le BCS possède une expérience opérationnelle riche dans son cœur de métier. Il revendique une binationalité à tous les niveaux de commandement et constitue un exemple concret de la défense européenne au niveau d'un corps.

Effectif défilant : 74.

Autorité défilant en tête : *Oberstleutnant* (lieutenant-colonel) Lars Kretschmer, chef de corps du BCS.

Composition/articulation : chef de détachement ; commandant en second ; les emblèmes et leur garde ; 4 commandants d'unité ; 60 soldats.





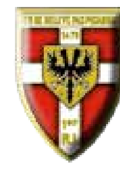
Infos complémentaires

Le BCS a été créé le 1er octobre 1989. Initialement stationné sur la base aérienne de Bremgarten (Allemagne), il a rejoint sa garnison définitive, la caserne Robert Schuman de Müllheim, en 1993.

Une des particularités du BCS est sa garde aux emblèmes. Les drapeaux allemand et français sont « gardés » par huit soldats, quatre de chaque nation. Lors des cérémonies, ce sont toujours les deux drapeaux qui sont honorés et les deux hymnes nationaux qui sont joués.

Le BCS compte en son sein 253 Français et 402 Allemands.

NOTES



BFA - 1er RÉGIMENT D'INFANTERIE

- Le 1er Régiment d'infanterie (RI), issu des bandes de Picardie du XVe siècle, est le plus ancien régiment de France. Au cœur de l'action et au contact des populations, il est doté des nouveaux matériels conférant une capacité opérationnelle importante.
- le 1er RI est représenté par la compagnie de commandement et de logistique, par la 9e compagnie, et par la 5e compagnie de réserve.

Lieu d'implantation : Sarrebourg (Moselle).

Effectif total de l'unité : 1300.

Date de création : 1479.

Devise : « On ne relève pas Picardie ».

Subordination organique : Brigade franco-allemande (BFA).

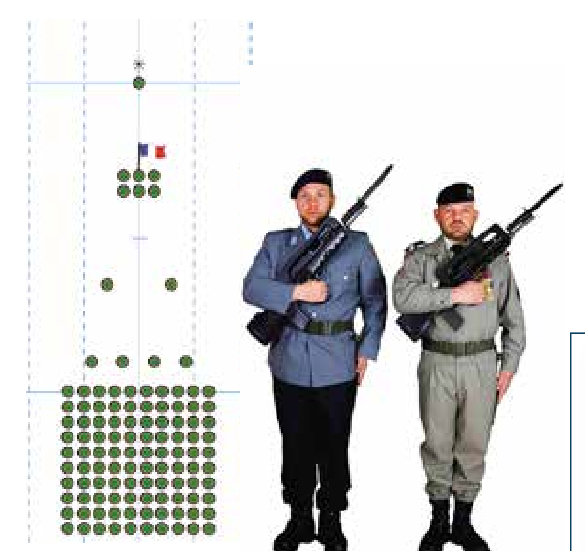
Mission : le 1er RI remplit toutes les missions de l'infanterie à pied, en Véhicule de l'avant blindé (VAB) et demain sur Griffon. Il profite des opportunités offertes par sa garnison et la proximité avec le 1er régiment d'hélicoptères de combat. Son dernier contrat opérationnel l'a projeté avec près de 500 de ses hommes au Sahel à l'automne 2018 où il a pu notamment préparer l'extension de la force Barkhane dans le Gourma en ouvrant la base de Gossi et en capturant à l'ennemi de nombreuses ressources comme des munitions ou des explosifs.

Unité française de la BFA, il développe son interopérabilité avec ses homologues allemands en s'appuyant sur leurs infrastructures d'entraînement et le récent déploiement commun au Sahel.

Effectif défilant : 113.

Autorité défilant en tête : colonel François-Xavier Elias, chef de corps du 1er régiment d'infanterie.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 commandants d'unité ; 4 chefs de section ; 100 militaires.



Infos complémentaires

Plus vieux régiment d'Europe, le « 1er d'infanterie » est riche de cinq siècles d'Histoire. Héritier des « Bandes de Picardie », attaché aux traditions, il est tourné vers l'avenir. Fait unique pour un régiment, son action collective dans la Résistance lui a valu l'attribution de la médaille de la Résistance au titre des Forces françaises de l'intérieur (FFI).Il est implanté à Sarrebourg depuis 1968.

Troupes à pied

NOTES



BFA - 3e RÉGIMENT DE HUSSARDS

- Régiment de cavalerie de la Brigade franco-allemande (BFA), le 3e Régiment de hussards (3e RH) assure toutes les missions dévolues à un régiment de reconnaissance blindée.
- Le détachement du 3e RH qui défile aujourd'hui est composé des 1er et 4e escadrons, des unités de retour du Mali, unité de commandement et de logistique y compris.
- Le régiment va fêter les 30 ans de son affectation à la brigade franco-allemande.
- Il est le seul régiment de hussards à porter la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre 1914-1918.

Lieu d'implantation : Metz (Moselle).

Effectif total de l'unité : 850.

Date de création : 1764.

Devise : « Il en vaut plus d'un ».

Subordination organique : Brigade franco-allemande (BFA).

Mission : l'organisation du 3e RH lui permet de conduire toutes les missions dévolues à une unité de cavalerie légère à savoir : la reconnaissance, le contrôle de zone, le raid blindé dans la profondeur mais aussi l'intervention en milieu particulier.

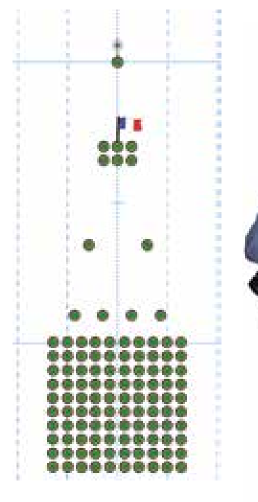
Ses trois escadrons formés sur AMX 10 RCR permettent d'apporter mobilité et puissance de feu. Ses deux escadrons de reconnaissance et d'intervention, équipés du Missile moyenne portée (MMP), nouveau missile anti-char de l'armée française, permettent à la brigade et au régiment de s'engager en sûreté et de collecter du renseignement tactique de contact, tout en disposant d'une capacité de feu importante.

Depuis 30 ans, il participe à toutes les opérations extérieures de l'armée française. Il a notamment assuré le commandement de la *Force Commander Reserve* de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) au sud Liban en 2016 et en 2017. Il est rentré, il y a quelques mois, du Mali où il a formé le groupement tactique désert blindé *Griffon*.

Effectif défilant : 113.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Pierre Biclet, 83e maistre de camp d'Esterhazy.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 2 commandants d'unité ; 4 chefs de peloton ; 100 hussards.





Infos complémentaires

« Esterhazy Houzard » est le nom de tradition du 3e RH. Le régiment est très attaché à l'Est de la France et à Metz en particulier, où il a été stationné depuis 1963 en Allemagne, il est maintenant à Metz. .
La capture d'un drapeau allemand en septembre 1914 et ses brillants faits d'arme lors des offensives de la Marne en 1918 font du 3e RH, le seul régiment de hussards à porter la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre 1914-1918. L'étendard est également décoré de la Croix de guerre 1939-1945 et du ruban du Land de Bade-Wurtemberg, décoration allemande remise à l'ensemble des unités de la BFA engagées en ex-Yougoslavie à la fin des années 1990.

Troupes à pied

NOTES



BFA – *ARTILLERIEBATAILLON 295*

- Fort de son armement (canons et lance-roquettes multiples) et de moyens de reconnaissance, l'*Artilleriebataillon 295* (295e bataillon d'artillerie) fournit une chaîne complète pour l'appui artillerie et air-sol des unités de la Brigade franco-allemande (BFA).
- Seul bataillon d'artillerie embrigadé de la *Bundeswehr*, il a fêté ses 60 ans, le 1er octobre dernier.

Lieu d'implantation : Stetten am kalten Markt (Bade-Wurtemberg, Allemagne).

Effectif total de l'unité : 750.

Date de création : 1958.

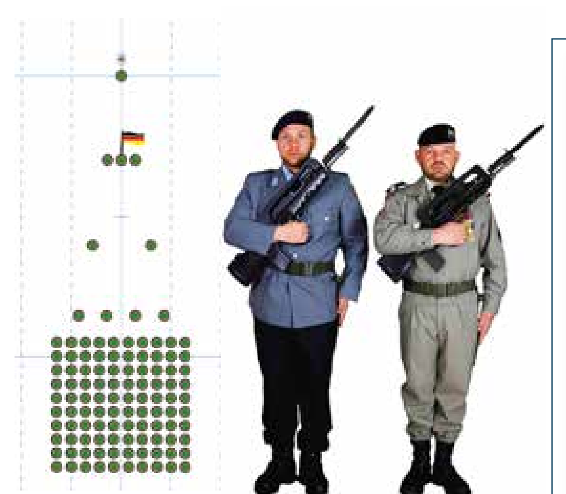
Subordination organique : Brigade franco-allemande (BFA).

Mission : grâce à son appartenance à la BFA, l'*Artilleriebataillon 295* participe régulièrement aux exercices binationaux (en France comme en Allemagne) et à différents stages commando. Ces dix dernières années, le bataillon est parti au Kosovo au sein de la KFOR (OTAN) et en Afghanistan. Cette année il a été engagé au Mali au sein de l'EUTM. L'*Artilleriebataillon 295* bénéficie notamment de la mise en place du système de commandement ADLER (réseau informatique de localisation et d'utilisation des données de l'artillerie).

Effectif défilant : 110.

Autorité défilant en tête : *oberstleutnant* (lieutenant-colonel) Thomas Kopsch, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 2 commandants de compagnie ; 4 chefs de sections ; 100 soldats.



Infos complémentaires

L'Artilleriebataillon 295 *est considéré comme l'un des plus anciens bataillons d'artillerie de la* Bundeswehr. *Après avoir participé à de nombreux exercices binationaux, il est placé sous la subordination de la BFA en 1993.* *Le bataillon est ici renforcé par : des éléments du* Jägerbataillon 291 *(291e bataillon de chasseurs stationné à Illkirch-Graffenstaden en Alsace), revenant du Mali où ils étaient déployés au sein de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) ; des éléments du* Jägerbataillon 292 *(292e bataillon de chasseurs stationné à Donaueschingen dans le Bade-Wurtemberg) qui ont été déployés au sein de la mission EFP* (Enhance Forward Presence) *en Lituanie l'an dernier ; et des éléments de la* Panzerpionierkompanie 550 *(550e compagnie du génie blindé également implantée à Stetten am kalten Markt).*

NOTES



132e RÉGIMENT D'INFANTERIE CYNOTECHNIQUE

- Le 132e Régiment d'infanterie cynotechnique (132e RIC) assure toutes les missions spécifiques liées à l'emploi des chiens militaires.
- Cette capacité lui vaut d'être présent de manière simultanée et en permanence sur tous les théâtres d'opération.

Lieu d'implantation : Suippes (Marne).

Effectif total de l'unité : 600.

Date de création : 1794.

Devise : « Un contre huit ».

Subordination organique : 1re division.

Mission : déployé en opérations extérieures comme intérieures, les missions du régiment couvrent deux aspects: la détection et la neutralisation d'adversaires, et la recherche d'explosifs et de munitions. À ce titre, il contribue à protéger plusieurs points d'importance vitale en France métropolitaine.

Unique unité de cette spécialité, le 132e RIC fait partie du groupement d'appui aux opérations spéciales. Par conséquent, il possède des équipes intégrées au 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

Laboratoire de la cynotechnie militaire moderne, il conduit les expérimentations techniques et tactiques sur l'emploi du chien au combat.

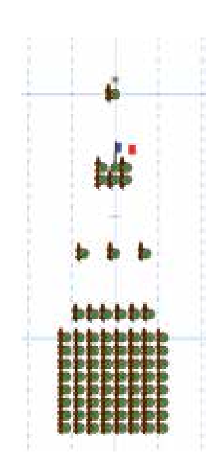
Le 132e RIC est présent sur différents théâtres d'opération, comme Barkhane et Daman, mais aussi au sein des Forces françaises en Côte-d'Ivoire et en Guyane.

Il est en outre chargé d'acquérir, chaque année, les 350 chiens nécessaires aux trois armées.

Effectifs défilant : 80 personnes, 79 chiens.

Autorité défilant en tête : colonel Édouard Reynaud, chef de corps du 132e RIC.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; les commandants d'unité ; les chefs de section et la troupe.





Infos complémentaires

Son drapeau été décoré de la croix de la Valeur militaire avec palme à la suite de son action en Afghanistan.
Les races qui défilent : bergers belges Malinois, bergers allemands, bergers belges Tervuren et bergers hollandais.
C'est un soldat de ce régiment, Auguste Thin, qui a désigné le Soldat inconnu, le 10 novembre 1920. Huit cercueils issus de huit régions où avaient eu lieu des combats de la Première Guerre mondiale lui furent présentés. Il choisit le sixième en additionnant les chiffres de son régiment (1+2+3) et y déposa un bouquet d'œillets.

NOTES



8e RÉGIMENT PARACHUTISTE D'INFANTERIE DE MARINE

- Les parachutistes du 8e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine (8e RPIMa) ont pour vocation l'engagement opérationnel, éventuellement par la 3e dimension.
- Dans le cadre de la force de réaction rapide aéroportée de l'échelon national d'urgence, le 8e RPIMa est projetable en moins de douze heures vers n'importe quel théâtre d'opération, afin de répondre à une crise militaire ou humanitaire.

Lieu d'implantation : Castres (Tarn).

Effectif total de l'unité : 1 200.

Date de création : 28 février 1951 (Hanoï, Indochine).

Devise : « Volontaire ! ».

Subordination organique : 11e brigade parachutiste (Toulouse, Haute-Garonne) et 3e division (Marseille).

Mission : depuis le Pôle national des opérations aéroportées (PNOAP) de Toulouse, le régiment intervient en tout temps et tous lieux, afin de saisir de vive force, dans la profondeur du dispositif ennemi, les objectifs stratégiques que peuvent constituer une plateforme aéroportuaire, un pont, ou des sites sensibles.

Régiment d'élite reconnu au sein des forces, le 8e RPIMa est déployé sur et en dehors du territoire national, pour assurer des missions de souveraineté et de protection des populations.

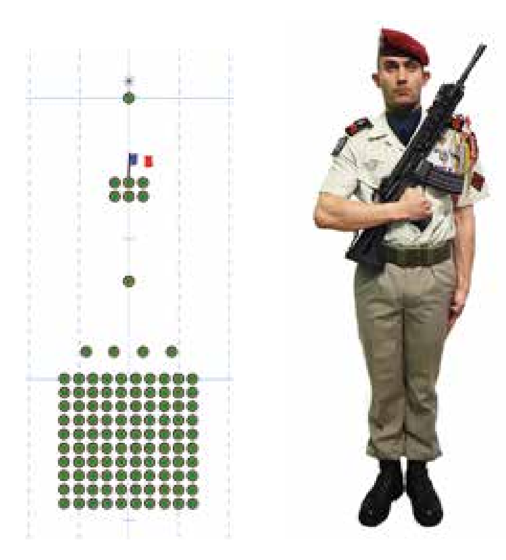
Fort de la souplesse des parachutistes et de la fraternité des troupes de Marine, le « 8 » est engagé à intervalle régulier dans des missions de formation et d'accompagnement des armées partenaires, comme en Irak ou en Côte d'Ivoire au cours de l'été 2018.

Effectif défilant : 112.

Autorité défilant en tête : colonel Bertrand Debray, chef de corps du 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 commandant d'unité ; 4 chefs de section ; 100 parachutistes d'infanterie de marine.

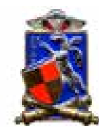
Troupes à pied



Infos complémentaires

Recréé en 1956 deux ans après sa disparition à Diên Biên Phu, le 8e RPIMa participe à la guerre d'Algérie puis s'installe à Castres en 1963. Professionnalisé en 1970, il intervient dès lors partout dans le monde, comme en Afghanistan, en République centrafricaine et au Sahel.
Fidèle à sa réputation de précurseur et à son goût pour l'innovation, le 8e RPIMa est en novembre 2016 le premier régiment de la 11e brigade parachutiste doté du nouveau fusil d'assaut HK416. Il en réalise, pas ailleurs, les premiers tests en saut en parachute.
Fait unique dans l'armée de Terre, le régiment porte les armes de la ville de Castres sur sa tenue de cérémonie depuis 1997, date à laquelle la ville est devenue la marraine du régiment. Cela symbolise le fort attachement du 8e RPIMa à son environnement géographique et humain.

NOTES



35e RÉGIMENT D'ARTILLERIE PARACHUTISTE

Le 35e Régiment d'artillerie parachutiste (35e RAP) est, au sein de l'armée de Terre, le spécialiste de l'artillerie parachutiste et de l'intégration des feux de toutes natures (sol-sol, air-sol, sol-air, appui-feu naval) au profit de la 11e Brigade parachutiste (11e BP).

Lieu d'implantation : Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Effectif total de l'unité : 871.

Date de création : 1873 (Vannes).

Devise : « Droit devant ! ».

Subordination organique : 11e bridage parachutiste (Toulouse).

Mission : unique régiment d'artillerie de la 11e BP, le 35e RAP s'impose comme le spécialiste de l'artillerie et des appuis d'urgence avec la possibilité de mises en place par la 3e dimension (aérolargage, poser d'assaut, aérotransport, héliportage) de ses parachutistes, de ses matériels et de ses capteurs de renseignement.

Il est aussi expert de la coordination des appuis-feux de toutes natures au profit de la 11e brigade parachutiste.

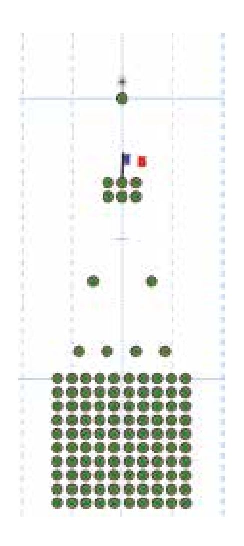
Il est aujourd'hui l'unique régiment d'artillerie à armer une alerte permanente à 12h et 48h (contrat opérationnel) dans le cadre de l'échelon national d'urgence des troupes aéroportées.

Le 35e RAP est mobilisé durant toutes les opérations extérieures, de 1962 à nos jours, mais également sur le territoire national.

Effectif défilant : 113.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Bruno Costanzo, chef de corps du 35e RAP.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 2 commandants d'unité ; 4 chefs de section ; 100 artilleurs parachutistes.





INFOS COMPLÉMENTAIRES

Les artilleurs parachutistes du 35e RAP possèdent la capacité de guider les tirs d'aéronefs de l'armée de l'Air ou de la Marine nationale (appui feu aérien), ou encore de régler les tirs de canons de bateaux de la Marine nationale depuis le sol (appui-feu naval).
Les missiles sol-air (défense sol-air) du 35e RAP sécurisent le lancement des fusées (notamment Ariane 5) depuis le centre spatial guyanais de Kourou.
Détruit à Dunkerque en 1940, le régiment fut recréé à Vannes en 1945.

NOTES



ÉCOLE DU MATÉRIEL

L'École du matériel forme les spécialistes de la maintenance, personnel civil de la défense et militaires, dans un cadre interarmées. Elle dispense les savoir-faire nécessaires au maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

Lieu d'implantation : Bourges (Écoles militaires de Bourges – Cher).

Effectif total de l'unité : 202 (hors services de la formation administrative) dont 160 formateurs.

Date de création : 1943 (Meknès, Maroc).

Devise : « Bien apprendre pour mieux servir ».

Subordination organique : Commandement de la maintenance des forces terrestres.

Mission : l'École du matériel se veut l'école des maintenanciers de l'armée de Terre. Pour autant, la formation dispensée s'adresse à des officiers, sous-officiers, militaires du rang ou personnel civil de la défense, quels que soient leur régiment, leur arme, leur armée, voire leur nationalité. Elle assure la formation des pyrotechniciens Terre du service interarmées des munitions.

L'École du matériel a pour objectif de former au juste besoin en offrant une aptitude d'emploi d'emblée, que ce soit sur le plan opérationnel, managérial ou technique.

Les formations dispensées sont caractérisées par une adaptation constante aux évolutions induites par le programme Scorpion et par la mise en œuvre d'une transition capacitaire majeure. Celle-ci vise à répondre aux objectifs du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres de 4e génération.

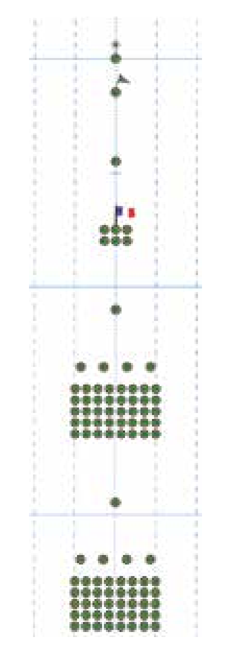
L'École s'appuie sur les nouvelles technologies telles que la réalité augmentée, l'impression 3D et la numérisation de l'espace de bataille.

Durée de formation : 1 à 32 semaines.

Effectif défilant : 99.

Autorité défilant en tête : général de brigade Philippe-César Baldi, commandant des Écoles militaires de Bourges, commandant de l'École du matériel, et père de l'arme.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le porte-fanion ; le directeur de la formation ; le drapeau et sa garde ; le commandant de la division d'application ; 4 commandants de brigade ; 40 élèves officiers ; 5 cadres école ; 40 sous-officiers et militaires du rang.





Infos complémentaires

Depuis le 5 juin 2018, l'École du matériel est la première unité de l'armée de Terre à être dotée d'un pôle dédié à la formation et à la maintenance des engins blindés du programme Scorpion.
Cinq officiers-élèves étrangers défilent.

NOTES



BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE

- Unité de la Marine nationale, le Bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) fête en 2019 ses 80 ans d'existence.
- Durant 5 jours, en novembre 2018, 602 marins-pompiers se sont relayés pour retrouver les victimes ensevelies dans les immeubles effondrés de la rue d'Aubagne et mettre les bâtiments en sécurité.
- Le BMPM assure l'ossature de la capacité nationale de renfort pour les interventions à bord des navires en mer et dans les ports (CAPINAV). L'unité peut ainsi projeter en Europe, en deux heures, une force de 40 marins-pompiers aérocordables et autonomes en matériel.
- Le 8 mars 2019, le ministre de l'Intérieur a remis la médaille de la sécurité intérieure – échelon or – au drapeau du BMPM.

Lieu d'implantation : Marseille.

Effectif total de l'unité : 2500.

Date de création : 29 Juillet 1939.

Devise : « S'il y a des vies qui vous sont chères, pour nous elles le sont toutes ».

Subordination organique : Marine nationale (administration militaire et formation), ministère de l'Intérieur (emploi et normes) et mairie de Marseille (dimension, financement et emploi).

Mission : hautement spécialisé, le BMPM lutte contre la quasi-totalité des risques recensés par la sécurité civile à Marseille, qui est la 2e ville de France par sa population et héberge son 1er port et son 5e aéroport. Il lutte ainsi contre les feux urbains, de forêt ou de navires, et assure le secours à personnes.

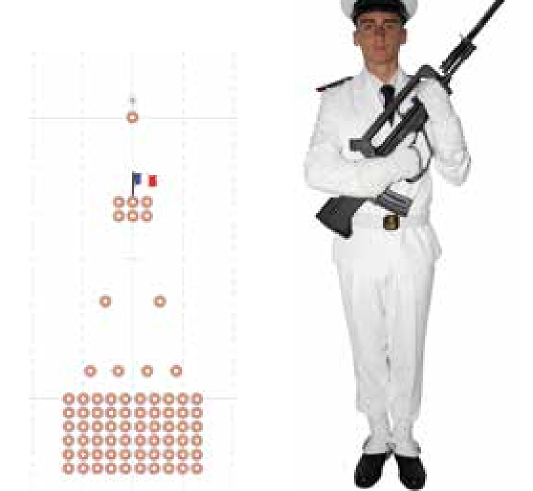
Le BMPM possède six Sections opérationnelles spécialisées appelées « SOS », qui lui permettent d'agir en milieu aquatique, contre les risques technologiques et pour la dépollution. Avec sa section USAR (*urban search and rescue*), le BMPM est en capacité d'assurer la prise en charge médicale initiale des victimes de catastrophes naturelles et accidents. Enfin, le BMPM possède un Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), ainsi qu'un Détachement d'interventions héliportées (DIH).

Le bataillon intervient en renfort, en France et à l'étranger, en cas de catastrophes majeures comme les inondations, feux de forêt, pollutions, séismes, ouragans, tsunamis et accidents maritimes.

Effectif défilant : 73.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate François Le Duff, directeur des études de l'École des marins-pompiers de la Marine.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 officiers ; 4 cadres ; 60 marins-pompiers.



Infos complémentaires

Depuis 1962, le BMPM assure la sécurité de l'aéroport de Marignane (actuel aéroport Marseille-Provence).
1969 est l'année de création du « service de relevage des blessés » qui donnera naissance en 1990, à un véritable Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), mutualisé avec le SAMU 13. Ce cas est unique en France.
Le bataillon assure plus de 128000 interventions par an, soit plus de 350 interventions par jour et 141 interventions pour 1000 habitants, un record national.
35 marins-pompiers sont morts en service commandé depuis la création du bataillon.

NOTES



PORTE-HÉLICOPTÈRES AMPHIBIE

- Premier d'une série de trois bâtiments, le *Mistral* a donné son nom à la classe des Porte-hélicoptères amphibies (PHA). Il est l'un des deux *sisterships* du *Tonnerre*, déployé pour la mission *Jeanne d'Arc* 2019 et qui est intervenu en soutien des populations sinistrées au Mozambique en mars dernier suite au passage du cyclone Idai.
- Le *Mistral* a conduit le premier exercice *Grand African Nemo*, qui a mobilisé 17 pays du golfe de Guinée en septembre 2018, autour de *scenarii* réalistes de lutte contre la pêche illicite, le trafic de drogue, la piraterie, les pollutions et le sauvetage en mer.
- Il a également accueilli le *Maritime Operational Planification Workshop*, séminaire organisé pour les marines africaines du Golfe de Guinée qui vise à établir un dispositif de coopération en matière de « sûreté et de sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest ».

Lieu d'implantation : Toulon.

Effectif total de l'unité : 209.

Date de création : 2006 (admission au service actif).

Devise : « *Ubi vult spirat* » (Il souffle où il veut).

Subordination organique : Force d'action navale – autorité des forces de surface de la Marine nationale.

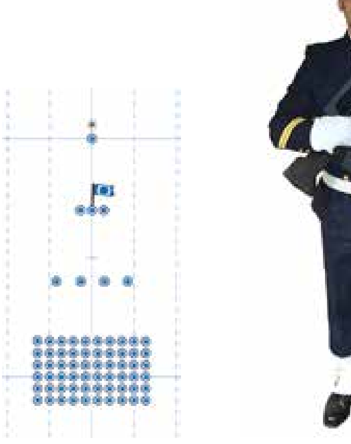
Mission : le PHA *Mistral* est un bâtiment polyvalent qui possède quatre fonctions principales :
- bâtiment amphibie : il est capable de projeter depuis la mer vers la terre des troupes type fantassins, du matériel ou des véhicules comme des chars et transports de troupes, et mettre en œuvre quatre chalands de transport de matériel ou deux engins de débarquement amphibie rapide.
- commandement des forces amphibies à la mer : il peut accueillir un état-major de 200 personnes sur 850 m² d'espace modulaire pré-équipé. Cet état-major permet le commandement tactique des unités aéro-maritimes et terrestres engagées dans une opération amphibie d'envergure.
- porte-hélicoptères : les 5 200 m² du pont d'envol permettent la mise en œuvre simultanée de six hélicoptères de combat. Lors d'opérations amphibies, ces hélicoptères renforcent la capacité de projection des troupes de la mer vers la terre, tout en pouvant apporter un appui feu aérien, comme lors de l'opération Harmattan.
- soutien médical et humanitaire : il dispose de 750 m² d'installations hospitalières.

Entre le 21 janvier et le 15 mars 2019, le PHA a participé à la mission Corymbe 145 dans le golfe de Guinée. Il a également participé à l'exercice Cléopatra avec la marine égyptienne en mer Méditerranée du 27 mars au 3 avril 2019.

Effectif défilant : 68.

Autorité défilant en tête : capitaine de vaisseau Vincent Sébastien, commandant le PHA *Mistral*.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 4 officiers subalternes ; 60 marins.



Infos complémentaires

Le Mistral a effectué un arrêt technique, correspondant à une période de maintenance de 5 mois entre février et juin 2018, permettant d'apporter des révisions et des modernisations substantielles au PHA comme le renforcement des capacités de propulsion du navire grâce à l'ajout d'un 2e propulseur d'étrave. Cela représente l'ajout de 15 à 17 tonnes de poussée, au service d'une manœuvrabilité inégalée pour un navire de guerre.

NOTES



GROUPES DE TRANSFORMATION ET DE RENFORT DES FRÉGATES MULTI-MISSIONS

- Les Groupes de transformation et de renfort (GTR) assurent la préparation et l'accompagnement des marins appelés à servir sur les Frégates multi-missions (FREMM) de la Marine nationale.
- À l'horizon 2022, la Marine nationale disposera de 8 FREMM, venant renouveler sa composante «frégate». Les GTR soutiendront 2 frégates supplémentaires, l'*Alsace* et la *Lorraine*.
- Les FREMM *Aquitaine* et *Languedoc*, basées respectivement à Brest et à Toulon, auront deux équipages à partir de l'été 2019.

Lieu d'implantation : Brest et Toulon

Effectif total de l'unité : 260.

Dates de création : 2012 pour Brest ; 2015 pour Toulon.

Devises :
- Brest : «*Unitas Virtute*» (L'union fait la force) ;
- Toulon : «*Tempori Servire*» (S'adapter aux circonstances).

Subordination organique : Force d'action navale.

Mission : les GTR, unités spécialisées, fonctionnent comme des sas pour préparer les marins à servir à bord des FREMM ; ils peuvent également intervenir en renfort des équipages.

Les FREMM sont des bâtiments de guerre de dernière génération. Elles intègrent des technologies navales complexes dans un large spectre de capacités. Spécialisées dans la Lutte anti-sous-marine (LSM), elles possèdent des capacités remarquables dans ce domaine. Elles peuvent mettre en œuvre le Missile de croisière naval (MdCN) pour frapper des objectifs à terre, comme ce fut le cas lors de l'opération Hamilton en Syrie en avril 2018.

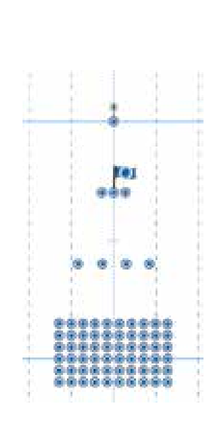
Les marins des GTR ont notamment été déployés cette année à bord des 5 FREMM actuellement en service, pour assurer par exemple l'escorte du porte-avions *Charles de Gaulle* en Méditerranée orientale, dans le cadre de la lutte contre Daech ou encore des missions dans le Grand Nord (Arctique).

Le programme FREMM est un programme naval issu de la coopération franco-italienne. Pour la France, il comprend huit frégates construites dans les chantiers de Naval Group à Lorient ; cinq sont déjà en service : *Aquitaine*, *Bretagne*, *Normandie*, *Languedoc*, *Auvergne* et *Provence*.

Effectif défilant : 68.

Autorité défilant en tête : capitaine de Frégate Paul Merveilleux du Vignaux, directeur du GTR des FREMM de Toulon.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 4 officiers subalternes ; 60 marins





Infos complémentaires

Le nombre de marins des FREMM a été divisé par deux par rapport aux frégates de la génération précédente. Elles embarquent un hélicoptère de combat Caïman NH90, démultipliant ses capacités LSM par l'emport de torpilles et de moyens de détections dédiés comme radars ou bouées acoustiques.

Les FREMM sont déployées plus de 100 jours par an en mission.

Les noms des FREMM ont été choisis pour représenter des régions de France. À cet égard, les FREMM entretiennent des liens étroits avec les régions dont elles portent le nom, qui se traduisent notamment par des parrainages.

Parmi les 68 marins, défilent des marins étrangers des marines portugaise, italienne, espagnole et danoise, symbolisant la participation de nations européennes à l'escorte du groupe aéronaval.

NOTES



BASE AÉRIENNE 123 - ORLÉANS

- La Base aérienne 123 (BA 123) contribue aux quatre objectifs stratégiques de l'armée de l'Air, notamment celui visant à permettre la liberté d'action des forces militaires. Elle met en œuvre la totalité des vecteurs tactiques, des segments supérieurs et médians de la flotte du Transport aérien militaire (TAM), et comprend, en son sein, des unités des Forces spéciales air (FSA).
- Son engagement opérationnel figure parmi les plus importants de l'armée de l'Air.

Lieux d'implantation : Boulay-lès-Barres, Coinces, Bricy et Saint-Péravy-la-Colombe (Loiret).

Effectif total de l'unité : 2 400.

Date de création : 1932.

Subordination organique : commandement des forces aériennes.

Mission : base historique du transport aérien militaire, la BA 123 met en œuvre la flotte A400M Atlas (Escadron de transport 1/61 « Touraine »), une unité navigante des forces spéciales (Escadron de transport 3/61 « Poitou »), un Centre d'instruction des équipages de transport (CIET) et l'Escadron de transport 2/61 « Franche-Comté », utilisant des C-130H Hercules, avions d'ancienne génération, et depuis peu, le C-130J-30 Super Hercules, de nouvelle génération.

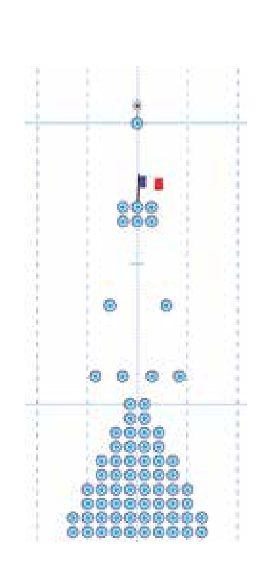
La base aérienne poursuit sa mutation dans la formation, la maintenance, la projection et le renseignement. Elle mène le soutien et l'entraînement d'unités commandos – comprenant des unités des forces spéciales – et recueille du renseignement d'origine électromagnétique grâce à une unité capable d'assurer la protection de grands événements dans ce domaine.

Déployant chaque année plus de 1 500 hommes et femmes sur tous les théâtres d'opérations, la base aérienne demeure l'un des plus grands contributeurs d'effectifs en opérations extérieures.

Effectif défilant : 73.

Autorité défilant en tête : colonel Cédric Colardelle, commandant la base de défense 58 d'Orléans, commandant la BA 123 d'Orléans, délégué militaire départemental du Loiret, commandant la place d'armes d'Orléans.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 60 cadres et militaires.





Infos complémentaires

La mission de la BA 123 s'est très largement étoffée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : arrivée de la 61e escadre de transport ; arrivée d'une unité du recueil du renseignement électronique ; arrivée des forces spéciales avec les commandos de l'air.

La base aérienne 123 « Commandant Charles Paoli » tire son nom du commandant qui, cité trois fois à l'ordre de l'Armée aérienne en moins de 7 mois, effectue 56 missions de bombardement en près de 120 heures de vol. Il trouve la mort à la tête de son unité au cours d'une mission de bombardement sur Van Cap, le 29 juin 1951. Chevalier de la Légion d'honneur à l'âge de 30 ans, titulaire des Croix de guerre 1939-1945 avec trois palmes et théâtres d'opération extérieurs avec une palme, il totalisait près de 2 100 heures de vol dont plus de 200 heures de vol en 114 missions de guerre.

La superficie de la BA 123 représente 736 hectares.

Troupes à pied

NOTES



BASE AÉRIENNE 722

- L'École d'enseignement technique de l'armée de l'Air (EETAA) forme chaque année des élèves âgés de 16 à 18 ans, en classe de première et terminale.
- Ces élèves techniciens, appelés « arpètes », peuvent, au terme d'une ou deux années de formation, se diriger vers une carrière associée aux métiers de l'aéronautique au sein de l'armée de l'Air.
- L'École fête cette année ses 70 ans d'existence et les 20 ans de la féminisation de ses promotions d'élèves techniciens.

Lieux d'implantation : Saintes (Charente-Maritime).

Effectif total de l'unité : 659.

Date de création : 9 septembre 1949.

Subordination organique : direction des ressources humaines de l'armée de l'Air.

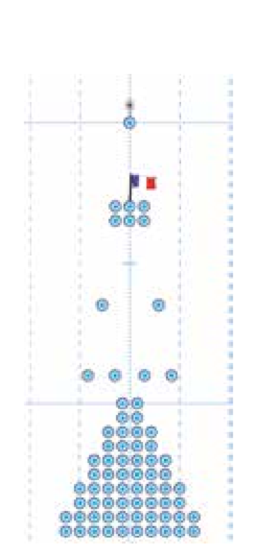
Mission : la mission première de l'EETAA est d'assurer la formation militaire et académique de jeunes engagés, âgés de 16 à 18 ans, « les arpètes ». Cette formation diplômante (baccalauréats général, technologique, professionnel aéronautique, et CAP aéronautique) est complétée par une formation de spécialisation pour les bacheliers, avant que ces futurs sous-officiers ne rejoignent les unités opérationnelles de l'armée de l'Air. Les titulaires du CAP rejoignent directement les bases aériennes en tant que Militaires techniciens de l'air (MTA).

L'École mène la formation initiale au vol à voile des futurs pilotes, navigateurs et moniteurs simulateur de l'armée de l'Air. Une initiation au vol planeur est également assurée au profit des élèves des écoles de Saintes et de Rochefort afin d'appréhender les spécificités de la 3e dimension.

Effectif défilant : 73.

Autorité défilant en tête : colonel Thierry Fluxa, commandant de l'EETAA 722

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 60 cadres et élèves techniciens.



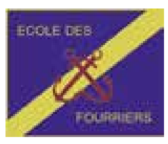


Infos complémentaires

En 1949, le site de Saintes Paban accueille l'annexe de l'École des apprentis mécaniciens de l'armée de l'Air de Rochefort qui devient, en 1965, l'EETAA.
Pour avoir formé plus de 30 000 futurs sous-officiers, l'École voit son drapeau décoré de la médaille de l'aéronautique, en 1978.
La cérémonie de remise des prix marque la fin de l'année scolaire. Elle se déroule dans l'amphithéâtre gallo-romain de la ville de Saintes, sous le regard des familles des élèves, et en présence des hautes autorités civiles et militaires et de nombreux donateurs qui remettent les récompenses attribuées aux élèves les plus méritants.

NOTES

ÉCOLE DES FOURRIERS DE QUERQUEVILLE



L'École des fourriers de Querqueville (EFQ) assure la formation de l'ensemble des militaires non-officiers et du personnel civil du ministère aux métiers de l'administration générale, du soutien commun et des ressources humaines.

Lieux d'implantation : Cherbourg-en-Cotentin (Manche).

Dates de création : 1912.

Devise : « Toujours mieux ».

Subordination organique : Service du commissariat des armées.

Mission : l'EFQ, école interarmées, assure sa mission au profit du personnel civil, des officiers mariniers, sous-officiers et militaires du rang des trois armées et de la gendarmerie nationale. Elle forme aux métiers de l'administration et de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines et du secrétariat ainsi qu'aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie.

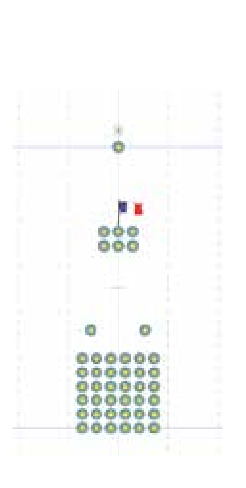
Sa vocation interarmées se concrétise le 1er février 2015 lorsque la tutelle de l'école est confiée au Service du commissariat des armées.

Durée de formation : de 3 jours à 3 mois.

Effectif défilant : 45.

Autorité défilant en tête : le commissaire en chef de première classe Marc Prange, directeur de l'école.

Composition/articulation : le chef du détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 sous-officiers ou officiers mariniers supérieurs ; 36 permanents et élèves.





Infos complémentaires

Le terme fourrier remonterait à 1534. Il désignait alors le chargé du fourrage et du logement de la troupe, homme de confiance du capitaine de compagnie. Ce terme terrien fait son entrée dans la Marine nationale par le biais des corps d'infanterie et d'artillerie en 1758, alors que Étienne-François de Choiseul cumule les fonctions de ministre de la Marine et de la Guerre.
Le terme de fourrier réapparaît définitivement en 1832. Il renvoie alors à la personne chargée des « écritures » et de la comptabilité à bord des bateaux.
Les fourriers de la Marine ont conservé comme insigne distinctif un large galon d'or, identique à celui que portaient les fourriers de l'Empire.

NOTES

LES CENTRES MÉDICAUX DES ARMÉES



- La Direction de la médecine des forces (DMF) est l'une des cinq composantes du Service de santé des armées (SSA), à laquelle sont rattachés les 16 Centres médicaux des armées (CMA).
- Elle comprend 4500 femmes et hommes dont la mission est le soutien médical de proximité, en opérations comme sur le territoire national, aux armées, directions et services du ministère des Armées et à la gendarmerie nationale.
- Elle a pour rôle de préparer, soigner et soutenir l'ensemble des forces armées dans leur engagement opérationnel.

Lieu d'implantation : sur tout le territoire national.

Effectif total de l'unité : 4510.

Date de création : 2018 pour la DMF.

Devise : « Votre vie, notre combat » (devise du SSA).

Subordination organique : Direction de la médecine des forces.

Mission : la DMF est composée de 16 CMA, implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain, et de huit Directions interarmées du SSA (DIASS) réparties sur les bases d'outre-mer et à l'étranger. Les CMA se subdivisent en 190 Antennes médicales (AM) déployées au sein des régiments, bases aériennes et navales afin d'être au plus près des forces.

La médecine des forces s'appuie également sur trois chefferies pour la force d'action navale, les forces sous-marines et les forces spéciales et sur le Service de protection radiologique des armées (SPRA).

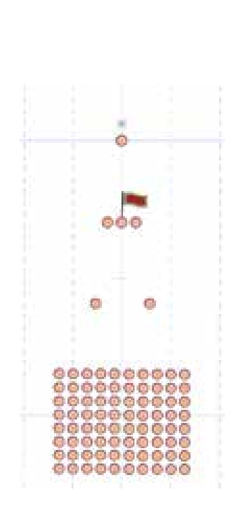
Les CMA organisent et coordonnent l'activité des AM et groupements vétérinaires, au sein de leur périmètre géographique, afin d'assurer le soutien médical de proximité des forces armées et de la gendarmerie nationale.

La médecine des forces a également pour principales missions, la préparation opérationnelle du personnel médical et la préparation médicale des forces armées dans le cadre de leur engagement opérationnel.

Effectif défilant : 86.

Autorité défilant en tête : médecin en chef Luc Aigle, conseiller santé pour le commandement de la Légion étrangère.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 2 cadres ; 20 officiers ; 30 sous-officiers et 30 militaires du rang.





In memoriam

Mortellement blessé par un engin explosif détruisant son véhicule, le médecin principal Marc Laycuras est décédé le 2 avril 2019, au Mali, où il servait comme médecin du poste médical soutenant le 2e RIMa, dans le cadre de l'opération Barkhane.

Infos complémentaires

Le SPRA est l'appui technique en radioprotection pour l'ensemble du ministère.
Les 6 et 7 février 2019, la DMF a accueilli une délégation de son équivalent allemand, le Kommando Regionale Sanitätsdienstliche Unterstützung de Diez. *Ces deux journées ont permis de consolider la coopération franco-allemande à l'échelle de la médecine des forces et de présenter le soutien médical de la brigade franco-allemande ainsi que le jumelage entre le 10e CMA de Marseille et le CMA de Hammelburg.*

Troupes à pied

NOTES



DRAPEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

Lieu d'implantation : Paris

Effectif total de l'unité : 1 464

Date de création : 1976

Devise : « Protéger et servir ».

Subordination organique : Service de la protection de la Direction générale de la police nationale.

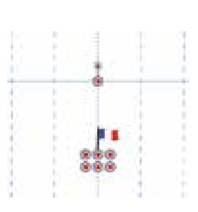
Mission : la Sous-direction de la sûreté (SDS) assure la protection et la surveillance des sites du ministère de l'Intérieur et les services d'honneur au ministère de l'Intérieur. Elle assure la garde du drapeau de la police nationale.

Effectif défilant : 7.

Autorité défilant en tête : Thierry Soissons, major responsable d'une unité locale de police.

Composition/articulation : le chef de détachement porte-drapeau entouré de 2 gardiens de la paix ; un rang d'un brigadier de police et de deux gardiens de la paix derrière lui.







Infos complémentaires

Le 20 septembre 1945, Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, crée au sein de la direction générale de la sûreté nationale, la Compagnie urbaine de sécurité (CUS) afin d'assurer la protection des bâtiments. Le 5 décembre 1976, le ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski crée le service de sécurité du ministère de l'Intérieur.
La SDS est la seule unité du SDLP servant en tenue d'uniforme. L'une de ses missions est la garde du drapeau de la police nationale.
La coiffe de type « Shako » de la grande tenue d'honneur de la police nationale comporte un plumet d'une couleur différenciée dépendant de la fonction et du grade : bleu-blanc-rouge pour le capitaine de police et bleu pour les brigadiers et gardiens de la paix.

NOTES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE



- L'École nationale supérieure de la police (ENSP) forme l'ensemble des commissaires et des officiers de police.
- L'ENSP a lancé, cette année, la première chaire d'enseignement supérieur et de recherche de la Police nationale. Elle vise à transmettre des connaissances et adapter la formation de tous les acteurs de la sécurité intérieure aux nouveaux défis qu'ils devront relever.

Lieux d'implantation : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) pour les commissaires de police ; Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) pour les officiers de police.

Date de création : 23 avril 1941.

Subordination organique : Direction générale de la police nationale.

Mission : établissement public national à caractère administratif depuis 1988, l'École nationale supérieure de la police conçoit et dispense les formations initiales et continues des commissaires et officiers de police.
L'établissement pilote ou prend part à des projets de recherche à vocation opérationnelle, coordonne la recherche pour la police nationale, seule ou en réseaux. Créatrice cette année d'une chaire d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine de la sécurité globale, l'ENSP met par ailleurs en œuvre des actions partenariales à destination de l'ensemble des cadres de la sécurité intérieure, du secteur public ou privé, en Europe ou à l'international.
Dans le cadre du dispositif du plan « égalité des chances », elle accueille des élèves en classes préparatoires intégrées. La formation dispensée à l'ENSP est individualisée, en alternance, professionnalisante, évaluée et diplômante. Elle est fondée sur les valeurs de la police nationale (le courage, le dévouement, l'intégrité) et sur celles de l'établissement (l'excellence et l'exemplarité).

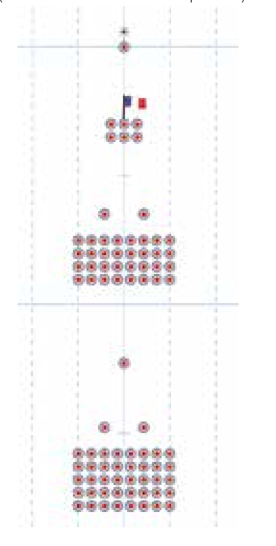
Le défi majeur que devra relever l'ENSP concerne l'augmentation significative du nombre d'officiers de police dans les prochaines années. Pour ce faire, dès 2020, deux promotions seront formées à Cannes-Écluse : une promotion de 200 élèves officiers en janvier et une promotion de 100 élèves en septembre.
L'ENSP fournit une formation à tous les cadres de la police nationale, avec comme objectif constant de parfaire la chaîne managériale à tous les niveaux. En formation continue, la moitié des stagiaires formés par l'ENSP en 2018 l'ont été dans le domaine du management.

Durée de formation : 22 mois pour les commissaires, dont 10 mois de stage ; 18 mois pour les officiers, dont 6 mois de stage.

Effectif défilant : 84.

Autorité défilant en tête : commissaire divisionnaire de police Xavier Debreuve, chef du site de Cannes Écluse, chef du département des formations professionnelles des officiers.

Composition/articulation : 1 chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 commissaires encadrants chefs de section ; 32 élèves commissaires ; 1 officier encadrant chef de peloton ; 2 officiers encadrants chefs de section ; 40 officiers stagiaires.

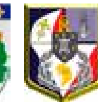




Infos complémentaires

La 70e promotion de commissaires de police est baptisée du nom de Marcel Leclerc. Figure emblématique de la police judiciaire, ce préfet a marqué toute une génération de policiers. Il est décédé en août 2018.
La 23e promotion d'officiers de police a choisi comme nom Xavier Jugele. L'éponyme a été choisi en hommage au gardien de la paix, assassiné le 20 avril 2017, par un membre de l'organisation terroriste Daech.
En 2013, l'ENSP, en charge de la formation initiale et continue des commissaires de police, et l'École nationale supérieure des officiers de police, qui formait le corps unique des officiers de police, ont fusionné.

NOTES

ÉCOLES NATIONALES DE POLICE DE SENS ET DE REIMS, CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DE DRAVEIL

- Les Écoles nationales de police de Sens et de Reims, et le Centre régional de formation de Draveil mettent en commun leurs effectifs d'apprenants à l'occasion du défilé du 14 juillet 2019.
- La troupe défilante est composée de la 250e promotion d'élèves gardiens de la paix de l'École nationale de police de Sens et de la 14e promotion de cadets de la République des Écoles Nationales de Police de Reims et de Sens, et du Centre régional de formation de Draveil.

Lieux d'implantation : Sens (Yonne) ; Reims (Marne) ; Draveil (Essonne).

Dates de création : 1946 pour l'École de Sens, 1973 pour l'École de Reims, 2011 pour le Centre de Draveil.

Subordination organique : Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

Mission : les Écoles de Sens et de Reims participent à la formation des adjoints de sécurité, des cadets de la République et des futurs gardiens de la paix. Elles ont également développé de nombreux partenariats avec l'Éducation nationale dans le cadre du baccalauréat professionnel des métiers de la sécurité.

L'École nationale de police de Sens pend en charge la préparation aux qualifications brigadier « migration frontières ». La conduite de certains véhicules nécessitant un permis particulier, l'École de Sens a ouvert, en outre, à l'attention de toutes les directions de la police, des formations aux permis D (transports en commun), C (poids lourds), et EC (poids lourds avec remorque).

Le Centre régional de formation de Draveil assure, quant à lui, la formation des adjoints de sécurité ainsi que des cadets de la République, qui préparent le concours de gardien de la paix.

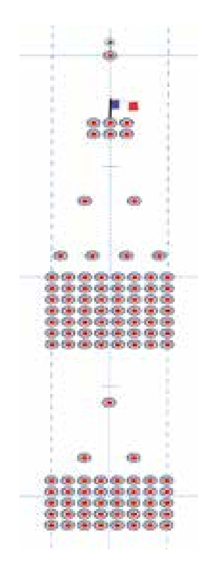
Dans le cadre de la formation continue, le Centre mène des actions promotionnelles de franchissement de grade et de préparation à l'examen d'officier de police judiciaire. Il gère des dispositifs ayant trait aux domaines judiciaire, managérial, informatique, et aux techniques de sécurité en intervention.

Durée de formation : 12 mois.

Effectif défilant : 112.

Autorité défilant en tête : commissaire divisionnaire Jean-Yves FRÈRE, directeur de l'ENP de Reims.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 commandant divisionnaire fonctionnel, directeur adjoint de l'ENP de Reims ; 1 capitaine ; 4 gradés ; un bloc de 56 gardiens de la Paix ; 1 commandant divisionnaire fonctionnel, directeur adjoint de l'ENP de Sens ; 2 gradés ; un bloc de 40 cadets de la République.





Troupes à pied

NOTES



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

- L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) forme les 25 000 officiers de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires au commandement opérationnel et à la gestion de crise.
- 5 800 officiers de sapeurs-pompiers ont été formés en 2018.
- L'ENSOSP accueille également, chaque année, des officiers venus du monde entier pour les former aux méthodes de commandement et de gestion de crise françaises. L'ENSOSP compte ainsi, par exemple, des officiers originaires d'Espagne, du Maroc, du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Liban, d'Algérie et bientôt, de Taïwan, de Russie et de Turquie.

Lieux d'implantation : Aix-en-Provence, Vitrolles, Gardanne (Bouches-du-Rhône) et Paris.

Date de création : 1977.

Devise : « Cultiver le passé, enfanter l'avenir, tel est notre présent ».

Subordination organique : ministère de l'Intérieur.

Mission : l'ENSOSP assure la formation initiale et continue des officiers de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, et du service de santé de tout grade et de toute fonction, tout au long de leur vie professionnelle.

Les officiers y sont préparés au commandement opérationnel et à la gestion de crise. Ils s'y forment en « interservices » avec les autres acteurs impliqués : gendarmerie nationale, police nationale, élus et agents de l'État et des collectivités territoriales.

L'ENSOSP organise, de plus, des stages de mise en situation en matière d'incendie et de secours, et de gestion de crise pour les élus, les fonctionnaires, les cadres des entreprises et les experts français et étrangers.

Elle dispose d'une structure pédagogique unique. Composée d'un plateau technique doté de l'équivalent logistique de sept centres de secours, elle permet de reproduire les multiples *scenarii* d'interventions en milieux urbains et routiers.

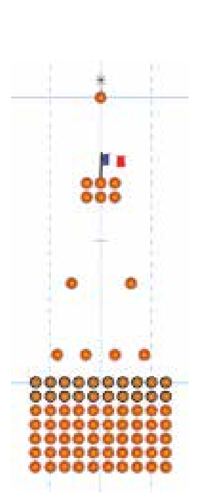
L'ENSOSP permet également aux officiers de se former sur de nombreux simulateurs spécialisés, tels les accidents chimiques et radiologiques, les urgences extrahospitalières, les feux urbains, la recherche des causes et des circonstances d'un incendie, et les risques hydrogènes.

Durée de formation : jusqu'à 32 semaines.

Effectif défilant : 89.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Michel LANGLAIS, directeur-adjoint de l'ENSOSP.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 76 élèves officiers.





Infos complémentaires

L'ENSOSP accueille, cette année, la première promotion d'élèves colonels qui défilent aujourd'hui.
Le casque Franck de 1933, porté par les officiers de l'ENSOSP depuis 2012, est inspiré du casque des poilus de 1914-1918. Il a été porté par les sapeurs-pompiers en opération pendant plus d'un demi-siècle et a été remplacé en 1985 par le casque F1. Bien qu'il ne soit plus utilisé en intervention, il reste un symbole fort et est porté lors des cérémonies officielles.
L'ENSOSP défile également à Marseille depuis juillet 2005.

NOTES



12E BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

- Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) ont pour mission la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations.
- En 2018, les 247 000 sapeurs-pompiers ont effectué plus de 4,4 millions d'interventions, soit une intervention toutes les 7 secondes et ont pris en charge plus de 3,5 millions de victimes.

Lieux d'implantation : les sapeurs-pompiers qui défilent sont issus des douze SDIS de la zone de défense et de sécurité du Sud : Alpes de Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ariège, Bouches du Rhône, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn, Var et Vaucluse.

Date de création : 1996.

Devise : « Courage et dévouement ».

Subordination organique : les SDIS sont des établissements publics financés par les collectivités locales et administrés par des élus locaux sous l'autorité du président du conseil départemental. Sur le plan opérationnel, ils sont rattachés au ministère de l'Intérieur (direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) et sont placés sous la responsabilité du préfet de département.

Mission : les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Ainsi, dans le cadre de leurs compétences, les sapeurs-pompiers exercent les missions de prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile, de préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours, de protection des personnes, des biens et de l'environnement, de secours d'urgence et d'évacuation des personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

Effectif défilant : 83.

Autorité défilant en tête : contrôleur général Éric FLORES, chef de corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Hérault.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres ; 70 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.





Infos complémentaires

Le bataillon des sapeurs-pompiers de France a pour fonction exclusive la représentation de l'ensemble des sapeurs-pompiers. Chaque année, un préfet de zone de défense et de sécurité est chargé de sa constitution. Il en confie le commandement à l'un des services d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité concernée. Un drapeau lui est attribué. Le bataillon qui défile cette année est le 12e constitué.

NOTES



BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

- Avec plus de 8 500 soldats du feu, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est le plus grand corps de sapeurs-pompiers d'Europe et le troisième dans le monde, après ceux de Tokyo et New-York.
- Le statut militaire de la BSPP garantit un niveau sans égal de disponibilité et de performance contre les différents risques (incendie, explosion, crue) ainsi que contre la menace terroriste.

Lieux d'implantation : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfecture de police.

Mission : unité de l'armée de Terre, la BSPP lutte contre les incendies et assure les secours d'urgence dans la capitale et les trois départements limitrophes.

Elle concourt à la prévention et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels.

L'activité de la BSPP s'accroît avec constance, en particulier dans le domaine du secours d'urgence aux personnes, qui représente 81% de ses missions.

Elle intervient en outre au-delà de sa zone d'action en cas de catastrophe ou de cataclysme en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger. Elle assure la mise en œuvre opérationnelle des plans d'urgence et de secours dans les aéroports du Bourget, de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly, et dispose de compagnies spécialisées sur le site du ministère des Armées, au Louvre et à la Bibliothèque Nationale de France notamment.

La brigade possède une unité de lutte contre les menaces Nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), dotée de véhicules de reconnaissance chimique et radiologique et capable de mettre en œuvre trois chaînes de décontamination permettant de traiter plusieurs milliers de victimes potentielles.

Effectif défilant : 122.

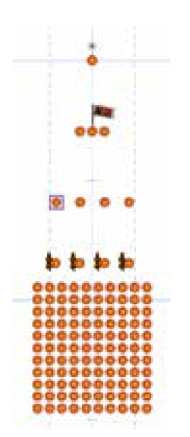
Autorité défilant en tête : colonel Ronan de BLIGNIERES, commandant le 2e groupement d'incendie et de secours.

Composition/articulation : 1 chef de corps ; le fanion et sa garde ; 4 officiers ; 4 maîtres-chiens ; un bloc de 20 sous-officiers et 90 gradés et sapeurs.

Troupes à pied

In memoriam

Le 4 septembre 2018, la BSPP a déploré le décès du caporal HENRY, grièvement blessé lors d'une agression au couteau dans l'exercice de ses fonctions à Villeneuve-Saint-Georges.
Le 12 janvier 2019, la BSPP a déploré le décès du sergent CARTANNAZ et du caporal JOSSELIN, lors d'une explosion à Paris 9e arrondissement.





Infos complémentaires

C'est à la suite d'un bal tragique auquel l'empereur Napoléon Ier échappe de peu, que le corps des sapeurs-pompiers de Paris voit le jour. Le procès-verbal dressé à la suite de ce drame persuade Napoléon Ier de réorganiser et de professionnaliser la lutte contre le feu à Paris. Par décret impérial du 18 septembre 1811, il confie cette mission à un corps militaire : le Bataillon de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP).
À la suite des attentats de 2015, la BSPP lance l'opération « Gestes qui sauvent ». Reprise au niveau national, elle vise à sensibiliser et à former la population aux techniques de secours d'urgence à réaliser en cas d'événement grave.
Chaque année, la BSPP recrute 1 200 sapeurs-pompiers dans la France entière.

NOTES



ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

- L'administration pénitentiaire est la 3e force de sécurité intérieure avec plus de 40 000 agents dont 30 000 personnels de surveillance. Elle a sous sa surveillance 71 000 détenus et 176 000 personnes qui sont suivies à l'extérieur.
- L'administration pénitentiaire recrute 2 000 personnels de surveillance en 2019.

Lieu d'implantation : Paris (siège).

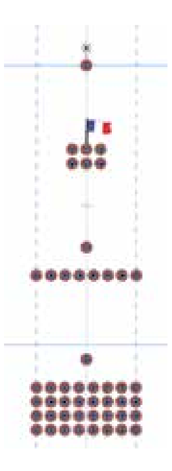
Date de création : 1858.

Devise : « Honneur et discipline ».

Subordination organique : ministère de la Justice.

Mission : avec le concours des autres services de l'État et des collectivités territoriales, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire. À ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, contribue à l'insertion ou la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues. Elle est organisée de manière à assurer l'individualisation et l'aménagement des peines des personnes condamnées.

Les Pôles de rattachement des extractions judiciaires (PREJ) réalisent les transferts de détenus sur réquisition de l'autorité judiciaire : les extractions judiciaires, les sorties sous escorte, ainsi que les transferts administratifs et translations judiciaires. Cette mission a été progressivement reprise, en métropole, depuis 2011 : elle relevait jusque-là des forces de la police nationale et de la gendarmerie nationale. Cette année marque l'achèvement de cette réorganisation et l'administration pénitentiaire consacre désormais 1 800 effectifs aux extractions.



L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) assure la formation de l'ensemble des agents de l'administration pénitentiaire.

Durée de formation : 6 mois pour les surveillants pénitentiaires ; 12 mois pour les lieutenants pénitentiaires ; 2 ans pour les directeurs des services pénitentiaires.

Effectif défilant : 49.

Autorité défilant en tête : Stéphanie TOURET, cheffe du département de la sécurité et de la détention de la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Bordeaux.

Composition/articulation : le chef de corps ; le drapeau et sa garde ; 1 chef de section ; 1 ligne de 8 PREJ ; 1 chef de section ; 4 lignes de 8 PREJ / premiers surveillants / surveillants.

Infos complémentaires

Auparavant « division des prisons », l'administration pénitentiaire devient, en 1858, une direction du ministère de l'Intérieur. C'est le décret du 13 mars 1911 qui permet le rattachement de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice. En 1919, l'appellation « gardiens de prison » disparait au profit de celle de « surveillants » ou de « personnels de surveillance ».
La participation de l'administration pénitentiaire au défilé du 14 Juillet a été pérennisée en 2018, pour souligner l'importance des missions qui lui sont dévolues.
Les candidats au concours de surveillant pénitentiaire peuvent se présenter deux fois par an. La prochaine période d'inscription aura lieu en automne.
Les surveillants pénitentiaires ont l'opportunité d'évoluer durant toute leur carrière. Au-delà d'une progression hiérarchique, ils peuvent se spécialiser dans des fonctions de moniteur de sport, formateur des personnels, membre des équipes régionales d'intervention et de sécurité, mais aussi chargé des extractions judiciaires.

NOTES



DOUANE FRANÇAISE

- La douane française surveille les flux de personnes et de marchandises. Elle participe à la lutte contre les trafics illicites et contre le terrorisme.
- Elle est également chargée de la perception des recettes fiscales et du soutien aux opérateurs du commerce international.

Lieu d'implantation : sur tout le territoire national.

Effectif total de l'unité : 16 947.

Date de création : 1791.

Devise : « Agir pour protéger ».

Subordination organique : Direction générale des douanes et droits indirects et ministère de l'Action et des Comptes publics.

Mission : la première des missions de la douane est la sécurité des citoyens et de l'espace national. Elle lutte ainsi contre les grands trafics que peuvent représenter les stupéfiants, le tabac et les contrefaçons, ainsi que contre la criminalité organisée et le terrorisme par l'import d'armes et d'explosifs. Enfin, elle lutte contre les flux financiers illicites. Pour accomplir ces missions, la douane dispose d'une flotte de 2 668 véhicules légers, 468 motos, 10 avions, 7 hélicoptères et 35 bateaux, dont 15 vedettes garde-côtes et 3 patrouilleurs de haute mer.

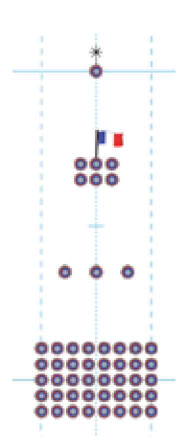
La douane assure également une mission économique à travers le dédouanement des échanges commerciaux et l'accompagnement des entreprises à l'exportation dans le but de soutenir l'économie et la création d'emplois.

Enfin, la douane française assure une mission fiscale par la perception des droits et taxes sur les produits importés hors Union européenne, et d'autres impôts indirects comme ceux sur les tabacs, alcools et produits pétroliers.

Effectif défilant : 50.

Autorité défilant en tête : Jérémy TURPIN, inspecteur, chef de la cellule de renseignement et programmation des contrôles à la direction régionale de Nancy.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 3 inspecteurs ; 40 douaniers.





Infos complémentaires

Parmi les 40 douaniers défilent des spécialistes, motocyclistes et marins, ainsi que des agents de la branche « Surveillance » et de la branche « Administration générale et opérations commerciales ».

En 2018, la douane a saisi 1 363 armes à feu, plus de 5,4 millions d'articles de contrefaçon et 49,2 millions d'euros d'avoirs criminels. La douane a également saisi 97,1 tonnes de stupéfiants et 241,1 tonne de tabac sur le territoire national.

Les perceptions de la douane alimentent le budget de l'État et de l'Union européenne, ainsi que celui des collectivités locales et organismes sociaux. En 2018, elles se sont élevées à 84 milliards d'euros.

Acteur majeur de la compétitivité des entreprises, la douane a également conseillé en 2018 plus de 2 400 sociétés dans leurs démarches à l'international. Plus de 1 670 entreprises ont été labellisées opérateur économique agréé (2e rang européen).

Garantissant la fluidité des échanges, la douane a réduit, en 2018, le délai moyen d'immobilisation des marchandises à 2 minutes 32 secondes.

NOTES



PIONNIERS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

- 7 800 hommes de près de 150 nationalités constituent la Légion étrangère. Le recrutement a augmenté de 70% depuis 1 an et 1 700 postes sont à fournir.
- Reprenant la tradition des sapeurs de la Grande Armée, dont la mission était d'ouvrir le passage à la troupe qui suivait, les pionniers de la Légion étrangère défilent toujours en tête des troupes.
- Dans ses rangs sont représentés tous les corps de métier du bâtiment : maçons, peintres, plombiers, menuisiers et électriciens.

Lieu d'implantation : Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 39.

Date de création : 1841 (Sidi-Bel-Abbès, Algérie).

Devise : « Honneur et fidélité » (devise de la Légion étrangère).

Subordination organique : 1er régiment étranger.

Mission : les pionniers illustrent la tradition du soldat-bâtisseur qui, une fois le combat terminé, pose son fusil pour prendre la pelle ou la pioche. Ils regroupent par conséquent tous les corps de métier du bâtiment.

Les pionniers de la Légion étrangère sont avant tout des combattants de l'arme du génie. Ils forment encore aujourd'hui les têtes de colonne ouvrant et sécurisant le passage des unités. De plus, les pionniers arment la section infrastructure qui a en charge l'entretien du casernement.

Effectif défilant : 39.

Autorité défilant en tête : adjudant-chef Artur ZAWADA, chef de section des pionniers du 1er régiment étranger.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 sous-officiers chefs de peloton ; 36 caporaux-chefs, caporaux et légionnaires.





Infos complémentaires

Dès sa création en 1831, la Légion compte déjà dans ses rangs des sapeurs-pionniers. Ils étaient chargés des travaux d'aménagement du terrain, de la construction de ponts pour le franchissement des cours d'eau et de l'ouverture des routes.
Partout où la Légion est passée, les pionniers ont laissé derrière eux les preuves de leurs savoir-faire comme le tunnel de Foum Zabel au Maroc, ou encore la ville de Sidi-Bel-Abbès en Algérie construite en grande partie par la Légion.
La cadence de 88 pas par minute, plus lente que celle des autres corps de l'armée (116 pas par minute), est héritée du rythme de déplacement des armées de l'Ancien Régime et de l'Empire.
La silhouette des pionniers se caractérise par le port de la barbe, des gants à crispin et du tablier de buffle de couleur fauve ou blanche pour les unités outre-mer.
Les pionniers portent la hache sur l'épaule.

NOTES



MUSIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

- La Musique de la Légion étrangère (MLE) se produit partout dans le monde. Elle maintient ses traditions musicales lors des cérémonies militaires classiques, des spectacles en salle de concerts, des festivals civils ou encore des aubades.
- Avant tout combattants, les musiciens de la Légion sont régulièrement désignés pour partir en opération extérieure et intérieure ou renforcer des régiments de la Légion.

Lieu d'implantation : Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 57.

Date de création : 1841 (Sidi-Bel-Abbès, Algérie).

Devise : « Honneur et Fidélité » (devise de la Légion étrangère).

Subordination organique : 1er régiment étranger.

Mission : la musique de la Légion étrangère contribue au rayonnement de cette dernière en France et à l'étranger, en veillant au maintien des traditions légionnaires.

Requise pour les prestations militaires, mais également sollicitée à l'occasion de festivals civils, nationaux ou internationaux, la musique de la Légion étrangère concourt à l'image d'excellence de cette dernière. Elle se distingue aussi par l'usage de fifres et par le port du tambour bas.

Effectif défilant : 57.

Autorité défilant en tête : adjudant Andrei PRYKOV, tambour-major (le lieutenant-colonel Emile Lardeux, chef de musique hors classe, chef de la musique de la Légion étrangère, défile au premier rang derrière le tambour-major).

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; la musique défile sur 5 colonnes en 2 blocs constituant la batterie (tambours, clairons et fifres) et l'harmonie, ces 2 blocs étant séparés par le chapeau chinois.

Troupes à pied



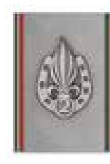
Infos complémentaires

- Du 24 au 28 mai 2018, la musique de la Légion étrangère a participé à la fête nationale géorgienne à Tbilissi. Ce fut l'occasion de rendre hommage au lieutenant-colonel AMILAKVARI, ayant combattu dans les Forces françaises libres (FFL) durant la Seconde Guerre mondiale et issu de la famille princière géorgienne. Il est l'auteur de la célèbre citation : « Nous étrangers, n'avons qu'une seule façon de prouver à la France notre gratitude pour l'accueil qu'elle nous a réservé : nous faire tuer pour elle. »

- Le chapeau chinois, d'origine ottomane, est un pavillon de cuivre garni de clochettes. Abandonné au cours du XIXe siècle par la plupart des musiques militaires, il a été conservé par la Légion qui l'a orné de queues de cheval, en référence à une coutume musulmane adoptée par les régiments d'Afrique : les queues des chevaux tués étaient témoignage de courage. Exposées devant la tente du chef, elles devenaient le symbole du commandement.

- Les musiciens défilent à la cadence de 88 pas par minute (contre 116 dans le reste des armées françaises).

NOTES



1ER RÉGIMENT ÉTRANGER

Le 1er Régiment étranger (1er RE) contribue au bon fonctionnement de l'état-major du commandement de la Légion étrangère et lui apporte réactivité et liberté d'action.

Lieu d'implantation : Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 510.

Date de création : 1841 (Sidi-Bel-Abbès, Algérie).

Devise : « Honneur et Fidélité » (devise de la Légion étrangère).

Subordination organique : commandement de la Légion étrangère.

Mission : le 1er RE arme un centre de sélection et d'incorporation, à partir duquel tous les candidats étrangers retenus sont envoyés en formation initiale au 4e RE.

Le régiment assure le commandement et la gestion administrative des blessés de la Légion au moyen de la Commission de suivi des blessés (CSBLE) ainsi que celui de tout le personnel passager et isolé des régiments.

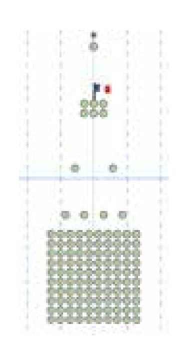
Le 1er RE assume en outre l'organisation d'activités et de cérémonies comme Camerone (chaque année) ou la journée des blessés, au profit de l'ensemble de la Légion.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : colonel Guillaume DUJON, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le porte-drapeau ; le commandant d'unité de la compagnie de commandement et de service régimentaire ; le commandant d'unité de la compagnie administrative du personnel de la Légion étrangère ; 4 chefs de section ; 96 sous-officiers et militaires du rang.

Troupes à pied





Infos complémentaires

Héritier d'un passé glorieux, le 1er RE est le plus ancien des régiments étrangers. Créé en 1841, il a participé à la plupart des conflits dans lesquels la Légion s'est distinguée et a payé un lourd tribut. Le 1er RE est aujourd'hui un point de repère essentiel pour les légionnaires qui le composent, de par ses traditions et le patrimoine dont il est dépositaire.

NOTES

DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES

Le défilé des hélicoptères est composé de 40 appareils, dont 16 de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT) et 9 de pays européens, 4 de l'armée de l'Air, 6 de la Marine nationale, 3 de la gendarmerie nationale et 2 de la sécurité civile.

Cette année, le défilé aérien des hélicoptères de l'armée de Terre comporte la participation de nations européennes illustrant ainsi la coopération de nos différents pays, en matière d'industrie et de formation des équipages en vue des engagements militaires communs.

Le défilé est ouvert par des hélicoptères de l'ALAT des sous-groupements aéromobiles d'attaque et d'assaut, des forces spéciales ainsi que des aéronefs permettant d'assurer des extractions immédiates. Suivent différents types d'hélicoptères de combat de l'École franco-allemande (EFA) Tigre et du Centre de formation interarmées (CFIA) NH90 Caïman.

Ensuite, défilent des hélicoptères de l'armée de l'Air pour la protection du territoire et l'intervention extérieure, ceux de la Marine nationale pour le combat aéromaritime et la sauvegarde maritime, puis de la gendarmerie nationale. Le défilé est clôturé par des hélicoptères de la sécurité civile.

Les différentes formations défilantes soulignent l'engagement des équipages et des hélicoptères tant dans la protection du territoire national qu'en opération extérieure.

Quelques chiffres

Altitude

Environ 400 pieds, soit 120 mètres.

Vitesse

90 nœuds, soit environ 170 km/h.

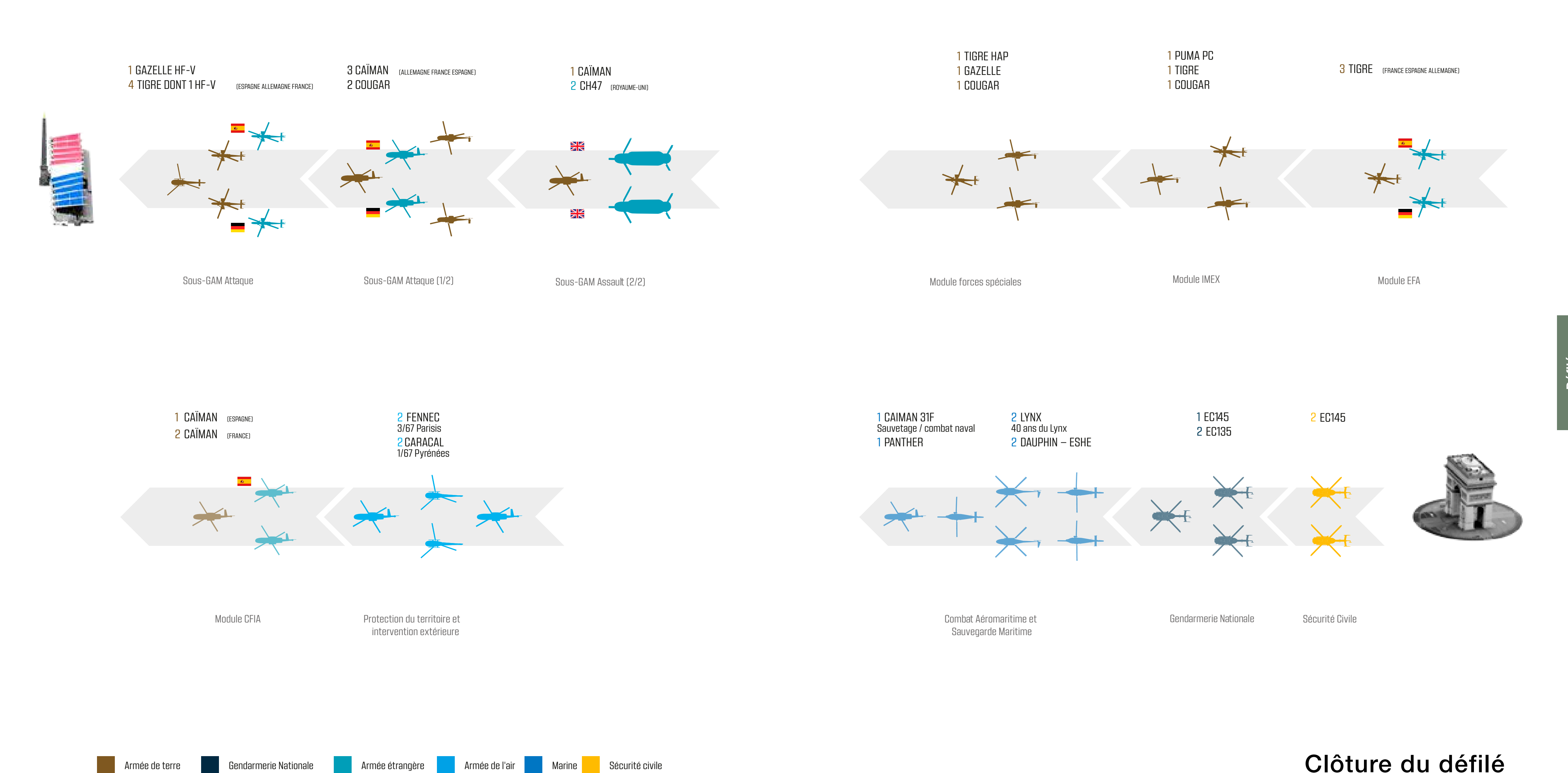
Distances

Entre deux blocs : environ 1 km

Distance du défilé :

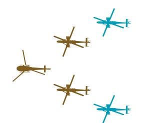
Environ 7 km (de la Défense à la Concorde)

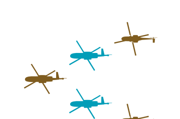
Ouverture du défilé

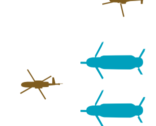


Clôture du défilé

PRÉSENTATION DES BLOCS

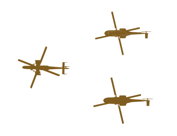






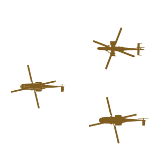
SOUS-GROUPEMENTS AÉROMOBILES ATTAQUE ET ASSAUT

Les sous-groupements aéromobiles attaque et assaut sont composés des hélicoptères de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) provenant des 1er Régiment d'hélicoptères de combat (RHC) de Phalsbourg, 3e RHC d'Etain et 5e RHC de Pau. Ces régiments mobiles et projetables réalisent des missions offensives, défensives et de sécurisation. Les capacités d'observation et de feu de ces appareils (de nouvelle génération pour la plupart d'entre eux) permettent de mener à bien des missions de reconnaissance et de destruction, au plus près du dispositif ami ou de façon autonome dans la profondeur. Ces RHC participent, avec les troupes au sol, à des missions de saisie de points d'intérêt ou de réduction de résistance, escortent des convois, mènent des actions de harcèlement ou d'interception. L'engagement d'hélicoptères de combat dans une opération terrestre apporte en outre un avantage psychologique en provoquant l'incertitude et la surprise chez l'ennemi, tout en renforçant le moral des unités amies qui savent pouvoir compter sur l'ALAT en cas de coup dur. Illustrant la coopération tactique européenne, en particulier à Barkhane, plusieurs aéronefs de nations partenaires défilent cette année aux côtés de l'ALAT : Tigre, Caïman et Chinook.

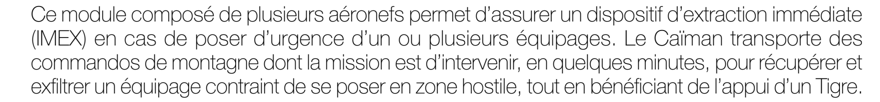


MODULE FORCES SPÉCIALES

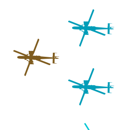
L'ALAT dispose de moyens dédiés aux opérations spéciales rassemblés au sein du 4e Régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4e RHFS). Ce régiment est pleinement engagé dans la lutte contre le terrorisme international sous le Commandement des opérations spéciales (COS) ; il agit par des actions fulgurantes contre des cibles d'intérêt stratégique. Le 4e RHFS maîtrise des modes d'action, des procédures et des procédés d'emplois, propres aux forces spéciales avec lesquelles il opère en permanence et sans délai, dans tous les types de crise et de conflit.

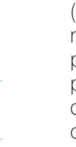


MODULE EXTRACTION IMMÉDIATE



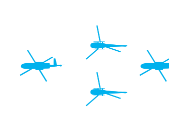
Ce module composé de plusieurs aéronefs permet d'assurer un dispositif d'extraction immédiate (IMEX) en cas de poser d'urgence d'un ou plusieurs équipages. Le Caïman transporte des commandos de montagne dont la mission est d'intervenir, en quelques minutes, pour récupérer et exfiltrer un équipage contraint de se poser en zone hostile, tout en bénéficiant de l'appui d'un Tigre.





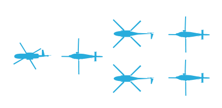
MODULE FORMATION

Ce module est composé des différents types d'hélicoptères de combat de l'École franco-allemande (EFA) Tigre et du Centre de formation interarmées (CFIA) NH90 Caïman. Pôle d'excellence multinational pour la formation et l'entraînement des équipages, l'EFA Tigre a pour mission principale de former les équipages de combat français et allemands directement aptes à leur premier emploi opérationnel sur le système d'armes Tigre. Le CFIA NH90 est représenté par différentes nations ayant opté pour cet appareil de nouvelle génération. Il se caractérise par un concept de formation novateur consistant à associer sur un même site la formation des équipages et des mécaniciens de l'armée de Terre et de la Marine nationale.



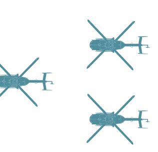
PROTECTION DU TERRITOIRE ET INTERVENTION EXTÉRIEURE

Les hélicoptères Fennec de l'escadron d'hélicoptères (EH) 3/67 « Parisis » de la Base aérienne (BA) 107 de Villacoublay et Caracal de l'EH 1/67 « Pyrénées » de la BA 120 de Cazaux contribuent à la protection du territoire national. Ils sont également engagés sur les théâtres d'opérations extérieures. Atout indispensable à la conduite de ces opérations, ces hélicoptères sont capables de mener des missions de police du ciel, d'appui aérien aux troupes au sol, de recherche et de sauvetage ou encore de renseignement. Ils le font aussi bien dans le cadre de missions conventionnelles que, pour les Caracal, dans le cadre des opérations des forces spéciales, notamment avec la capacité d'action dans la profondeur que procure le ravitaillement en vol (C130, A400M à terme, etc.).



COMBAT AÉROMARITIME ET SAUVEGARDE MARITIME

La Marine nationale présente 4 types de ses hélicoptères de combat aéromaritime, de défense maritime du territoire et de formation. Ces appareils opèrent au-dessus des mers depuis ses bateaux ou depuis la terre sur les bases aéronautiques navales. Leurs capacités sont variées et complémentaires : lutte anti sous-marine, antisurface, contre-terrorisme maritime, sauvetage en mer, surveillance maritime et lutte contre les trafics ou les pollutions, etc. Ce 14 Juillet est l'un des derniers défilés pour les Lynx, qui ont déjà 41 années d'emploi dans l'aéronautique navale. Leurs missions de lutte anti-sous-marine et anti-surface seront reprises par les Caïman Marine.



GENDARMERIE NATIONALE

Les hélicoptères de la gendarmerie nationale assurent les missions de sécurité publique générale (police judiciaire et administrative, sécurité routière, assistance aux personnes, lutte contre l'immigration irrégulière, anti-terrorisme, etc.), à bord d'hélicoptères de type EC135, EC145 ou Écureuil. Ils disposent de capacités inégalées pour accomplir ou appuyer l'ensemble des missions de police (captation et retransmission d'images, renseignement, enregistrement des opérations, suivi et interpellation, etc.) et des interventions (notamment au profit des unités spécialisées de la gendarmerie nationale – GIGN –, et de la police nationale - RAID). Le secours en milieux spécialisés (haute-montagne et outre-mer) compte également parmi leurs missions historiques. 20 % des effectifs sont positionnés outre-mer, où la gendarmerie participe notamment à la lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane, ou à la lutte contre l'immigration irrégulière et les trafics à Mayotte. Un appareil de type EC145 et deux EC135 sont présentés.



SÉCURITE CIVILE

La Sécurité civile dispose d'une flotte de 35 hélicoptères de type EC145 Dragon dont deux défilent ce 14 Juillet. Elle est utilisée pour mener des missions d'évacuation médicale et sanitaire, des opérations de recherche et sauvetage, et des missions de soutien au profit des forces de l'ordre. Ses hélicoptères effectuent également des transports sanitaires et participent à la lutte contre les feux de forêts en guidant notamment les bombardiers d'eau. Plus de 10 000 personnes sont secourues chaque année en mer, plaine et montagne. La modernisation de la suite avionique équipant les 35 hélicoptères est prévue à l'horizon 2020, le premier EC145 Dragon modernisé étant opérationnel depuis le 1er juin 2018. Elle permettra à tous les appareils d'être équipés de systèmes plus performants, de conserver leur aptitude à intervenir dans toutes les conditions météorologiques, avec un niveau de sécurité maximal, en conformité avec les dernières réglementations de navigation.



SOMMAIRE DES TROUPES MOTORISÉES

NOTES



CENTRE NATIONAL DE FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- Les motocyclistes de la gendarmerie nationale assurent les missions de lutte contre l'insécurité routière, de contrôle et gestion des flux et de sécurité des mobilités.
- Le Centre national de formation à la sécurité routière de la gendarmerie nationale (CNFSR) propose près de 20 formations différenciées et reçoit près de 1 700 stagiaires par an, répartis sur plus de 80 stages.
- Le CNFSR prend en compte la formation, l'évaluation et le perfectionnement de tous les motocyclistes de la gendarmerie.

Lieu d'implantation : Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Effectif total de l'unité : 38.

Date de création : 1952.

Subordination organique : le CNFSR fait partie de l'École de gendarmerie de Fontainebleau et est subordonné au Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN), implanté à Rochefort (Charente-Maritime).

Mission : le CNFSR a pour mission d'assurer en priorité les formations initiales et les évaluations des motocyclistes de la gendarmerie nationale, tant dans le domaine technique du pilotage, que dans celui des connaissances professionnelles de la lutte contre l'insécurité routière, de la police sur la route, et de la sécurité des mobilités.

Son expertise reconnue en la matière lui vaut la confiance d'autres administrations ou de sociétés privées, qui lui confient la formation de leurs fonctionnaires ou salariés.

Le CNFSR coopère avec de nombreux pays étrangers, afin de former ou de perfectionner leurs personnels au pilotage des motocyclettes. Des cadres du CNFSR sont régulièrement envoyés en mission de formation à l'étranger.

Durée de formation : jusqu'à 13 semaines.

Effectif défilant : 31 motocyclistes issus de la 157e formation.

Autorité défilant en tête : chef d'escadron Cyrille COUSI, chef de la section des formations initiales du CNFSR.

Composition/articulation : le commandant de détachement ; 16 officiers et sous-officiers formateurs ; 14 stagiaires venant de terminer la formation initiale.



Infos complémentaires

La loi du 17 avril 1798 confie à la gendarmerie nationale, la sécurité des voies de communication préfigurant déjà le concept de sécurité des mobilités développé aujourd'hui.
Le Centre national de formation à la sécurité routière prend cette appellation en 2004.
Le Centre, situé à la caserne Lariboisière, comprend également le site dit du « polygone », où sont implantées les pistes d'entraînement spécifiques créées par les instructeurs. Elles permettent à la fois la formation au pilotage sur un outil pédagogique unique et un complexe de tout-terrain.
Les cadres formateurs du CNFSR, recrutés par leurs pairs, sont des militaires sélectionnés pour leurs compétences en matière de pilotage sur route, en tout-terrain, en pédagogie, et pour leurs qualités sportives.
Les motocyclistes défilent sur le modèle Yamaha FJR 1300 CM3, motocyclette en dotation dans les unités de sécurité routière.

NOTES



DÉTACHEMENT MOTOCYCLISTE DE LA POLICE NATIONALE

Les motocyclistes de la police nationale participent à la lutte contre l'accidentalité routière et à la régulation du trafic routier et autoroutier.

Lieux d'implantation : Paris pour la Division régionale motocycliste de la préfecture de police (DRM), la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP), et la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS) ; Sens (Yonne) pour le Centre national de formation motocycliste de la police nationale (CNFM).

Dates de création : 2011 pour la DRM ; 1941 pour la DCSP ; 1944 pour la DCCRS ; 2009 pour le CNFM.

Devises : « *Viam monstramus* » (« *Nous montrons la voie* ») pour la DRM ; « Discipline, Valeur, Dévouement » pour la DCSP ; « Servir » pour la DCCRS (devise des compagnies républicaines de sécurité).

Subordinations organiques : la DRM est placée sous le commandement opérationnel de la Sous-direction régionale de la circulation et de la Sécurité routière, elle-même rattachée à la Direction de l'ordre public et de la Circulation de Paris ; la DGPN pour la DCSP et la DCCRS ; la Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale (DCRFPN) pour le CNFM.

Mission : constitué en 2010 lors de la première participation des motocyclistes de la police nationale au défilé du 14 Juillet, le détachement de la police nationale est composé de la Division régionale motocycliste de la préfecture de police (DRM) ; de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) ; de la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS) ; et enfin du Centre national de formation motocycliste de la police nationale (CNFM).

Les motocyclistes de la police nationale assurent la lutte contre l'insécurité routière, et la prévention des infractions aux règles de la circulation routière. Ils peuvent mener des missions d'escorte et de guidage de personnalités, de fonds de valeurs, ou encore de dons d'organes. Ils mènent en outre une mission d'éducation et d'information.

Le CNFM instruit pour sa part, en formation initiale et continue, les quelques 2 500 motocyclistes de la police nationale, ainsi que des services spécialisés tels la Direction générale de la sécurité intérieure ou le RAID. Présent à l'international, il s'y déplace ou accueille des motocyclistes de polices étrangères.

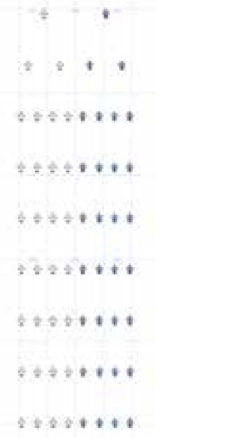
Effectif défilant : 31 motos.

Autorité défilant en tête : commandant François MOSQUARD, commandant des formations motocyclistes urbaines de l'Aube.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 28 motocyclistes.

In memoriam

Décès du gardien de la paix David CATTANI, victime d'une chute de moto dans l'exercice de ses fonctions le 25 août 2018. Il a été promu major de police et cité à l'ordre de la Nation. La médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la médaille de la sécurité intérieure, échelon or, lui ont été décernées à titre posthume.





Infos complémentaires

Le 8 décembre 1944, le général DE GAULLE crée les CRS. À ce jour, environ 1 950 fonctionnaires de la DCCRS sont spécialement dédiés à la police routière. Dès 1920, la Préfecture de Police intégrait neuf gardiens de la paix motocyclistes dans ses effectifs. En 1935, dans le département de Seine-et-Oise, était créée la première unité motorisée de police routière à Versailles. Composée de 17 gradés et agents, cette dernière avait pour mission de veiller au respect du code de la route et des arrêtés municipaux réglementant la circulation dans le département. La formation motocycliste est de 14 semaines pour le Corps d'encadrement et d'application et de 5 semaines pour le Corps de conception et de direction. Les unités défilent sur les motocyclettes Yamaha FJR 1300.

NOTES



COMMANDEMENT DE LA LOGISTIQUE

- Le Commandement de la logistique des forces (COM LOG) assure la cohérence de la logistique opérationnelle pour toutes les opérations en milieu aéroterrestre.
- Les structures de commandement de la logistique opérationnelle sont présentes en permanence sur l'ensemble des théâtres et intègrent l'ensemble des soutiens interarmées.

Lieu d'implantation : Lille.

Date de création : 1er juillet 2016.

Devise : « Quoi qu'il en coûte ».

Subordination organique : Commandement des forces terrestres (CFT).

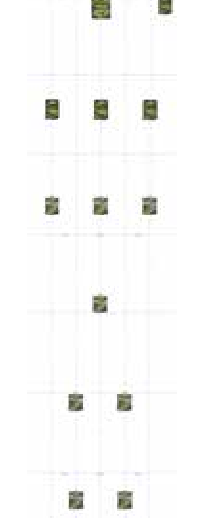
Mission : le COM LOG a pour mission générale de coordonner la préparation opérationnelle logistique des unités de l'armée de Terre, d'optimiser l'emploi de la flotte de transport de l'armée de Terre et d'assurer la formation des logisticiens nécessaires aux engagements.

Le COM LOG participe directement à la capacité opérationnelle de l'ensemble des forces terrestres. D'une part, il garantit la cohérence générale de la logistique opérationnelle, en veillant à la réalisation du *continuum* formation, entraînement, engagement des capacités logistiques des forces terrestres. D'autre part, il fédère les capacités logistiques opérationnelles des autres armées, directions et services interarmées dans le cadre des engagements aéroterrestres, au sein de structures de commandement logistique, opératif et tactique.

Effectif défilant : 13 véhicules.

Autorité défilant en tête : général de division Jean-Marc BACQUET, commandant la logistique des forces.

Composition/articulation : Véhicule de liaison de reconnaissance et d'appui (VLRA) de l'autorité défilant en tête ; 3 P4 du général commandant le Poste de commandement de force logistique (PCFL), du chef du Centre des transports et transits de surface (CTTS) et du général commandant l'école du Train et de la logistique opérationnelle (ETLO) ; 3 Petits véhicules protégés (PVP) des adjoints des autorités du 2e rang ; 1 PVP du chef d'état-major du général commandant la logistique des forces ; 4 PVP des chefs de division de l'état-major du COM LOG.





Infos complémentaires

Depuis 2013 et le déclenchement de l'opération Serval, le COM LOG n'a jamais quitté le territoire de la bande sahélo-saharienne.
Centre d'expertise unique du commandement de la logistique opérationnelle, le PCFL est capable de commander tous les types d'opérations comme le montrent ses derniers engagements : Albatros (logistique d'urgence dans le cadre de l'aide à la population après les destructions causées par le cyclone IRMA), Trident Juncture (commandement de l'ensemble du contingent français lors d'un exercice de l'OTAN).
L'École du train et de la logistique opérationnelle accueille chaque année près de 16 000 stagiaires dont les activités vont du passage du permis B à des stages portant sur la logistique stratégique interarmées ou dans le cadre de l'OTAN.

NOTES



RÉGIMENT DE MARCHE DU TCHAD

Le Régiment de marche du Tchad (RMT) est l'un des dix régiments de l'armée de Terre nommés Compagnon de la Libération. C'est également l'unité qui comprend le plus de Compagnons de la Libération à titre individuel (106).

Lieu d'implantation : Meyenheim (Haut-Rhin).

Effectif total de l'unité : 1 200.

Date de création : 1943.

Devise : « Le régiment du serment ».

Subordination organique : 2e brigade blindée (Illkirch, Bas-Rhin).

Mission : régiment d'infanterie de l'arme des troupes de marine, le RMT constitue une unité hautement opérationnelle. Apte à tous les types d'engagement, du combat de haute intensité contre des forces blindées jusqu'à des opérations de maintien de la paix, sa mission principale est le combat débarqué à partir du Véhicule blindé de combat de l'infanterie (VBCI), alliant mobilité, protection et puissance de feu.

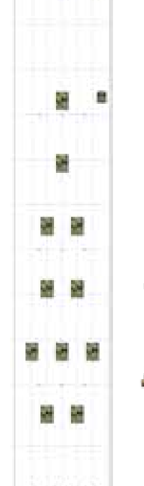
Depuis sa professionnalisation en 1997, le RMT est le régiment de l'armée de Terre le plus projeté en opérations : Kosovo, Bosnie, Macédoine, Afghanistan, Tchad, Côte d'Ivoire, Liban, Mali, Rép. Centrafricaine.

En 2017-2018, le régiment arme le groupement tactique désert « Alsace » et contribue à la lutte contre les groupes armés terroristes dans le cadre de l'opération Barkhane.

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Patrick LAMIRAL, chef de corps du RMT.

Composition/articulation : Véhicule de poste de commandement (VPC) du chef de détachement ; VPC du porte-drapeau ; VPC du commandant d'unité ; VPC du chef de section ; 10 véhicules blindés de combat de l'infanterie (VBCI).





Infos complémentaires

Le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, premier régiment rallié à la France libre en 1940, donne naissance au régiment de marche du Tchad, lors de la création de la 2e division blindée. Il débarque en Normandie en 1944, libère Alençon, Paris puis Strasbourg, respectant ainsi le serment prononcé par le général LECLERC en 1941 à Koufra. Le régiment achève son épopée le 4 mai 1945 à Berchtesgaden.

Les soldats du RMT sont appelés les « Marsouins de Leclerc ». Le terme de marsouin, un petit cétacé, s'applique aux soldats de l'infanterie de marine, déployés sur les bateaux depuis la naissance des Cent compagnies ordinaires de la mer de Richelieu en 1622. Héritier du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, le RMT reprend dans sa tenue de tradition la ceinture de flanelle rouge portée par les unités de tirailleurs d'Afrique.

NOTES

12E RÉGIMENT DE CUIRASSIERS

- Le 12e Régiment de cuirassiers (12e RC) est tourné vers l'engagement opérationnel, il intervient sur le territoire national comme à l'étranger, sur tous les types de matériels blindés, tels le char Leclerc et les Véhicules blindés légers (VBL).
- Ses véhicules blindés lui procurent vitesse, protection et puissance de feu.

Lieu d'implantation : Olivet (Loiret).

Effectif total de l'unité : 1 100 soldats.

Date de création : 24 Mars 1668.

Devise : « *Pericula Ludus* » (« Au danger… mon plaisir »).

Subordination organique : 2e brigade blindée (Strasbourg).

Mission : le 12e régiment de cuirassiers est un régiment blindé dont la vocation est le combat de haute intensité visant le renseignement de contact et le combat anti-char.

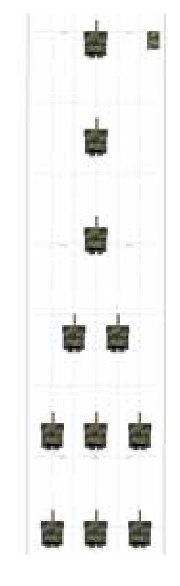
Depuis les années 1990, le régiment est engagé sur tous les théâtres d'opérations extérieures : la Bosnie, le Kosovo, le Liban, le Tchad, la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan, la République Centrafricaine, le Sahel.

Lors de sa projection en 2011 en Côte d'Ivoire, le régiment s'illustre dans la bataille d'Abidjan en participant à l'évacuation de 4 000 ressortissants et en garantissant la sécurité du port d'Abidjan dans un contexte de crise internationale.

Effectif défilant : 11 chars Leclerc.

Autorité défilant en tête : colonel Philippe GENNEQUIN, chef de corps du 12e RC.

Composition/articulation : char du chef de corps ; char porte-étendard ; char du capitaine à la tête du 1er escadron ; deux chars ; six chars en rangs par trois.





Infos complémentaires

Le 12e RC est créé en 1668 par le roi Louis XIV pour assurer la protection de son fils, le Dauphin de France. Cette responsabilité particulière explique son appellation de Dauphin cavalerie. Sous le Premier Empire, il s'illustre notamment à Austerlitz, Iéna et La Moskowa. Pendant la Première Guerre mondiale, les cuirassiers se battent à pied dans les tranchées. Lors de la Seconde Guerre mondiale, le régiment combat jusqu'à l'armistice de 1940 et reprend la lutte en 1943. Ses escadrons blindés libèrent Paris et Strasbourg en 1944. En 2018, le régiment a fêté ses 350 ans d'existence au service de la France. Il compte parmi les plus anciens régiments de l'armée de Terre.

NOTES

40E RÉGIMENT D'ARTILLERIE

Le 40e Régiment d'artillerie (40e RA) est l'unique régiment d'artillerie à posséder une triple compétence sur les matériels d'artillerie sol-sol (mortier de 120 mm, canon AUF1 et Camion équipé d'un système d'artillerie - CAESAR).
Il est engagé sur l'ensemble des théâtres d'opérations extérieures et intérieures de l'armée de Terre.

Lieu d'implantation : Suippes (Marne).

Effectif total de l'unité : 850.

Date de création : 1894 à Saint-Mihiel (Meuse).

Devise : « *Sursum Corda* » (« Haut les cœurs »).

Subordination organique : 2e brigade blindée (Bas-Rhin).

Mission : le 40e RA a pour mission d'appuyer de ses feux, les régiments de la brigade en veillant à préserver leur liberté de manœuvre et à leur apporter du renseignement.

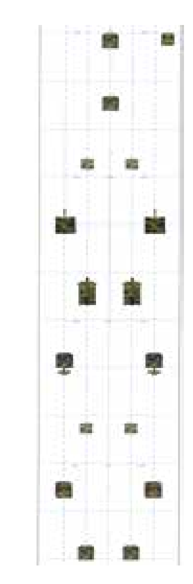
Le régiment met en œuvre des moyens de coordination et d'acquisition traditionnels ou spécialisés : drones de reconnaissance au contact, radars, ballons captifs, radars de détection aérienne. Il met aussi en œuvre des moyens de coercition adaptés à la mission (mortier de 120 mm, Caesar, AUF1 et missile transportable anti-aérien léger « Mistral »).

Le 40e RA assure des missions qui demandent des savoir-faire spécifiques, entre autres dans le cadre de partenariats militaires opérationnels artillerie au profit de pays partenaires.

Effectif défilant : 16 véhicules.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel (TA) Karim AIT ALI, chef de corps du 40e RA.

Composition/articulation : Véhicule de l'avant blindé (VAB) du chef de détachement ; VAB porte-étendard ; 2 Petits véhicules protégés (PVP) ; 2 chars AMX 30 AUF1 ; 2 Camions équipés d'un système d'artillerie (CAESAR) ; 2 VAB mortier de 120 mm ; 2 PVP ; 2 Plateformes d'adaptation Mistral équipées légères et aérotransportables (PAMELA) ; 2 VAB observateurs (OBS).





Infos complémentaires

Le régiment est riche d'un important capital opérationnel ; en 1995, il a permis, en particulier, le désenclavement de Sarajevo ainsi que le retour à la paix, en appliquant des feux depuis le mont Igman.
Le 40e RA est jumelé au 19th Royal Horse Artillery, *régiment avec lequel il était projeté sur le Mont Igman en 1995. Les deux unités se sont retrouvées récemment lors de l'exercice multinational opérationnel Citadel Guibert.*
Le 40e RA sera jumelé avec le Field Artillery Squadron *du 2nd* Cavalry Regiment *(États-Unis).*
Le 40e RA et sa ville marraine Haubourdin ont remporté cette année le Trophée des Villes Marraines.
Dans ses rangs, défile cette année la maréchal-des-logis du régiment qui a tiré le dernier missile Mistral M2.

Troupes motorisées

NOTES

31E RÉGIMENT DU GÉNIE

Les sapeurs d'Afrique du 31e Régiment du génie (31e RG) sont opérationnels sur tous les fronts sur court préavis.

Lieu d'implantation : Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

Effectif total de l'unité : 1 157 personnels.

Date de création : 1er mars 1946 (Port Lyautey - aujourd'hui Kenitra, Maroc).

Devise : « Ouvrir la route ».

Subordination organique : 3e division interarmes SCORPION (Marseille).

Mission : ses missions s'articulent autour de deux axes :

- un appui direct au combat de contact : un appui à la mobilité et contre-mobilité ; un appui génie spécifique à l'aérocombat avec participation au combat de contact ; la mise à disposition de capacités à haute valeur ajoutée, telles la plongée, le déminage et la fouille opérationnelle spécialisée.
- un appui au déploiement spécialisé : production et distribution de l'énergie aux unités déployées ; appui au déploiement opérationnel avec réalisation d'infrastructures.

La Station de traitement des eaux mobiles (STEM) permet aujourd'hui une totale autonomie de la production et la distribution en eau pour les soldats déployés en opérations extérieures. Le développement d'un kit de traction à distance pour munition constitue également une innovation indispensable à la bonne exécution des missions opérationnelles du régiment.

En 2018, plus de 490 sapeurs ont été projetés sur de nombreux théâtres : Barkhane, Chammal et République centrafricaine.

Effectif défilant : 13 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Catherine BUSCH, chef de corps du 31e régiment du génie.

Composition/articulation : 1 Véhicule de l'avant blindé (VAB) du chef de détachement ; 1 VAB du porte-drapeau ; 3 Maastech ; 4 VAB génie ; 2 Porteurs polyvalents logistiques (PPLOG) ; 2 PPLOG Système d'atelier de campagne d'aide au déploiement opérationnel (SYACADO).





Infos complémentaires

Établi depuis 1971 à Castelsarrasin, le 31e RG est devenu, en juillet 1999, le régiment du génie de la 3e brigade légère blindée. Depuis l'été 2016, il est le régiment d'appui divisionnaire de la 3e division interarmes SCORPION.

La colonel Catherine BUSCH, chef de corps du 31e régiment du génie, a pris ses fonctions le 25 juin 2019.

Le 31e régiment du génie assure le leadership de la production énergie au sein de l'armée de Terre.

Pour le 14 juillet 2019, une trentaine de sapeurs sont déployés depuis mi-juin sur les sites de Brétigny et de Satory afin d'appuyer et de distribuer l'énergie nécessaire au bon déroulement des répétitions en vue de la Fête nationale sur les Champs-Élysées.

NOTES



503e RÉGIMENT DU TRAIN - 14e RÉGIMENT D'INFANTERIE ET DE SOUTIEN LOGISTIQUE PARACHUTISTE - 519e GROUPE DE TRANSIT MARITIME

- Le 503e Régiment du train (503e RT) défile aux côtés du 14e Régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (14e RISLP), et du 519e Groupement de transit maritime (519e GTM).
- Le 503e RT assure toutes les missions de transport, d'escorte de convois et de ravitaillement logistique en métropole comme en opération.

Lieux d'implantation : Nîmes et Garons (Gard) pour le 503e RT ; Toulouse (Haute-Garonne) pour le 14e RISLP ; Toulon et Ollioules (Var) et La Rochelle (Charente-Maritime) pour le 519e GTM.

Effectif total des unités : 1 000 pour le 503e RT ; 800 pour le 14e RISLP ; 384 pour le 519e GTM.

Dates de création : 16 octobre 1943 pour le 503e RT ; 1er juillet 2018 pour le 14e RISLP ; 1er avril 1946 (Saïgon, Sud-Vietnam) pour le 519e GTM.

Devises : « *Labor omnia vincit* » (« Par l'effort, la victoire toujours ») pour le 503e RT ; « Brave 14, unis comme au front » pour le 14e RISLP ; « Adroit et rigoureux sur terre comme sur mer » pour le 519e GTM.

Subordination organique : Commandement de la logistique des forces (COM LOG).

Mission : les trois unités défilantes réalisent des missions de logistique et de soutien. Ainsi, le 503e RT assure le transport et le ravitaillement opérationnel, l'appui-mouvements et l'appui à la mobilité des forces, en opération comme sur le territoire national. Le 14e RISLP est spécialisé dans la logistique du « soutien du combattant ». Il garantit la capacité de la force à durer sur le terrain et délivre aux soldats en opération, les moyens de subvenir à leurs besoins tels que se nourrir, se chauffer, se loger, boire, se laver ou se protéger. Le 519e GTM est un organisme à vocation interarmées-Terre. Unité d'appui à la projection et de soutien aux ravitaillements par voie maritime des armées, il confère à la France la capacité d'entrer en premier sur un théâtre d'opération par la mer. Il a pour mission principale d'armer la structure de commandement et les capacités d'action tactique d'un *Sea port of debarkation* (SPOD) de classe OTAN. À ce titre, il est capable de mener les opérations portuaires et de manutention à bord des navires, sur les quais ou en rade.

En outre, les 503e RT et 14e RISLP participent à des missions d'aide sur des territoires en crise. Le « régiment de Camargue » du 503e RT participe aux missions d'aide aux services publics, aux actions humanitaires et de solidarité, ainsi qu'aux missions de souveraineté. Quant au 14e RISLP, il est en mesure de mettre en œuvre un Centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants (CRER), apte à intervenir au profit de ressortissants français sur un territoire en crise à l'étranger.

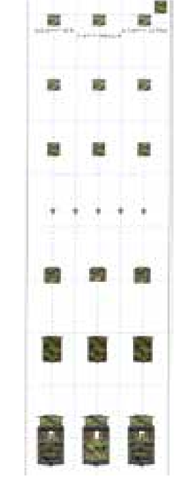
Effectif défilant : 23 véhicules pour le 503e RT ; 5 véhicules pour le 14e RISLP ; 5 véhicules pour le 519e GTM.

Autorités défilant en tête : colonel Laurent GREBIL, chef de corps du 503e RT ; lieutenant-colonel David GUELE, chef de corps du 14e RISLP ; colonel Samuel DUVAL, chef de corps du 519e GTM.

Composition/articulation : pour le 503e RT : 1 Petit véhicule protégé (PVP) du chef de corps ; 1 PVP porte-drapeau ; 1 P4 commandant d'unité et son fanion ; 7 motos Yamaha ; 1 Véhicule de l'avant blindé (VAB) ; 1 Porteur polyvalent logistique (PPLOG) ; 3 Porte-engins blindés (PEB) (TRM 700/100).

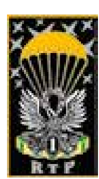
Pour le 14e RISLP : 1 Petit véhicule protégé (PVP) du chef de corps ; 1 PVP porte-drapeau ; 1 P4 commandant d'unité et son porte-fanion ; 1 Véhicule de l'avant blindé (VAB) ; 1 Porteur polyvalent logistique (PPLOG).

Pour le 519e GTM : 1 Petit véhicule protégé (PVP) du chef de corps ; 1 PVP porte-drapeau ; 1 P4 commandant d'unité et son fanion ; 1 Véhicule de l'avant blindé (VAB) ; 1 Porteur polyvalent logistique (PPLOG).





NOTES



1er RÉGIMENT DU TRAIN PARACHUTISTE

Unique détenteur de l'expertise livraison par air dans les armées, le 1er Régiment du train parachutiste (1er RTP) est engagé en permanence au cœur des dispositifs opérationnels. Cette compétence reconnue en fait l'un des instruments privilégiés de l'engagement d'urgence.

Lieu d'implantation : Toulouse.

Effectif total de l'unité : 670.

Date de création : 1999.

Devise : « Par le ciel, partout, pour tous ».

Subordination organique : 11e Brigade parachutiste (11e BP).

Mission : le 1er RTP a pour mission majeure d'appuyer la projection et la mise à terre de la 11e BP par la 3e dimension. Il assure aussi le ravitaillement par voie aérienne de toutes les unités par aérolargage, aéroportage et aérotransport.

Unité d'interface entre les organismes de transport aérien et les unités bénéficiaires, le 1er RTP assure la continuité des acheminements stratégiques en armant des plateformes de transit aérien en métropole et à l'étranger.

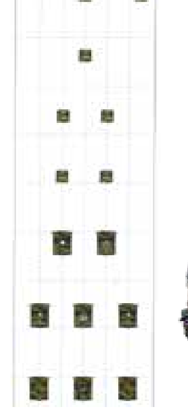
Unique en Europe, le 1er RTP permet à la France de rester parmi les rares nations capables de conduire une opération aéroportée en totale autonomie.

Le 1er RTP est une unité opérationnelle, pilier du Pôle national des opérations aéroportées (PNOAP). Le PNOAP concentre sur le même site, les moyens matériels et humains permettant de concevoir et de conduire une opération aéroportée depuis la métropole partout dans le monde et en toute discrétion. Le 1er RTP occupe un rôle majeur dans la mise en œuvre de ce pôle puisqu'il est en charge de la préparation et du largage des parachutistes et du matériel.

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Michael SOULAT, chef de corps du 1er RTP.

Composition/articulation : P4 du chef de corps, P4 étendard, 4 P4 commandants d'unité ; suivi de 8 Porteurs polyvalents logistiques (PPLOG) transportant des véhicules et du ravitaillement en vue d'un largage : 2 PPLOG avec engin du génie Tracteur niveleur aérolargable (TNA), 3 PPLOG avec Véhicule blindé léger (VBL)/missiles Mistral/VBL, 3 PPLOG avec Véhicules d'appui logistique et son mortier (VAL mortier) ; Véhicule d'appui au commandement (VAC) et du ravitaillement (munitions, vivres, eau, carburant, pièces de rechanges).





Troupes motorisées

NOTES



2E RÉGIMENT DU MATÉRIEL

La mission du 2e Régiment du matériel (2e RMAT) est de maintenir la capacité opérationnelle des forces par le soutien des formations rattachées. Il assure ainsi la pérennité de la maintenance des matériels du grand ouest, en particulier celle des unités de la 9e Brigade d'infanterie de marine (9e BIMa).

Lieux d'implantation : Bruz (Ille-et-Vilaine) pour la portion centrale et 4 compagnies ; Saint Jacques de la Lande (Ille-et-Vilaine) pour une compagnie ; Poitiers (Vienne) pour une compagnie et Angers (Maine-et-Loire) pour une section.

Effectif total de l'unité : 555 militaires d'active, 118 réservistes, 118 civils.

Date de création : 1er juillet 1999 (Bruz).

Devise : « Den-e bed, beza da eil » (« Second de personne », breton).

Subordination organique : commandement de la maintenance des forces (Lille).

Mission : le 2e RMAT assure les opérations d'approvisionnement et de maintenance de tous les matériels des formations du grand ouest : les engins blindés, l'armement gros et petits calibres et les systèmes d'armes optroniques et informatiques.

Le 2e RMAT est déjà en mesure d'accueillir le soutien du nouveau programme Scorpion.

En opération, le régiment arme un Groupement tactique logistique (GTLOG) permettant le soutien des domaines logistiques tels que le transport, la santé, la maintenance et le transit.

Le régiment a été déployé sur plusieurs opérations extérieures ces dernières années : Côte d'Ivoire, Afghanistan, Mali. Il revient de l'opération Barkhane où il a commandé le GTLOG « Mostaganem-Fribourg », de janvier à juin 2019.

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Xavier JANNY, chef de corps du 2e RMAT.

Composition/articulation : véhicule léger Peugeot P4 du chef de détachement ; P4 du porte-étendard ; 3 P4 des commandants de compagnie ; 3 véhicules Renault GBC 180 ; 3 véhicules dépannage lourd (camion lourd de dépannage / porteur polyvalent lourd de dépannage / camion lourd de dépannage) ; 3 Porteurs polyvalents logistique (PPLOG) portant deux conteneurs KC20 et un abri MD 120 (tente déployable pour centre opérationnel ou atelier).





Infos complémentaires

La devise « Den-e bed, beza da eil » (« Second de personne ») évoque la totale autonomie opérationnelle du régiment dans l'accomplissement de ses missions de maintenance auprès des unités soutenues, tant en métropole qu'en opérations extérieures.
La devise en breton rappelle aussi l'implantation du régiment à Bruz (Ille-et-Vilaine) et le soutien historique à la 9e Division d'infanterie de marine (DIMa), largement déployée en Bretagne.

NOTES



BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Avec plus de 8 500 soldats du feu, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est le plus grand corps de sapeurs-pompiers d'Europe et le troisième dans le monde, après ceux de Tokyo et New-York. Le statut militaire de la BSPP garantit un niveau sans égal de disponibilité et de performance contre les différents risques comme les incendies, explosions, et crues, ainsi que la menace terroriste.

Lieux d'implantation : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfecture de police.

Mission : unité de l'armée de Terre, la BSPP lutte contre les incendies et assure les secours d'urgence dans la capitale et les trois départements limitrophes.

Elle concourt à la prévention et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels.

L'activité de la BSPP s'accroît avec constance, en particulier dans le domaine du secours d'urgence aux personnes, qui représente 81% de ses missions.

Elle intervient en outre au-delà de sa zone d'action en cas de catastrophe ou de cataclysme en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger. Elle assure la mise en œuvre opérationnelle des plans d'urgence et de secours dans les aéroports du Bourget, de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly, et dispose de compagnies spécialisées sur le site du ministère des Armées, au Louvre et à la Bibliothèque Nationale de France notamment.

La brigade possède une unité de lutte contre les menaces Nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), dotée de véhicules de reconnaissance chimique et radiologique et capable de mettre en œuvre trois chaînes de décontamination permettant de traiter plusieurs milliers de victimes potentielles.

Effectif défilant : 13 véhicules.

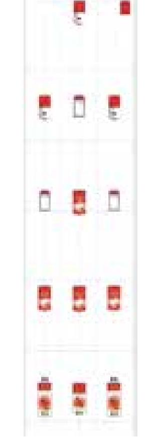
Autorité défilant en tête : Général de division Jean-Claude GALLET, commandant la BSPP.

Composition/articulation : premier secours du général commandant la BSPP ; 2 véhicules de secours et d'assistance aux victimes ; 2 véhicules de premiers secours ; 1 ambulance de réanimation (équipe médicale) ; 3 fourgons pompe tonne léger (extinction d'incendie) ; 1 fourgon d'appui, 1 fourgon mousse grande puissance et 2 échelles pivotantes automatiques à nacelle.

In memoriam

Le 4 septembre 2018, la BSPP a déploré le décès du caporal HENRY, grièvement blessé lors d'une agression au couteau dans l'exercice de ses fonctions à Villeneuve-Saint-Georges.

Le 12 janvier 2019, la BSPP a déploré le décès du sergent CARTANNAZ et du caporal JOSSELIN, lors d'une explosion à Paris 9e arrondissement.





Infos complémentaires

Cette année, la BSPP présente deux nouvelles acquisitions : le fourgon pompe tonne léger et le véhicule de secours et d'assistance aux victimes nouvelle génération avec sa nouvelle cellule. Ce dernier est de loin l'engin le plus sollicité du parc BSPP. La mission de secours d'urgence aux personnes représente en effet 81% des 522 000 interventions en 2018.
À la suite des attentats de 2015, la BSPP lance l'opération « Gestes qui sauvent » qui vise à sensibiliser et à former la population aux gestes de premiers secours.
En 2018, la BSPP a effectué plus de 522 000 interventions et sauvé plus de 28 600 vies.

NOTES

FANFARE DU RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

La fanfare du régiment de cavalerie de la garde républicaine assure la pérennité des fanfares montées et fait revivre dans le cœur des Français le panache et le souvenir des prestigieux régiments de l'armée française.

Lieu d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 55.

Date de création : 1802.

Subordination organique : régiment de cavalerie de la garde républicaine, Paris.

Mission : la fanfare de cavalerie de la garde républicaine prend part, en tête du régiment de cavalerie, aux escortes officielles du Président de la République, des souverains et chefs d'État étrangers, aux défilés commémoratifs et aux prises d'armes.

Elle a la particularité d'être la seule au monde à jouer au trot enlevé tandis que le reste du régiment défile au trot assis.

Remontée en chevaux gris pour ses timbaliers, en chevaux alezans pour ses trompettes, elle possède un répertoire unique et chargé d'histoire, qui prend sa source dans les fameuses sonneries d'ordonnance de trompettes, codifiées dès 1825. Par le pittoresque de son uniforme traditionnel, le brillant de ses cuivres, la somptuosité des flammes de ses trompettes et des tabliers de ses timbales, la fanfare de cavalerie demeure une formation très sollicitée en France et à l'étranger. La fanfare compte 52 gradés, gardes et gendarmes adjoints et défile à cheval à 28 ou 33 exécutants.

Effectif défilant : 33.

Autorité défilant en tête : capitaine Jacques LE BLAY, trompette-major.

Composition/articulation : le trompette-major ; 2 timbaliers ; 18 trompettes ; 4 cors ; 4 trompettes basses ; 4 contrebasses.



Infos complémentaires

C'est un arrêté de 1802 qui instaura une garde municipale à Paris, au sein de laquelle servaient alors quatre trompettes et un trompette-maître. En 1849, le chef de corps de la garde républicaine demanda à Jean-Georges Paulus, un musicien de marine de constituer une fanfare de douze trompettes. La trompette de cavalerie servait de moyen de transmission sur les champs de bataille. Afin d'être aisément reconnaissable, le trompette arborait sur son casque une crinière rouge.

NOTES



RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Le régiment de la cavalerie de la garde républicaine réalise chaque année plus de 125 000 patrouilles par an et effectue en moyenne 500 services d'honneur.

Lieu d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 542.

Date de création : 1802.

Subordination organique : commandement de la garde républicaine.

Mission : le régiment assure les services d'honneur à cheval et à pieds. Les gardes républicains cavaliers sont employés quotidiennement dans les palais nationaux, au premier rang desquels figure le palais de l'Élysée.

Force montée projetable du ministère de l'Intérieur, le régiment de cavalerie assure quotidiennement, en outre, des missions de sécurité publique à cheval sur de nombreux sites de la ville de Paris et sur différents points du territoire français.

Le binôme cavalier-cheval est employé dans des missions diversifiées : surveillance de zones difficiles d'accès comme le site Euro Tunnel de Calais, recherche de personnes, surveillance de secteurs touristiques, sécurité de grands rassemblements de personnes et services d'ordre à l'occasion des rencontres sportives majeures au Parc des Princes ou au Stade de France par exemple. La cavalerie se trouve sollicitée lors d'événements d'envergure (comme les Sommet du G8 ou du G20) et possède en permanence un peloton en alerte de 24 cavaliers, capable d'être projeté dans un bref préavis sur un événement inopiné.

Il totalise plus de 12 500 patrouilles par an et remplit près de 80 missions à l'effectif d'au moins une escouade, soit six cavaliers avec leurs montures.

Effectif défilant : 237.

Autorité défilant en tête : colonel Philippe DELAPIERRE, commandant du régiment de cavalerie.

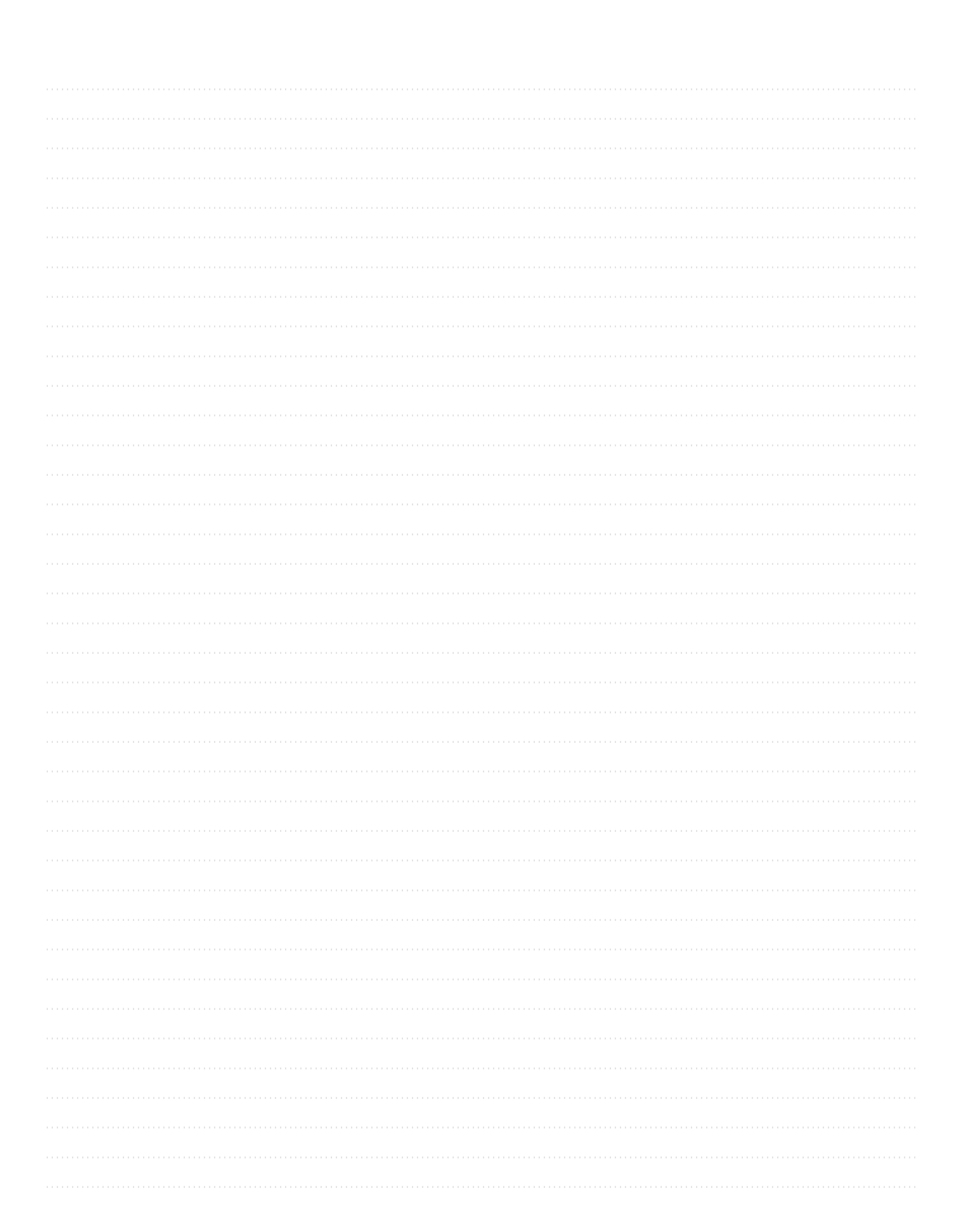
Composition/articulation : le chef de détachement ; le commandant en second ; le commandant du régiment adjoint ; l'étendard et sa garde ; 3 escadrons (à 66 sabres, escadrons remontés, dans l'ordre, en chevaux alezans, bais et bais bruns).



Infos complémentaires

Les cavaliers de la garde républicaine sont les descendants des dragons de la garde municipale de Paris. L'aigrette blanche est le symbole du commandement.
Les chevaux de la garde républicaine s'adaptent aux différents contextes d'emploi grâce à un dressage fondé sur l'accoutumance progressive. Ils deviennent ainsi aptes à progresser dans un environnement hostile et à rester calme dans des ambiances difficiles : lumière artificielle, fumigènes, bruits, musiques puissantes, détonations...
Son emploi permet aussi la couverture de longues distances (vitesse moyenne au pas de 6 à 7 km/h) en terrains variés.
Sa capacité à se déplacer dans les endroits difficiles d'accès aux piétons et véhicules permet à son cavalier d'effectuer une surveillance et une observation constante.
Enfin, la position haute du cavalier permet à celui-ci de voir et d'être repérable de loin afin d'assurer efficacement la prévention de troubles à l'ordre public.

NOTES



SOMMAIRE DE LA CLÔTURE DU DÉFILÉ

NOTES

ANIMATION DE CLÔTURE

Les blessés des Armées clôtureront cette année le défilé militaire du 14 Juillet, en écho au défilé de la Victoire ouvert, 100 ans plus tôt, par les blessés de la Première Guerre mondiale.

Autour des musiciens de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), évolueront des chorales d'écoles militaires (l'École polytechnique, l'École des officiers de la gendarmerie nationale, l'École spéciale militaire de Saint Cyr, l'École navale, l'École de l'air, l'École du service de santé des armées, l'École de gendarmerie, l'École nationale des sous-officiers d'active, l'École de maistrance, l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air). Ils entonneront des chants dédiés aux blessés et à leur reconstruction.

L'étendard de l'Institution nationale des Invalides (INI) sera porté par sa garde accompagnée de blessés récents.

Un drapeau français sera mis en place par une délégation de jeunes du service civique et du service national universel.

Enfin, une délégation de militaires blessés, sportifs de haut niveau, sera présente pour symboliser les exploits dont sont capables nos camarades lors de leur parcours de reconstruction.

La Marseillaise, chantée par l'ensemble des acteurs, clôturera la scénographie.

NOTES

DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

À l'issue de l'animation finale du défilé, le Gouverneur militaire de Paris (GMP) descend de son Véhicule léger de reconnaissance et d'appui (VLRA) et vient saluer le Président de la République, face à la tribune officielle.

Le Président de la République rejoint le GMP et répond à son salut.

Le Président de la République va ensuite saluer les familles des militaires morts pour la France et les blessés des armées.

Une musique militaire joue « Au Champs » à son départ de la place de la Concorde.

NOTES

OPÉRATION DE RELATIONS PUBLIQUES

Cette année, l'opération « Les Français à la rencontre de leurs armées » permettra à la population de rencontrer les militaires défilants et leur matériel. La thématique de ce 14 Juillet, «Agir ensemble », sera le fil rouge de cette opération.

Lieu : esplanade des Invalides.

Horaires : de 14h00 à 18h00.

Au programme :

- Stands des trois armées, du service de santé des armées, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, de la gendarmerie nationale, de la police nationale et du service national universel ;
- Expositions statiques de matériels, d'aéronefs et de véhicules terrestres ;
- Démonstrations dynamiques ;
- Témoignages ;
- Animation musicale avec la musique de la Légion étrangère ;
- Don du sang organisé par le centre de transfusion sanguine des armées.

Contact presse ORP :

Commandant Jean-Christophe PASTOR

Bureau communication du Gouverneur militaire de Paris.

01 44 42 43 79 – 06 65 39 15 91

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES

NOTES

LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation à la date du 14 juillet. Symbole de l'unité du pays autour de valeurs communes, cette date constitue un rendez-vous privilégié entre les Français et leur armée. Cette tradition républicaine permet d'honorer les femmes et hommes qui ont choisi de servir la France au travers de leur engagement. Depuis plusieurs années, le défilé s'attache à présenter aux Français les capacités et les unités emblématiques de leurs armées, mais aussi des unités ayant rempli une mission particulière au cours des derniers mois.

Le thème du défilé militaire du 14 juillet 2019 est « Agir ensemble ». Il illustre l'ensemble des coopérations militaires que la France conduit avec les nations européennes. Dans un environnement géopolitique instable, il est indispensable de renforcer les liens qui nous unissent à nos partenaires à travers le monde, qu'ils s'exercent dans le cadre de l'Union européenne, de l'OTAN, de coalitions *ad hoc* ou entre bilatéral. Le renforcement de notre autonomie stratégique passe en particulier par un renforcement de l'Europe de la défense, au moyen de propositions pragmatiques et concrètes. C'est le sens de l'Initiative européenne d'intervention (IEI). Voulue par le Président de la République et lancée le 25 juin 2018, elle doit permettre de construire une culture stratégique commune.

Cette année, les étendards des pays participant à l'IEI sont plus particulièrement mis à l'honneur. Défileront ainsi, en ouverture du défilé à pied, les emblèmes de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et de la France.

Le défilé du 14 Juillet met également à l'honneur les coopérations militaires européennes dans leurs différents formats, qu'il s'agisse de coopérations bilatérales ou multilatérales, dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne ou dans le cadre de l'OTAN. Une compagnie espagnole participe à ce titre au défilé, de retour de projection au Mali dans le cadre de la mission EUTM.

Ce mot d'ordre « Agir ensemble », nos forces l'appliquent également chaque jour, qu'elles soient à l'entraînement, en mission ou au combat. Unis par la fraternité d'armes, les armées et les forces de sécurité intérieure opèrent côte à côte, au quotidien, pour la protection des Français.

La fraternité d'armes s'exprimera aussi au travers des blessés. Ils clôtureront, cette année, le défilé du 14 Juillet, en écho aux blessés de la Première Guerre mondiale qui avaient ouvert le défilé de la Victoire, il y a 100 ans.

Le défilé du 14 juillet 2019 sera enfin marqué par la priorité donnée à l'innovation. Présentée tout au long du défilé par des équipements déjà opérationnels, elle sera plus particulièrement mise en valeur à travers les équipements du futur de l'animation initiale : le robot Stamina (système de navigation par l'image, mis au point par l'Institut franco-allemand de recherche Saint-Louis), le véhicule blindé multi rôles Griffon (entré cette année en service au sein de l'armée de Terre), le Fokker 100 (avion banc d'essai de la Direction générale de l'armement), ou encore pendant le défilé aérien l'A330 MRTT Phénix.

NOTES

AGIR ENSEMBLE

« *La joie de l'âme réside dans l'action* » affirmait le maréchal LYAUTEY. Mais cette joie n'est pleine que lorsque l'action est collective. Dans le partage de l'effort, chacun trouve bien plus qu'un allègement de sa tâche. *Agir ensemble*, où que ce soit, c'est la certitude de repousser les limites.

Agir ensemble, nos forces le font chaque jour, qu'elles soient à l'entraînement, en mission ou au combat. Unis par la fraternité d'armes, soldats, marins et aviateurs, civils de la défense, mais aussi gendarmes, pompiers, policiers, douaniers, agents de l'administration pénitentiaire opèrent côte à côte, comme toujours, pour notre sécurité. Aux espaces traditionnels, la technologie moderne a cependant ajouté une nouvelle zone de risques et d'affrontements. Dorénavant notre défense passe également par l'action dans l'espace exo-atmosphérique et dans le cyber espace.

Agir ensemble, c'est évidemment le sens du pacte fondateur qui se renoue entre le peuple français et ses armées, chaque année lors du défilé militaire du 14 Juillet. Construite sur ce lien indissoluble, la République a maintes fois donné la preuve, au cours de son histoire, de la puissance et de la résilience de ce fondement de notre Nation. Frappée par le terrorisme, la France s'est rassemblée, autour de ses armées et des forces de sécurité intérieure, pour faire face. Qu'elles agissent sur le territoire national ou en opérations extérieures, nos forces savent qu'elles sont portées par le pays.

Agir ensemble, la France s'y emploie partout avec ses alliés. La construction de « l'Europe de la défense » est l'un de ses chantiers. Évoquée depuis les années 1950, cette idée a pu parfois sembler chimérique. Il n'en est rien : « l'Europe de la Défense » est désormais une réalité et des projets concrets. Décisive pour notre avenir, la dynamique engagée avec le Fonds européen de défense (FED), la Coopération structurée permanente (CSP) et l'Initiative européenne d'intervention (IEI) sera renforcée, sans pour autant entamer notre engagement au sein de l'OTAN.

Agir ensemble, c'est inscrire enfin les valeurs de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité sur nos bannières. Sur tous les théâtres où elles sont engagées, les troupes françaises et leurs alliés ne combattent pas seulement pour gagner la guerre ; elles combattent aussi, sinon surtout, pour réussir la paix. Relever ces défis exige d'avancer, en soutien et de concert, avec les populations locales. Nous ne réussirons jamais malgré elles, mais avec elles. C'est bien tous ensemble, avec nos alliés, que nous agissons pour repousser le spectre de la guerre et construire un monde plus juste et une paix plus durable.

NOTES

LA DISSUASION

Depuis plus de 50 ans, la dissuasion nucléaire est la clé de voûte de la stratégie de défense française. Elle protège la France de toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. Strictement défensive, elle est la garantie ultime de la sécurité, de la protection et de l'indépendance de la Nation. Elle préserve en toutes circonstances l'autonomie stratégique et la liberté d'action de la France.

La dissuasion nucléaire est fondée sur la posture permanente des deux composantes océanique et aéroportée, indissociables et complémentaires, soutenues par un ensemble de capacités conventionnelles. Toutes deux concourent à l'ensemble des missions de la dissuasion, leur complémentarité offrant au Président de la République une gamme élargie d'options stratégiques :

- **la composante océanique** : elle est assurée par quatre Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) dotés de missiles mer-sol balistiques intercontinentaux M51;
- **la composante aéroportée** : elle est assurée par les Forces aériennes stratégiques de l'armée de l'Air, qui reposent sur le couple Rafale – C135 / A330 MRTT, ainsi que par la Force aéronavale nucléaire (FANu) de la Marine nationale, qui embarque sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Les Rafale emportent le missile air-sol moyenne portée amélioré (ASMP-A).

Tout en restant à un niveau de stricte suffisance, la dissuasion nucléaire française doit toujours s'adapter pour garantir sa crédibilité face aux transformations du contexte stratégique international, à l'évolution des menaces et aux progrès des défenses aériennes et antimissiles.

À cet effet, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 engage le renouvellement des deux composantes conformément à la volonté du Président de la République :

- la composante océanique bénéficiera de la mise en service du missile M51.3 et du développement de la future version du missile M51. Les travaux de conception du SNLE de troisième génération (SNLE 3G) permettront le lancement de la phase de réalisation;
- la composante aéroportée bénéficie du renouvellement de ses avions ravitailleurs avec la mise en service en 2018 du premier MRTT (*Multi Role Tanker Transport*). Au total 12 avions seront livrés d'ici 2023. Le missile ASMP-A connaîtra une rénovation à mi-vie et les études de développement de son successeur (ASN 4G) seront poursuivies.

En outre, les capacités de simulation, dont la France s'est dotée après l'arrêt de ses essais nucléaires, assurent la pérennisation de la fiabilité et de la sûreté des armes nucléaires.

L'effort d'équipement au profit de la dissuasion s'élèvera à environ 25 milliards d'euros sur la période 2019-2023, tout en garantissant la tenue de la posture permanente de dissuasion.

Par ses exigences en termes de crédibilité, de fiabilité et de sûreté, la dissuasion nucléaire nourrit un important effort de recherche et de développement et contribue directement à l'excellence et à la compétitivité de notre industrie de défense. Elle exerce par ailleurs un effet d'entraînement sur l'ensemble des capacités conventionnelles des armées.

NOTES

L'ENGAGEMENT DANS L'OTAN ET L'UE

La défense de l'Europe repose sur trois piliers : l'action politique et opérationnelle de l'Union européenne (UE), le dispositif de l'Alliance atlantique (cœur de la défense collective du continent européen) et les relations bilatérales et multilatérales entre États au sein de l'Europe (ex : l'Initiative européenne d'intervention (IEI) mise à l'honneur aujourd'hui).

Moteur de l'Europe de la défense et membre fondateur de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la France est plus que jamais engagée pour renforcer la sécurité et la stabilité européennes. Elle œuvre ainsi à l'accroissement des capacités de défense des pays européens (alliés ou membres de l'UE), au développement de leur interopérabilité, et à une meilleure efficience des organisations. À ce titre, elle souhaite renforcer la complémentarité entre tous, dans le respect de l'autonomie décisionnelle et des procédures, notamment, de l'OTAN, de l'UE et des Nations.

Au sein de l'UE, la France participe aujourd'hui à 25 des 34 projets de la Coopération structurée permanente (CSP). Elle soutient également la mise en place du Fonds européen de défense (FED). En apportant, pour la première fois, un soutien budgétaire européen à des projets capacitaires, ce fonds contribuera au renforcement de la compétitivité et de l'autonomie de l'industrie de défense européenne.

Sur le plan opérationnel, la France contribue largement aux efforts des Européens au Levant, au sein de la coalition contre Daech. Au Sahel, elle assume avec l'opération Barkhane la majeure partie de l'engagement militaire direct des Européens qui sont par ailleurs en pointe dans le soutien militaire aux Etats africains, et très présents dans le cadre d'opérations nationales, de missions de l'Union européenne, et au sein de l'opération des Nations unies, la MINUSMA.

La France participe par ailleurs à cinq des six opérations et missions militaires de l'UE, notamment : l'opération Sophia de lutte contre les passeurs en mer Méditerranée, l'opération Atalante en mer Rouge et les missions de formation des forces armées maliennes et centrafricaines (EUTM Mali et EUTM RCA).

Au sein de l'OTAN, la France confirme quotidiennement sa place d'allié solide et réactif par des engagements clairs en matière budgétaire, capacitaire et opérationnelle. Elle contribue activement à la sécurité de la zone euro-atlantique et au partage des charges entre alliés. Elle contribue également à la dissuasion nucléaire de l'OTAN, en entretenant les outils d'une dissuasion autonome et crédible. Troisième contributeur financier aux budgets de l'Alliance, elle a participé à toutes les opérations majeures de l'OTAN (Balkans, Afghanistan, Libye). L'implication opérationnelle de la France s'étend aux exercices d'envergure de l'Alliance (Trident Juncture en 2018, exercice cyber Locked Shields 2019, etc.), aux mesures d'assurance au profit des alliés orientaux (en déployant en moyenne 4.000 hommes par an), aux opérations de police du ciel et au dispositif de « présence avancée renforcée » dans les États baltes.

NOTES

L'INITIATIVE EUROPÉENNE D'INTERVENTION (IEI)

Dans un environnement instable et complexe, la crédibilité des Européens dans le domaine de la défense nécessite une prise de responsabilité accrue de la part des États les plus volontaires et les plus capables. Cela passe en particulier par un renforcement des liens qui unissent les armées de la France à celles de ses partenaires européens, dans l'objectif de construire une culture stratégique et opérationnelle commune. Cette culture commune est un préalable à tout engagement conjoint efficace et réactif des Européens, que ce soit dans le cadre de l'Union européenne, de l'OTAN, des Nations unies ou de coalitions *ad hoc*. C'est le sens de l'Initiative européenne d'intervention (IEI), proposée par le Président de la République en septembre 2017.

L'Initiative Européenne d'Intervention s'est concrétisée formellement le 25 juin 2018, par la signature d'une lettre d'intention entre neuf pays : l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. La Finlande a rejoint l'initiative en novembre dernier. Ces dix États forment le socle sur lequel est fondé l'IEI.

Initiative ambitieuse à caractère résolument opérationnel, l'IEI vise à favoriser des travaux entre états-majors afin de se préparer ensemble à de futures crises pouvant nécessiter, sur la base de décisions souveraines de chacun des Etats participants, des engagements préparés et menés conjointement. Les travaux, fondés sur les récentes expériences opérationnelles, portent sur des crises de différentes nature, de la lutte contre le terrorisme aux interventions d'urgence après des catastrophes naturelles en passant par l'évacuation de ressortissants.

L'IEI est coordonnée par un secrétariat permanent assuré par la France et des officiers désignés par les pays membres. Le travail continu de concertation et de réflexion entre les pays membres de l'IEI est rythmé par des échanges réguliers à plusieurs niveaux : discussions stratégiques militaires, réunions des ministres des Armées et de leurs directeurs politiques.

Quatre axes de travail ont été identifiés avec les partenaires, et inscrits dans la lettre d'intention de juin 2018 : l'anticipation stratégique, les *scenarii* d'emploi, le retour d'expérience et le partage de doctrines, et enfin l'appui aux opérations. Ils se traduisent par des travaux concrets lancés entre états-majors.

Initiative pragmatique, développée dans un cadre flexible et non institutionnel, l'IEI ne se substitue en aucun cas aux organisations existantes. Son action permettra d'alimenter les réponses institutionnelles, à l'instar de la Coopération structurée permanente (CSP) de l'Union européenne. Elle renforce à la fois la culture stratégique dans l'Union européenne et le rôle des Européens dans l'OTAN, contribuant ainsi aux objectifs de l'OTAN et l'UE à partir de la mise en commun de l'expérience des armées nationales.

NOTES

L'*EUROPEAN AIR TRANSPORT COMMAND*

L'EATC (*European Air Transport Command*), basé à Eindhoven aux Pays-Bas, est issu d'une initiative européenne *ad hoc* initiée, en 1999, par la France et l'Allemagne rapidement rejointes par la Belgique, les Pays-Bas, puis par le Luxembourg, l'Espagne et l'Italie. Il rassemble des moyens aériens de transport de ces pays sous un même commandement opérationnel. Selon une logique unique de mutualisation et de partage d'heures de vol d'avions de transport, les partenaires de cette coopération optimisent largement l'emploi de leurs aéronefs.

L'EATC, acteur majeur en Europe, s'appuie sur une flotte de l'ordre de 160 aéronefs alliant une gamme complète d'avions tactiques (C130 H et J, C160, CASA, etc.), stratégiques (A310, A340, A321) et de ravitaillement en vol (A310 MRTT, C160R, etc.). Il permet de répondre aux 30 000 demandes de transport annuelles, de planifier et de programmer les vols avec flexibilité. Cette structure dispose d'une expertise dans les domaines du transport aérien tactique, des évacuations sanitaires, ainsi que du ravitaillement en vol.

L'EATC conduit chaque jour environ 60 missions au profit des sept nations membres, soit 9000 missions réalisées chaque année. La France y contribue à hauteur de 27 CASA, 14 A400M, 16 Hercules, 3 A310, 2 A340 et 18 Transall. En phase de montée en puissance capacitaire, l'A330 MRTT dont est dotée la France est ponctuellement transféré afin de soutenir les forces engagées en opérations.

En 2017 et 2018, ce commandement opérationnel a notamment procédé à une projection de forces de réaction immédiate en Afrique, et à la projection de moyens aériens pour des missions humanitaires après le passage de l'ouragan Irma aux Antilles. L'EATC a contribué à l'alerte mise en place pour préparer l'évacuation de ressortissants européens.

Cette coopération entre pays européens est adaptée aux besoins des théâtres d'opérations sur lesquels leurs armées sont déployées. Ainsi, en bande sahélo-saharienne, l'EATC opère en appui de l'opération Barkhane lors des relèves de personnel, et achemine la totalité du personnel militaire de cette opération.

Rayonnant du continent américain jusqu'au Pacifique grâce à son activité opérationnelle, cette structure entretient des partenariats et des relations étroites avec un grand nombre d'états-majors et des structures multinationales : agence de défense européenne, état-major de l'Union européenne, ONU. L'EATC cherche à accroître cette activité en promouvant des solutions collectives pour optimiser l'emploi des nouvelles capacités (MRTT, A400M) par l'interopérabilité, l'harmonisation et la standardisation des procédures.

Tourné vers l'avenir, l'EATC prépare d'ores et déjà l'intégration sous son contrôle opérationnel des avions ravitailleurs A330 MRTT de la flotte multinationale MRTT. Impliquant l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Norvège et les Pays-Bas, cette initiative dynamisera le secteur du ravitaillement en vol en Europe.

NOTES

LA PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL

La protection du territoire national, de notre souveraineté et de nos intérêts mobilise directement et quotidiennement 13 000 militaires en métropole, qui assurent en permanence la sûreté du territoire, de l'espace aérien et des approches maritimes. 7 000 autres militaires sont engagés dans ces missions, dans les départements et collectivités d'outre-mer.

À terre, les armées sont déployées en permanence pour la protection des Français, en particulier à travers l'opération Sentinelle en métropole. Opération militaire de lutte contre le terrorisme, Sentinelle vise à renforcer la protection des Français en mettant en œuvre des savoir-faire militaires en soutien et en complément des forces de sécurité intérieure.

Cette opération s'appuie sur un dispositif de surveillance principalement mobile, qui applique des modes d'action militaires. Flexible, réactive et imprévisible, l'opération s'articule sur un dispositif à trois niveaux :

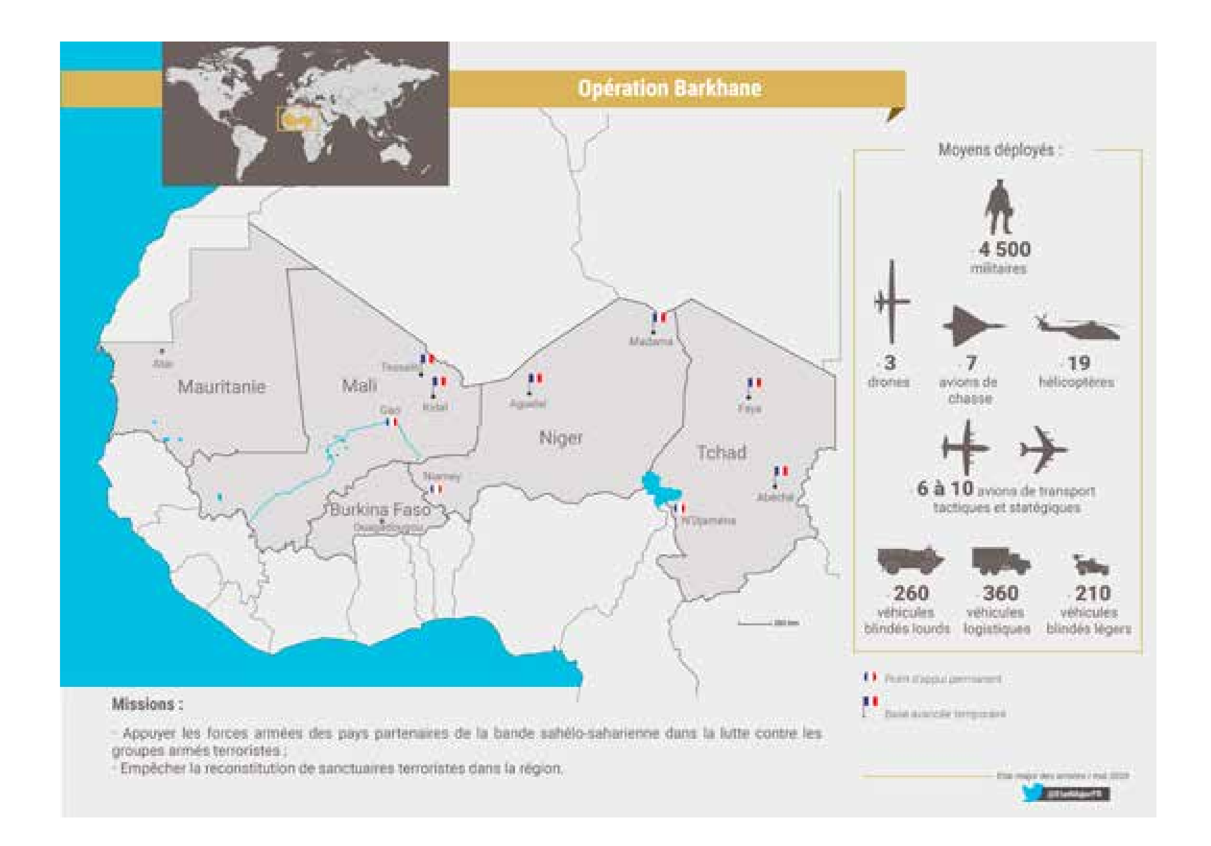
- un socle opérationnel permanent, qui assure les missions de protection des lieux les plus sensibles ;
- un échelon de manœuvre offrant une capacité immédiatement disponible de renforcement, qui permet de porter un effort ponctuel là où le besoin est le plus prégnant ;
- une réserve stratégique de 3 000 hommes qui peut être engagée sur décision du Président de la République pour faire face à un événement d'ampleur exceptionnelle.

L'opération Sentinelle constitue une réponse adaptée à la continuité de la menace entre théâtres extérieurs et territoire national. En déployant sur l'ensemble du territoire national, un dispositif dissuasif de protection contre la menace terroriste, les armées contribuent à la sécurité intérieure de la même manière qu'elles garantissent sa sécurité extérieure, volets inséparables de la défense de la France.

Mettant en œuvre des capacités des trois armées, les missions sur le territoire national comprennent également des opérations ciblées de lutte contre les activités illicites (ex : lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane) ou de secours aux populations (ex : interventions après les intempéries et les cyclones, dispositif estival de lutte contre les feux de forêts, etc.).

Depuis la haute mer jusqu'aux côtes, les unités de la Marine nationale arment un dispositif permanent et polyvalent de sauvegarde, appelé posture permanente de sauvegarde maritime. Les opérations de lutte contre les trafics et activités illicites en mer, de sécurisation des espaces et voies d'approvisionnement, et de surveillance de nos zones économiques exclusives tiennent une place importante, notamment outre-mer comme au large de la Guyane ou des Antilles, ou encore en océan Indien.

La posture permanente de sûreté aérienne et les missions de protection-sécurité spécifiquement conduites par l'armée de l'Air complètent ce dispositif militaire. Elles garantissent le respect de la souveraineté de la France dans son espace aérien. Cette posture et ses missions permettent, également, à l'armée de l'Air d'être en mesure de porter secours ou assistance à tout aéronef civil ou militaire en vol et de conduire des missions de recherche et de sauvetage. L'armée de l'Air assure aussi en permanence une veille spatiale afin de connaître la présence, l'état et l'évaluation des objets dans l'espace. Elle concourt à la diffusion de l'alerte aux populations en cas de danger de collision et de retombées atmosphériques à risque.



L'OPÉRATION BARKHANE

Constituant le volet militaire de la stratégie de la France au Sahel, l'opération Barkhane, lancée le 1er août 2014, vise à combattre les groupes armés terroristes dans une double logique, tout d'abord de partenariat régional avec les armées des pays de la Bande sahélo-saharienne (BSS) et la force conjointe du G5 Sahel (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), mais également d'association avec nos partenaires européens au sein des différentes opérations militaires en cours au Sahel (Barkhane, EUTM, MINUSMA). Elle s'inscrit également dans l'approche globale qui consiste à faciliter une dynamique de paix et de reconstruction durable sur des fondements solides, cœur de l'approche « 3 D » (défense, diplomatie, développement) développée conjointement par le ministère des Armées, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et son opérateur, l'Agence française de développement (AFD).

Le partenariat militaire opérationnel avec les pays du G5 Sahel sur l'ensemble de la BSS vise en priorité à favoriser le développement d'une sécurité collective et coordonnée face aux Groupes armés terroristes (GAT). Il repose d'abord sur des actions d'entraînement conduites par Barkhane, en coordination avec le dispositif des forces françaises prépositionnées en Afrique, et en cohérence avec la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM-Mali). Depuis août 2014, plus de 9 000 soldats des pays du G5 Sahel ont suivi une action de formation particulière.

Barkhane accompagne le plus possible les forces armées locales dans leurs opérations et coopère étroitement avec la force conjointe du G5 Sahel ainsi qu'avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Les militaires de l'opération Barkhane connaissent une activité opérationnelle particulièrement soutenue : 120 opérations ont été conduites au cours de l'année 2018.

Au Mali, Barkhane adopte une manœuvre zonale, permettant de concentrer les efforts sécuritaires, les aides à la population ainsi que l'appui à amélioration de la gouvernance malienne. Depuis novembre 2017, la force Barkhane porte cet effort dans la région du Liptako, frontalière du Niger, tout en étant en mesure d'intervenir dans le reste de la zone d'opération. En avril 2019, les progrès observés ont été jugés suffisants ; ils permettent l'extension de la zone d'effort à la région voisine du Gourma.

Pour mener en permanence des opérations dans une zone aussi vaste que l'Europe, la force Barkhane a établi un dispositif qui s'articule autour de trois points d'appui principaux : Gao au Mali, Niamey au Niger et N'Djamena au Tchad.

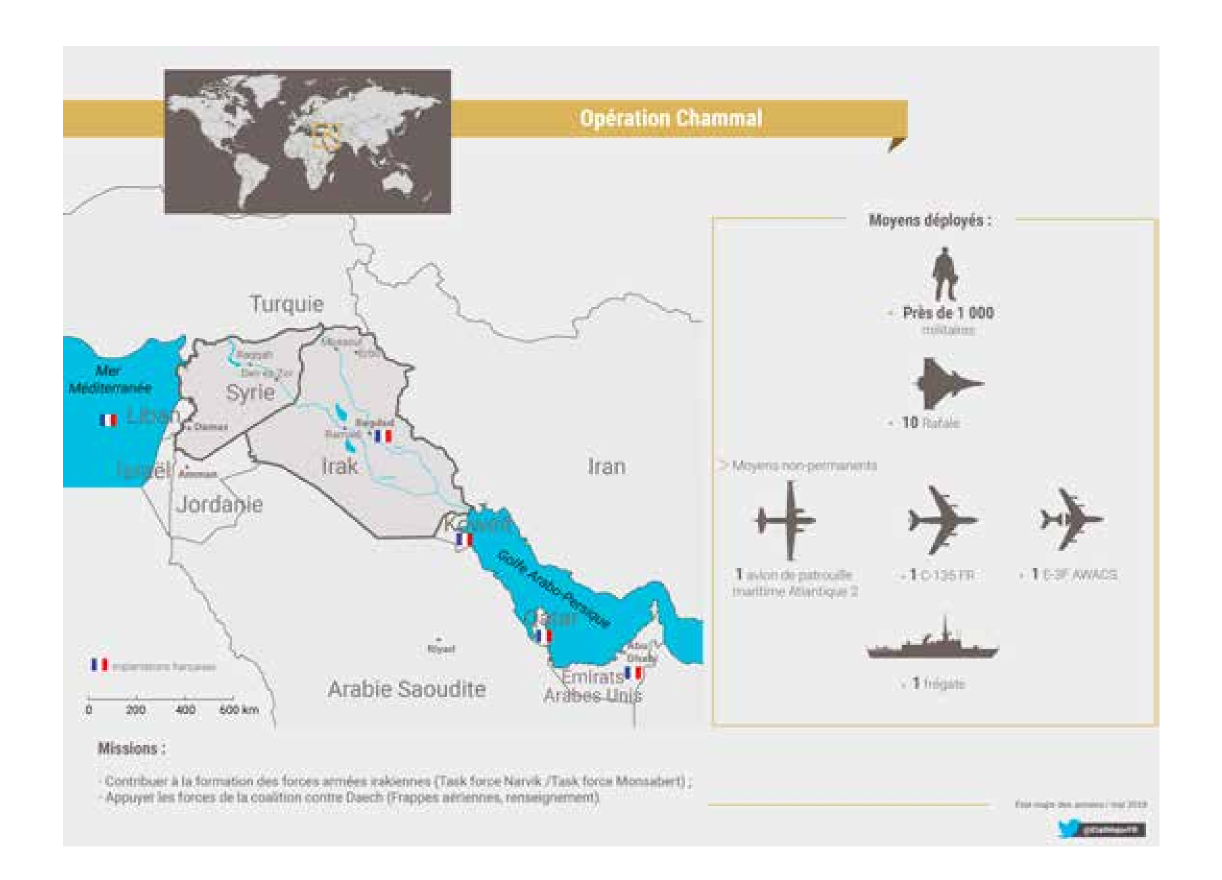
Les 4 500 militaires engagés au sein de Barkhane mènent des opérations planifiées avec les armées partenaires mais également des opérations d'opportunité grâce à de nombreux renseignements immédiatement exploités. Depuis le mois d'août 2018, ils sont renforcés par un détachement d'une cinquantaine de militaires estoniens du *Scout Battalion Estonia*, ainsi que par trois hélicoptères lourds Chinook britanniques. L'Espagne fournit également un appui substantiel au transport tactique aérien sur le théâtre. D'autres alliés, comme le Canada et la Suède, notamment, participent à la mission. Ces contributions alliées concourent à l'efficacité de la force Barkhane, permettent un partage de l'effort et servent les intérêts de nos partenaires du G5 Sahel.

La composante terrestre met en œuvre près de 470 véhicules blindés et 360 véhicules logistiques. Elle est constituée de deux groupements tactiques, et d'un groupement d'aérocombat, qui met en œuvre une vingtaine d'hélicoptères de combat et de manœuvre conférant à la force la souplesse et les capacités d'élongation indispensables pour prendre l'ascendant sur l'adversaire. Ces moyens de combat au contact sont soutenus par un groupement logistique et un groupement de transmissions déployés sur l'ensemble de la BSS.

Ils sont complétés par un dispositif aérien mis en œuvre depuis deux bases aériennes projetées : Niamey au Niger et N'Djamena au Tchad. Aujourd'hui, la force dispose de sept avions de chasse, d'une dizaine d'avions de transport tactique et stratégique et de trois drones Reaper.

Barkhane réalise en moyenne plus de 70 consultations médicale et plus de 300 soins par jour au profit de la population malienne, tchadienne et nigérienne. Par ailleurs, depuis novembre 2017, dans la seule région du Liptako au Mali, plus de 25 projets civilo-militaires ont été réalisés au profit de la population, concernant notamment l'accès aux ressources ou à l'éducation.

L'OPÉRATION CHAMMAL



Depuis le 19 septembre 2014, à la demande du gouvernement irakien et sur ordre du Président de la République, la France est engagée dans la lutte contre Daech au sein de l'opération *Inherent Resolve*, menée par une coalition internationale regroupant plus de 70 pays.

L'opération Chammal est le volet français de l'opération *Inherent Resolve*. Les armées françaises apportent un soutien militaire aux forces locales engagées dans la lutte contre Daech en Irak et en Syrie, en les appuyant par des frappes aériennes et des missions d'acquisition de renseignement, mais aussi en formant et en entraînant les soldats irakiens.

Après les années 2016 et 2017 qui ont vu les forces irakiennes reprendre le contrôle de leur territoire, l'opération a connu un succès majeur le 23 mars 2019, avec la reprise par les forces démocratiques syriennes de la dernière emprise territoriale détenue par Daech. Cette étape importante ne signifie cependant pas la fin de la lutte contre l'organisation terroriste qui cherche à se reconstruire dans la clandestinité.

Début mai 2019, les canons Caesar français intégrés au sein de la *Task Force* Wagram ont quitté l'Irak après avoir appuyé depuis septembre 2016, aux côtés des artilleries américaines et irakiennes, les troupes engagées au sol contre Daech. S'étant illustrés dans l'appui des forces de sécurité irakiennes dans les batailles de Mossoul, Tal Afar ou encore Al Qaim, les artilleurs français ont été engagés, dès 2018, en appui des forces démocratiques syriennes, à partir du territoire irakien, dans les batailles d'Hadjin, puis de Baghouz. En deux ans et demi, ils ont mené plus de 2 500 missions de feux, contribuant à réduire la capacité militaire de l'organisation terroriste.

Mobilisant toujours près de 1 000 militaires français, l'opération Chammal s'articule autour de deux piliers complémentaires, les piliers « appui » et « formation ».

Le pilier « appui » est destiné à frapper les capacités militaires résiduelles de l'organisation terroriste, dès qu'elles cherchent à se reconstituer. Il comprend principalement un volet aérien d'une dizaine de chasseurs Rafale déployés sur les bases aériennes en Jordanie et aux Émirats arabes unis.

Ce dispositif est régulièrement renforcé par des avions de patrouille maritime Atlantique 2, de détection et de contrôle aéroportés E3F (AWACS) et de ravitaillement en vol Boeing C135-FR. Depuis près de cinq ans d'opérations, plus de 10 000 sorties aériennes ont été effectuées, appuyant au plus près les offensives victorieuses des forces locales alliées à la Coalition.

Ces moyens sont complétés en permanence par des moyens maritimes déployés en Méditerranée orientale. Ainsi, lors de la mission Clemenceau, le groupe aéronaval articulé autour du porte-avions Charles-de-Gaulle a été engagé au sein de l'opération Chammal du 13 mars au 11 avril 2019.

Le pilier « formation » est composé de plus de 150 instructeurs français basés à Bagdad au sein de deux détachements. La *Task Force* Monsabert est chargée principalement de conseiller et d'instruire l'état-major et les unités de la 6e division d'infanterie irakienne. Elle intègre une composante artillerie qui opère au sein de l'école d'artillerie iraquienne. La *Task Force* Narvik est, quant à elle, chargée d'instruire les soldats et les cadres de l'*Iraki Counter Terrorism Service* (ICTS).

Les instructeurs français dispensent notamment des formations dans les domaines de la lutte contre les engins explosifs, du combat ou encore de la conduite des opérations. Ces formations sont nécessaires pour poursuivre la montée en puissance des forces de sécurité irakiennes amenées à combattre les résurgences clandestines de Daech.

Au total, plus de 20 000 soldats irakiens ont bénéficié de l'expertise des 1 400 instructeurs français qui se sont relayés au sein de l'opération Chammal, dispensant 150 stages et participant à plus de 200 missions de conseil et d'appui.

LA MISSION CLEMENCEAU

De mars à juillet 2019, le Groupe aéronaval (GAN) a effectué un déploiement opérationnel, la Mission Clemenceau, en Méditerranée, en océan Indien, dans le golfe arabo-persique et dans la zone maritime de l'Asie du Sud-Est.

Le GAN est un outil de puissance politico-militaire pour la France. Capacité stratégique unique, il contribue simultanément à la maîtrise des espaces aéromaritimes vitaux, à l'entretien de notre appréciation autonome de situation et, le cas échéant, à la projection de puissance depuis la mer.

Structuré autour du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, le GAN était constitué d'une Frégate multi-missions (FREMM) dotée de capacités de frappes dans la profondeur, d'une Frégate de défense aérienne (FDA), d'un Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) et d'un bâtiment pétrolier-ravitailleur. Il a été ponctuellement renforcé dans certaines zones d'une autre frégate de type FREMM ainsi que d'une frégate anti-sous-marine et a bénéficié régulièrement du concours d'avions de patrouille maritime Atlantique 2. Le groupe aérien embarqué comprenait 22 chasseurs Rafale, 2 avions de guet aérien E2C *Hawkeye* et des hélicoptères de la Marine nationale.

Ce déploiement de longue durée s'est inscrit en complémentarité du déploiement régulier de moyens navals et aériens français dans ces zones. La France déploie, en effet, un dispositif naval quasi-permanent en océan Indien et régulier en Asie du Sud-Est. Elle lutte ainsi contre les menaces qui pèsent sur ses intérêts (piraterie et trafics liés notamment au terrorisme) et renforce ses partenariats régionaux.

Premier déploiement opérationnel du *Charles-de-Gaulle* depuis la refonte à mi-vie du porte-avions (entamée en février 2017 et achevée en novembre 2018), la mission Clemenceau marque l'intérêt majeur que la France porte à ces régions, définies comme des priorités par la revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017 et la Loi de programmation militaire (LPM) du 13 juillet 2018.

Cette mission a contribué à renforcer notre appréciation de situation des zones d'intérêt, à développer l'interopérabilité et la coopération militaire, à renforcer nos partenariats stratégiques et à réaffirmer la présence de la France dans ces espaces maritimes stratégiques, depuis la Méditerranée orientale jusqu'à la mer de Chine méridionale, en passant par la mer Rouge, la mer d'Arabie et le golfe du Bengale.

Le GAN a toujours été en situation d'intervenir pour faire face aux enjeux de sécurité régionaux. Ainsi, du 13 mars au 11 avril, il a participé, depuis la Méditerranée orientale, à l'opération Chammal de lutte contre Daech au Levant. Les aéronefs du porte-avions ont réalisé 134 sorties aériennes au-dessus de la zone syro-irakienne dans des missions d'acquisition de renseignement ou d'appui aux forces engagées au sol.

Au cours de cette mission, le GAN a également démontré qu'il était un vecteur reconnu d'intégration des moyens européens et américains, comptant en son sein, sur différentes périodes, de nombreux bâtiments alliés, optimisant les capacités du dispositif dans le cadre d'un engagement conjoint. Les frégates HDMS *Niels Juel* de la marine royale danoise, HMS *Duncan* de la *Royal Navy* et NRP *Corte Real* de la marine portugaise ont ainsi assuré à tour de rôle la protection et la défense du GAN aux côtés des bâtiments français, ainsi que de frégates américaines et australiennes. Cette dimension internationale du GAN témoigne du haut niveau d'interopérabilité et de confiance entre les marines alliées et notre Marine nationale.

La mission Clemenceau s'est enfin révélée être un vecteur de coopération majeur avec les pays partenaires régionaux. S'appuyant sur son expertise reconnue en matière d'opérations aéromaritimes, le GAN a conduit de nombreux entraînements opérationnels, notamment avec les marines d'Australie, d'Égypte, d'Inde et du Japon, renforçant notre interopérabilité et consolidant les liens avec nos partenaires stratégiques dans ces régions.

NOTES

L'AXE INDOPACIFIQUE

Riveraine de l'Indopacifique d'Ouest en Est (de La Réunion à la Polynésie française) et du Nord au Sud (de Clipperton à la Terre Adélie), la France est investie dans l'évolution de cette région qui concentre 60 % de la population mondiale et un tiers du commerce international. Elle y protège ses ressortissants (1,6 millions de Français), ses territoires (près de 500 000 km²) et sa zone économique exclusive (9 millions de km²). Marquée par des tensions, cette zone fait face à de nombreux défis sécuritaires. Le terrorisme y demeure une préoccupation majeure et immédiate ; la crise nord-coréenne, les tensions historiques du sous-continent indien et les politiques de puissance produisent des effets dans l'ensemble de l'Indopacifique. Le recours croissant à l'intimidation se développe au détriment des efforts multilatéraux et parfois à l'encontre du respect du droit international.

Dans ce contexte, le Président de la République a appelé, dans son discours de Garden Island en mai 2018, au développement d'un axe Indopacifique fort. En juin dernier à Singapour, la ministre des Armées a présenté la stratégie de défense française en Indopacifique qui en découle. Cette stratégie vise, au-delà d'un volet national, à contribuer au renforcement des institutions multilatérales et à la sécurité des espaces communs. Elle s'articule autour de cinq priorités :

- assurer sa souveraineté, la protection de ses ressortissants et de ses territoires ;
- contribuer à la sécurité des espaces qui s'étendent autour de ces derniers ;
- préserver, avec ses partenaires, un accès libre et ouvert aux espaces communs maritimes et aériens ;
- soutenir le maintien de la stabilité stratégique par une action globale fondée sur le multilatéralisme, en particulier dans le cadre de la lutte contre la prolifération ;
- améliorer la prévention et la gestion des crises environnementales majeures.

La présence militaire de la France dans l'Indopacifique participe de cette stratégie. En permanence, 7 000 militaires français sont présents dans l'ensemble de la zone. Ces forces veillent à la protection et la sécurité des territoires français ainsi qu'au contrôle des zones économiques exclusives. Elles prennent part aux opérations de secours aux populations, à la gestion des crises environnementales, à la lutte contre les trafics, aux missions de l'action de l'État en mer et aux activités de coopération de défense dans tous les domaines avec nos partenaires.

La France développe des partenariats de défense avec un nombre conséquent de pays de la région. D'importantes activités militaires sont réalisées dans cette zone et permettent de développer une parfaite interopérabilité avec les partenaires de la France. Le groupe aéronaval s'est ainsi déployé, de mars à juillet 2019, jusqu'à l'océan Indien dans le cadre de la mission Clemenceau. À cette occasion, il a mené de nombreuses activités en lien étroit avec les pays de la région. Il y a un an, la mission Pegase a rassemblé un dispositif aérien français d'envergure jusqu'en Australie puis en Inde. Trois Rafale, un A400M Atlas, un avion ravitailleur et un Airbus A310 ont ainsi pu mener des missions rassemblant de nombreux pays acteurs de la sécurité sur l'axe indopacifique.

NOTES

LE RENOUVELLEMENT DES CAPACITÉS

Promulguée il y a tout juste un an, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 est la concrétisation budgétaire de l'ambition définie par le Président de la République : « *traiter les difficultés du passé, améliorer le présent et préparer l'avenir de notre pays, en lui donnant les moyens de sa défense* ». Pour atteindre l'objectif fixé par chef de l'État, la LPM prévoit de consacrer 2 % du PIB à la défense à l'horizon de 2025. Ces moyens permettront de renouveler nos capacités militaires, fortement sollicitées en opérations.

Sur le plan des équipements et du matériel, trois axes ont été identifiés dans la mise en œuvre de cette loi : la rénovation et le renouvellement des équipements, la modernisation des infrastructures d'accueil de ces matériels et l'accélération des livraisons pour renforcer les capacités actuelles.

L'intensité des engagements opérationnels auxquels sont actuellement soumis les équipements conventionnels rend nécessaire leur modernisation de manière plus rapide, notamment pour les plus anciens d'entre eux. Ce renouveau accéléré des équipements couvre un large spectre :

- Armée de Terre : l'accélération du programme Scorpion avec plus de la moitié des nouveaux blindés médians (Griffon, Jaguar et Serval) livrés d'ici à 2025.
- Marine nationale : la livraison des quatre premiers sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda, des trois dernières FREMM (Frégate multi-missions) et des 2 premières FDI (Frégate de défense et d'intervention) ; rénovation de trois FLF (Frégates légères furtives de type Lafayette).
- Armée de l'Air : livraison de six drones Reaper armés, du premier système de drone MALE européen, de 12 MRTT (*Multi Role Tanker Transport*), de 28 nouveaux Rafale et de 55 Mirage 2000D rénovés dès 2023.
- Par ailleurs, 3,6 milliards d'euros sont consacrés au renouvellement des capacités spatiales de la France. Quatre domaines sont concernés : l'observation spatiale, l'écoute spatiale, les télécommunications spatiales et la surveillance de l'espace depuis la Terre.
- Cette LPM lance également le renouvellement des deux composantes de la dissuasion nucléaire : océanique et aéroportée.

Dès 2019, les ressources supplémentaires accordées au budget des armées ont permis des réalisations concrètes dès le début de cette nouvelle programmation. Tout d'abord des livraisons de matériels ou d'équipements, comme le lancement et la mise en service opérationnel du premier satellite CSO, le second MRTT Phénix, le quatrième Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM), le troisième patrouilleur pour la zone Antilles-Guyane, les treize radars de surveillance tactique légers MURIN, les premières vedettes protégées de défense maritime et portuaire, ou la dernière génération de treillis de combat. Mais également des lancements de programmes et d'études, comme l'anticipation du lancement du programme de l'Hélicoptère interarmées léger (HIL) ou surtout les premières étapes du développement du Système de combat aérien du futur (SCAF), avec les études de concept d'architecture, les études démonstrateurs avion et moteur, et l'accord cadre qui officialise l'inclusion de l'Espagne au projet. Autant d'exemples qui témoignent de la concrétisation des engagements de la LPM.

Ce renouvellement des capacités de la France répond aux besoins opérationnels immédiats et anticipe les engagements futurs. Il participe de la modernisation de nos armées et garantit notre supériorité opérationnelle face aux mutations du champ de bataille. En cela, les investissements de l'État dans l'industrie de défense sont essentiels à la protection et la sécurité de nos concitoyens. Ils sont également un atout pour l'économie française dans son entier, chaque programme lancé générant activités économiques et emplois.

NOTES

RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL : LA GARDE NATIONALE

Dans un contexte marqué par l'instabilité géopolitique et une forte menace terroriste, la résilience de la Nation ainsi que la protection du territoire et de la population sont placées en tête des priorités stratégiques de la France. De manière nouvelle, les forces armées sont ainsi engagées sur la durée, sur le territoire national. Pour remplir l'ensemble de leurs missions et réaliser leurs contrats opérationnels, les armées comme la gendarmerie font appel aux réservistes de manière croissante, grâce à un dispositif de réserve qui a été renforcé et amélioré depuis 2015, après les attentats terroristes qui ont touché la France.

Créée le 13 octobre 2016, la Garde nationale repose sur deux piliers : la réserve civile (police nationale) et militaire (gendarmerie nationale) du ministère de l'Intérieur et la réserve opérationnelle militaire du ministère des Armées.

En soutenant les forces de protection du territoire, la Garde nationale concourt à la défense du pays et à la sécurité de la population, au quotidien comme en temps de crise, en métropole comme en outre-mers.

La Garde nationale est également un creuset fédérateur. Elle constitue une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse, tout en favorisant la cohésion nationale et en développant l'esprit de résilience.

Un peu plus de deux ans après sa création, elle compte 76 000 réservistes dans les deux ministères.

Forte de 38 000 membres, la réserve opérationnelle des armées déploie chaque jour près de 4 000 femmes et hommes de toutes catégories socio-professionnelles. Dans le cadre de sa montée en puissance, l'objectif est d'atteindre 40 000 réservistes opérationnels. Qu'ils soient engagés dans l'opération Sentinelle ou dans le cadre de la cyberdéfense, ils revêtent tous l'uniforme pour contribuer à la défense de la Nation.

Afin de soutenir la politique de réserve opérationnelle au sein des entreprises françaises, la Loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM) dynamise également le cadre d'emploi de cette ressource en l'adaptant aux attentes des réservistes ainsi qu'aux besoins des employeurs. La LPM permet ainsi, par exemple, l'augmentation de la durée du seuil d'activité de 30 à 60 jours, l'amélioration de la couverture sociale et des conditions d'engagement de la responsabilité de l'État, la création de primes d'activité pour les 18-25 ans. À ce jour, plus de 620 conventions de soutien à la réserve ont été conclues, avec des entreprises privées ou organisations, pour encourager l'engagement des salariés dans la réserve opérationnelle.

NOTES

LE DISPOSITIF NATIONAL DE PRÉVENTION

Dans un contexte stratégique marqué par l'instabilité croissante aux frontières de l'Europe, la multiplication des crises et la persistance de la menace terroriste, les armées sont totalement mobilisées pour protéger les Français et défendre les intérêts de la Nation.

Nécessité impérieuse rappelée par la Loi de programmation militaire 2019-2025, la fonction « prévention » vise à agir en amont des crises, sur leurs facteurs de déclenchement, pour en réduire les risques d'occurrence et en maîtriser les effets. Appuyée sur la fonction « connaissance et anticipation », la prévention est une garantie pour notre souveraineté. Elle permet également à la France de jouer un rôle moteur et fédérateur à l'égard de ses partenaires et alliés, notamment européens, pour développer une approche globale de la gestion de crise. Elle s'appuie notamment sur des forces de souveraineté et de présence, ainsi que sur des déploiements.

Les forces de souveraineté et de présence

Plus de 17 000 militaires français sont déployés hors de la métropole. 11 000 d'entre eux forment les forces de souveraineté en outre-mer et les forces de présence prépositionnées à l'étranger.

Stationnées à Djibouti, au Gabon, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et aux Émirats arabes unis, les forces de présence sont constituées de près de 4 000 militaires. Elles ont pour mission de venir en appui des opérations, de participer à la résolution de crises dans lesquelles la France est engagée, d'assurer la protection des ressortissants français et la défense de nos intérêts. Ces bases militaires françaises à l'étranger forment un réseau de points d'appui qui permet d'accroître notre réactivité opérationnelle et d'intervenir en urgence partout dans le monde. Elles contribuent à la stabilité de zones présentant un enjeu direct pour notre sécurité. Elles permettent notamment de bâtir et d'entretenir, dès le temps de paix, des partenariats élargis avec les États hôtes ou avec les pays de la région.

Les forces de souveraineté, constituées de 7 000 militaires déployés dans nos départements et collectivités d'outre-mer, contribuent également, au-delà de leur mission de protection, à la prévention des crises par les partenariats régionaux dans lesquels elles s'inscrivent.

Les déploiements

La prévention s'appuie enfin, sur les déploiements navals ou aériens, récurrents ou ponctuels, mobilisant des moyens des trois armées et des forces spéciales. Les déploiements permanents contribuent à développer des coopérations régionales, à accroître notre connaissance des espaces concernés et à marquer la présence de la France.

Ces déploiements concernent tous types d'unités (porte-hélicoptères amphibies, sous-marins nucléaires d'attaque, frégates, patrouilleurs, avions de chasse, de surveillance et d'intervention ou de patrouille maritime, avions radar d'alerte aérienne avancée, hélicoptères, forces spéciales, etc.).

Les armées assurent, en outre, des déploiements de circonstance, notamment dans le cadre des mesures de la posture de défense et de dissuasion de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Elles marquent ainsi notre solidarité avec nos alliés dans le respect de nos engagements internationaux. À cet effet, un détachement terrestre est déployé en Estonie. La Marine nationale assure une présence navale régulière en mer Baltique, en Atlantique Nord, en Méditerranée et en mer Noire. L'armée de l'Air contribue régulièrement aux missions de police du ciel dans les États baltes ainsi qu'aux mesures d'assurance de l'OTAN.

NOTES

L'INNOVATION DANS LES ARMÉES

Dans un contexte marqué par l'incertitude sur l'environnement stratégique, l'évolution permanente de la menace et la forte concurrence internationale, l'innovation est essentielle pour assurer la souveraineté et la viabilité de notre modèle d'armée. À l'heure où les nouvelles technologies transforment les conflits en profondeur, elle est un facteur décisif pour la compétitivité de notre industrie et la sécurité de la France. L'État tout entier innove, change et se modernise. Les armées se doivent d'en être le fer de lance.

La Loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM) consacre l'innovation comme une grande priorité du ministère. Elle y consacre des moyens inédits, aux plans budgétaire (1,02 milliards en 2023) organisationnel et humain.

Au sein du ministère, cette ambition s'est concrétisée par la création, en septembre 2018, de l'Agence de l'innovation de défense (AID), rattachée au Délégué général pour l'armement (DGA). Ouverte et largement tournée vers le monde civil, elle est chargée d'inventer de nouveaux modes d'intervention et de mettre en place de nouveaux outils. Son rôle consiste également à nouer des partenariats avec les environnements les plus innovants et à susciter et accompagner l'innovation au sein du ministère, à travers une démarche d'intrapreuneuriat. L'Agence dispose pour cela d'un outil de choix : l'Innovation Défense Lab, qui vise à identifier les innovations civiles les plus intéressantes pour des usages militaires et à accélérer leur intégration dans les équipements militaires futurs ou existants.

Symbole fort de l'attention portée à l'innovation, la première édition du Forum innovation défense (FID) organisé par le ministère des Armées, s'est tenue à Paris en novembre 2018. Plus de 5000 visiteurs, professionnels et grand public sont venus découvrir quelques 160 innovations de défense et assister à de nombreuses conférences.

Acteur clé de la recherche en France, le ministère des Armées finance chaque année plus de 130 thèses et des dizaines de projets académiques. Il soutient également plus de 60 projets portés par des petites et moyennes entreprises au travers du dispositif de subvention RAPID* mis en place par la DGA depuis 10 ans.

Le financement des start-ups et PME innovantes fait aussi l'objet de l'attention du ministère au travers du dispositif Definvest, fond d'investissement de BPIFrance. Lancé en novembre 2017, il a pour vocation de prendre des participations au capital des pépites technologiques du secteur de la défense, aux côtés d'investisseurs financiers et industriels. L'objectif est de permettre à ces entreprises de se développer en toute autonomie, grâce à l'augmentation de leurs fonds propres. Initialement doté de 50 millions d'euros, Definvest a déjà permis le soutien de cinq sociétés : Kalray, Fichou, Unseelabs, SINTERmat et le groupe Glémot.

Enfin, avec la récente création du Fonds européen de défense (FED), l'innovation de défense devient un enjeu à l'échelle européenne. Tout en encourageant les projets et partenariats innovants, ce fonds contribue au renforcement de l'autonomie stratégique de l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.

*RAPID : Régime d'appui pour l'innovation duale

NOTES

LA PRISE EN CHARGE ET LE SOUTIEN DES BLESSÉS

Sur tous les théâtres d'opérations, le danger est inhérent à l'engagement opérationnel des militaires. La prise en charge, le soutien, le suivi et l'accompagnement des militaires blessés et de leurs familles est un devoir et une préoccupation majeure du ministère des Armées.

L'accompagnement des blessés et de leurs proches mobilise de nombreux acteurs du ministère, notamment le Service de santé des armées (SSA), l'Institution nationale des Invalides (INI), l'action sociale du ministère, les cellules d'aide aux blessés des armées, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) et le tissu associatif, l'agence de reconversion de la défense, « Défense mobilité », le Centre national des sports de la défense (CNSD) ainsi que leurs frères d'armes, les services de soutien et l'ensemble de la chaîne de commandement.

La prise en charge des blessés psychiques fait l'objet d'une attention particulière et s'illustre à travers un plan d'action spécifique renouvelé en 2019. L'objectif est de renforcer le parcours de soins de proximité des blessés psychiques sur le long terme et l'amélioration de la reconnaissance, de la réhabilitation psychosociale et la reconversion professionnelle de ces derniers.

Le SSA met en œuvre une chaîne médicale opérationnelle, complète et autonome, chirurgicale si nécessaire, sur le lieu et dès l'instant où survient la blessure. Il assure également la coordination de la prise en charge médicale (depuis les zones d'opérations jusqu'au retour en métropole) et dispose sur le territoire national d'hôpitaux militaires compétents pour la prise en charge des blessés de guerre. La France est l'une des rares nations à être en capacité de déployer une chaîne santé complète, autonome et réactive.

Le parcours de soin du blessé physique ou psychique se poursuit vers la réadaptation et la réinsertion sociale et professionnelle, sur le territoire national, au sein des huit hôpitaux d'instruction des armées et en appui du service de santé public. Le SSA et les cellules d'aides aux blessés de chaque armée proposent et coordonnent conjointement un parcours de reconstruction personnalisé et adapté à chaque blessé. Les cellules d'aide aux blessés prodiguent écoute, assistance, conseil et accompagnement aux blessés, aux malades et à leur famille.

L'action sociale des armées, pour sa part, offre un accompagnement psycho-social et des dispositifs spécifiques à tous les militaires blessés et leur famille, par des conseils, une orientation et un soutien administratif et financier. L'ONAC-VG et les associations qui œuvrent au profit des blessés peuvent également leur apporter une aide complémentaire aux dispositifs institutionnels. Elles constituent un relais de proximité important. Elles contribuent ainsi, à la fois dans l'urgence et sur la durée, à soutenir les militaires blessés, en activité ou retraités, et leur famille.

Dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025 et du « Plan famille », les démarches administratives et médicales sont allégées et dématérialisées, afin de réduire la charge incombant au militaire concerné ou à sa famille et d'accélérer le traitement d'un dossier. Le projet d'établissement de l'INI conforte sa mission de reconnaissance et de prise en charge des blessés physiques et psychiques.

L'agence de reconversion de la défense, « Défense mobilité », développe une offre de services adaptée aux blessés pour les accompagner dans leur réinsertion professionnelle, par des dispositifs de formation, d'évaluation des compétences et une aide à l'insertion dans le civil. Elle met en relation les entreprises et les militaires blessés en transition professionnelle et propose un accompagnement « sur mesure » adapté aux besoins de chacun.

Le sport constitue également un soutien important au processus de reconstruction individuelle. Le ministère des Armées, par le biais du CNSD, propose chaque année des rencontres sportives nationales et internationales, destinées à faire découvrir aux blessés la pratique d'activités sportives adaptées à leur pathologie.

NOTES

LE BUDGET DES ARMÉES 2019

La Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit pour les armées les moyens financiers nécessaires pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République : consacrer 2 % du Produit intérieur brut (PIB) à notre défense d'ici 2025 – un effort qui met fin à l'érosion lente des capacités militaires, et permet de programmer leur nécessaire renouvellement afin de répondre à l'exigence des engagements opérationnels actuels et futurs, de garantir aux hommes et femmes de la Défense, les moyens de remplir leurs missions et d'apporter une attention particulière au quotidien du soldat.

Cet engagement est une nécessité, c'est une exigence vis-à-vis des personnels civils et militaires de la défense ainsi que vis-à-vis de tous les Français qui doivent être protégés et défendus face à un monde plus instable, plus violent.

Conformément à cette LPM, le budget des armées augmente de 1,7 milliard d'euros par rapport à 2018 (+5%), et s'établit à 35,9 milliards d'euros. C'est une augmentation significative de 5 % par rapport à 2018, portant l'effort de défense à 1,82 % de la richesse nationale.

Il s'agit de la première marche de la LPM 2019-2025. Cet effort financier entame la régénération des petits équipements et gros matériels militaires. Il place également les femmes et les hommes du ministère au cœur de son action, notamment avec la poursuite du Plan Famille.

Il s'agit d'un budget plus sincère avec une provision pour les opérations extérieurs (OPEX) de 850 millions d'euros, soit 200 millions d'euros de plus que l'année précédente.

Chiffres clés :

- 35,9 milliards d'euros de budget pour le monde combattant + 2,2 milliards d'euros pour le lien armée nation.
- Une hausse de 1,7 milliard d'euros.
- 19,5 milliards d'euros consacrés à l'investissement (commandes et livraisons).
- 450 emplois créés, principalement dans les domaines clés du renseignement, du cyber et du numérique.
- 4,2 milliards d'euros consacrés à l'entretien des matériels (maintien en condition opérationnelle).
- Des livraisons dans les forces dès 2019 : 25000 gilets pare-balles, 89 véhicules blindés Griffon, 8000 fusils d'assaut HK416, 10 hélicoptères NH 90, une frégate multi-missions, un patrouilleur Antilles Guyane, un bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer, 6 drones Reaper armés, un avion A400M, 2 avions Hercules C130J, un avion MRTT Phénix.

Deuxième budget de l'État, le ministère des Armées emploie 270 000 civils et militaires, intervient militairement au Sahel et au Levant, est un acteur économique central de nombreux territoires, travaille avec plus de 26 000 petites et moyennes entreprises (PME) et exerce son expertise sous les mers jusque dans l'espace. Chargé de la défense du territoire national, de la lutte contre le terrorisme et de la défense des intérêts vitaux de la Nation, le ministère des Armées est doté d'un budget de remontée en puissance afin de pouvoir répondre aux missions qui lui sont confiées.

NOTES

ÉCONOMIE DE DÉFENSE

L'industrie de défense est une composante essentielle de l'autonomie stratégique française. Caractérisée par un niveau très élevé de recherche et développement, elle est une garantie pour la protection et la sécurité de nos citoyens, mais elle est également un levier majeur de l'économie nationale et conforte la compétitivité technologique française.

Les investissements de la défense obéissent à une stratégie. Ils répondent en premier lieu aux besoins actuels et futurs des armées pour la protection du territoire national et des intérêts français. De fait, ils contribuent également à la croissance, à l'innovation, à l'emploi et au développement des territoires tout en tenant compte des contraintes économiques et budgétaires auxquelles est soumis le ministère. Le maintien de la vitalité de cet écosystème est donc un enjeu de souveraineté.

Ce soutien du ministère, en faveur de l'industrie de défense, s'exerce par des politiques de long terme en matière de recherche et d'investissement, de coopération, de soutien à l'export, d'acquisition et de protection vis-à-vis d'investissements étrangers.

Chaque programme et chaque investissement lancés par le ministère est source d'activité économique et d'emplois, dans le secteur de l'industrie de défense mais aussi dans le secteur des transports, des services, de la restauration ou de l'habillement. Au total, ce sont 26 000 entreprises, PME et ETI qui sont fournisseurs du ministère des Armées. Elles représentent 200 000 emplois pour la plupart de haute technicité et difficilement dé-localisables, et sont présentes dans tous les départements français, avec un impact positif majeur sur la balance commerciale (supérieur à 6 milliards d'euros en 2016). Le budget de la Défense représente pour la seule année 2019, 19,5 milliards d'euros d'investissements.

Compte tenu de l'effort budgétaire prévu par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, ce sont environ 40 milliards d'euros qui seront ainsi dépensés auprès des PME et ETI sur toute la durée de cette LPM, ce qui représente environ 14% du budget annuel consacrés à des achats des entreprises françaises.

Ces investissements sont associés à des dispositifs de soutien dédiés aux PME, ETI et start-up pour les aider à répondre aux demandes du ministère, les accompagner dans les phases délicates de recherche et développement. Parmi ces dispositifs se trouve le plan Action PME, lancé en 2018. Il s'adresse à toutes les start-up, PME et ETI innovantes et performantes qui souhaitent contribuer à la réussite des Armées. Le fonds Definvest, lancé par le ministère des Armées fin 2017, en collaboration avec Bpi France et doté de 50 millions d'euros, vise à prendre des participations au capital des pépites technologiques du secteur de la Défense aux côtés d'investisseurs financiers et industriels, afin de leur permettre de se développer en toute autonomie. Cinq entreprises ont déjà fait l'objet d'un investissement via Def'Invest depuis le lancement du fonds. 20 à 30 entreprises devraient pouvoir être soutenues à terme.

Délivré par le ministère des Armées, le label « utilisé par les armées françaises » permettra, lui, d'aider les entreprises françaises à rayonner sur un marché international très compétitif en attestant de la mise en service du matériel au sein des armées françaises. Les premiers labels ont été décernés par la ministre lors de l'édition 2019 du salon du Bourget.

NOTES

LIEN ARMÉE-NATION

Transmettre l'esprit de défense et développer la citoyenneté dans la jeunesse est au cœur des priorités du ministère des Armées. De nombreux dispositifs sont ainsi proposés aux jeunes Français pour conforter leur lien avec la Nation. Depuis sa création en mai 2017, la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) assure le pilotage de la politique jeunesse du ministère des Armées. Ses missions couvrent un large spectre d'actions et reposent sur 4 piliers :

- **Journée défense citoyenneté (JDC) :** obligatoire et universelle pour tous les jeunes Français recensés, âgés de 16 à 25 ans, elle constitue un moment unique d'échange entre la communauté de défense et l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge. L'objectif de la JDC est de faire mieux connaître le rôle des armées à la jeunesse et de renforcer ainsi le lien armées - Nation.
- **Service militaire volontaire (SMV) :** dispositif militaire d'insertion, il est destiné aux jeunes Français volontaires, âgés de 18 à 25 ans, résidant en métropole, peu ou pas qualifiés et éloignés de l'emploi. Initialement expérimenté à partir de 2015, le SMV qui regroupe entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, collectivités territoriales et institutions de la République, a été pérennisé dans la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Ce service à compétence nationale propose aux jeunes un parcours individualisé de 6 à 12 mois axé sur l'apprentissage des règles de vie (en collectivité et en entreprise) et sur la formation professionnelle. Depuis sa création, près de 3 000 jeunes ont été formés, et près de 72 % d'entre eux ont connu une insertion positive vers un emploi ou une formation qualifiante.
- **Plan égalité des chances (PEC) :** développé depuis 2007 au ministère des Armées, il vise à dynamiser les dispositifs de formation et d'intégration professionnelle au profit des jeunes en difficulté issus de milieux défavorisés. Il conforte ainsi les armées dans leur rôle d'ascenseur social au profit des plus modestes. Chaque année plus de 30 000 jeunes bénéficient de ses nombreux dispositifs, comme par exemple les classes de défense et de sécurité globale (CDSG), les cadets de la défense ou bien les cordées de la réussite. Ainsi, les CDSG mettent en œuvre un partenariat entre un établissement scolaire avec une unité militaire opérationnelle « marraine ».
- **Commission Armées-Jeunesse (CAJ) :** organisme de réflexion et d'action, elle est destinée à favoriser la connaissance entre les armées et les jeunes. Véritable incubateur d'idées, elle participe à ce titre avec l'ensemble des acteurs du ministère des Armées, en charge de la jeunesse, à promouvoir l'esprit de défense. Par ailleurs, elle prépare aussi ces derniers à leur responsabilité de citoyen et resserre les liens entre la communauté nationale et les armées.

D'autres dispositifs, mis en place par le ministère, concourent également au lien Armée-Nation. Le programme « Héritiers de mémoire » permet, par exemple, d'intéresser les élèves d'établissements scolaires aux questions mémorielles ; le Service militaire adapté (SMA) favorise, pour sa part, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ultramarins. Le trinôme académique, qui est placé sous l'autorité du recteur, de l'autorité militaire et du président de l'association régionale des auditeurs de l'IHEDN, vise à promouvoir l'esprit de défense auprès des élèves, enseignants et acteurs du système éducatif.

L'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), acteur interministériel majeur de l'esprit de défense, participe à la promotion de l'esprit de défense, au niveau régional, national, et international grâce à la variété de ses formations (sessions nationales et en région ; séminaires «Jeunes» ; séminaires «Cohésion nationale et citoyenneté» ; tables rondes thématiques…) et la diversité de ses auditeurs.

Par ailleurs, le ministère des Armées participe à l'élaboration du futur Service national universel (SNU). Large et ambitieux, ce projet de société est un engagement fort du Président de la République. Son objectif est de renforcer la cohésion sociale et de dynamiser le creuset républicain. En juin, 2 000 jeunes volontaires de 16 ans ont ainsi participé à la phase de préfiguration du SNU, où ils ont notamment pu suivre, le temps d'une journée, un module « Défense et mémoire nationale ». Ce module a été élaboré et encadré par le ministère des Armées.

Enfin, le ministère a souhaité développer son vivier de réservistes opérationnels en aidant les engagés à allier contraintes professionnelles et condition militaire. La Garde nationale compte aujourd'hui près de 78 000 réservistes opérationnels des forces armées et de sécurité intérieure. Ses membres participent activement à la sécurité et à la défense des Français, au sein des unités, en mission sur le territoire national ou en opération extérieure.

NOTES

LES ARMÉES DANS L'OPINION

Source : Baromètre externe des armées, IFOP-DICoD, mai 2019

Enquête réalisée du 24 avril au 2 mai 2019 sur un échantillon représentatif de 1 016 personnes, âgées de 15 ans et plus.

Image des armées et des soldats français

La protection reste une préoccupation majeure des Français.

Dans un contexte géopolitique et sécuritaire instable, où les menaces se multiplient, l'image des armées est excellente dans l'opinion publique : 85 % des Français ont une bonne opinion des armées françaises et 63 % relèvent que la qualité de nos soldats est un point fort.

Plus des trois quarts des Français jugent les armées efficaces (78 %), capables d'assurer la protection du pays (77 %), réactives (77 %) et rassurantes (76 %).

Les principales valeurs que les Français attribuent aux soldats sont le courage (46 %), l'engagement (44 %), la discipline (39 %) et le professionnalisme (28 %).

Les missions des armées

Interrogés sur l'emploi des forces armées, les Français identifient comme missions prioritaires :

- la destruction d'un foyer de terrorisme menaçant la France (86 %) ;
- les secours à la population en cas de catastrophe (86 %) ;
- la protection de la population française sur le territoire national (84 %) ;
- la lutte contre le cyber-terrorisme (79 %) ;
- la libération d'otages français (78 %).

Dissuasion nucléaire

64 % des Français jugent l'arme nucléaire crédible et 54 % estiment que les capacités actuelles doivent être maintenues et modernisées régulièrement pour en préserver la crédibilité.

Le budget et les attentes

La situation sécuritaire actuelle rend nécessaire un effort budgétaire supplémentaire de la France pour près des deux tiers des Français (63 %).

La garde nationale et jeunesse

81 % des Français déclarent connaître la garde nationale et 70 % le service militaire volontaire.

NOTES

LE PLAN FAMILLES

Au service de la Nation, les militaires sont des citoyens qui remplissent une mission exceptionnelle. Dans un cadre exigeant et quelle que soit la nature des opérations, ce sont souvent les forces morales et l'entourage qui font la différence. Ainsi, il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses. Ce sont elles qui, les premières, souffrent de l'absence, connaissent les difficultés et subissent les contingences de la vie militaire. Le plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires, dit « Plan famille », a pour ambition de compenser les contraintes réelles et spécifiques de la vie militaire, et plus globalement de l'ensemble des agents du ministère.

Lancé par la ministre des Armées le 31 octobre 2017, ce plan traduit l'ambition du Président de la République. Dans la lettre de mission adressée à la ministre, il a mentionné tout le prix qu'il attachait à ce que le militaire et sa famille soient mieux pris en compte, au regard de l'engagement opérationnel croissant sur le territoire national ou à l'étranger.

Ce plan représente un effort financier supplémentaire de près de 530 millions d'euros sur la durée de la Loi de programmation militaire 2019-2025. Il vise à apporter des réponses concrètes et immédiates aux contraintes auxquelles le militaire et sa famille sont confrontés. Il s'adresse à toutes les familles et une partie de ces mesures s'applique également au personnel civil.

Il comprend 26 mesures déclinées en 46 actions, telles que : mieux prendre en compte les absences opérationnelles ; faciliter l'intégration des familles dans la communauté militaire et de défense ; mieux vivre la mobilité ; améliorer les conditions de logement familial et favoriser l'accession à la propriété ; faciliter l'accès des familles à l'accompagnement social du ministère ; améliorer les conditions d'hébergement et de vie des célibataires et des célibataires géographiques.

Aujourd'hui, 85 % des mesures annoncées dans le « plan famille » ont déjà été mises en œuvre. Notamment :

- Augmenter le nombre de places en crèche : 200 nouveaux berceaux ouverts en 2018. D'ici 2022, une augmentation de 20%, soit 400 berceaux supplémentaires, est prévue ;
- Apporter un soutien pendant l'absence liée à une mission : 20 000 exemplaires du « kit enfants », permettant de relativiser l'absence d'un parent sont prêts à être distribués ;
- Mettre en service une plateforme internet accessible aux familles regroupant l'ensemble des prestations sociales du ministère ;
- Accroître l'aide aux familles de blessés hospitalisés : 48 familles ont déjà bénéficié de la mesure (à hauteur de 40 000 euros). Prise en charge des trajets et de l'hébergement jusqu'à 6 personnes ;
- Augmenter l'offre de logements en métropole : + 660 logements de 2018 à 2020 ;
- Donner plus de visibilité sur les affectations à venir avec un préavis de 5 mois avant une mutation : en 2018, cette règle a été respectée à plus de 70% par les trois armées et les directions et services du ministère ;
- Étendre la « connectivité » en enceinte militaire : 100 000 militaires hébergés sur base ont accès à internet en Wifi gratuit depuis le début du plan.

NOTES

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La transformation numérique du ministère des Armées contribue à renforcer le dynamisme et la modernité des armées. Cette démarche volontaire vise à s'approprier, au plus vite et dans les meilleures conditions, les technologies émergentes, pour générer des ruptures dans les usages et les modes de travail. Elle permet donc *in fine* de mieux remplir les missions dévolues au ministère.

Concrètement, elle vise à garantir la supériorité opérationnelle et la maîtrise de l'information sur les théâtres d'opérations, renforcer l'efficience des soutiens et faciliter le quotidien des personnels, améliorer la relation au citoyen et l'attractivité du ministère.

En 2018, la ministre des Armées a pris des décisions structurantes pour engager résolument le ministère dans cette dynamique, tant pour les opérations militaires que pour son fonctionnement quotidien, en cohérence avec la démarche Action Publique 2022 initiée par le Premier ministre.

Précurseur parmi les autres administrations, le ministère des Armées s'est doté, en avril 2018, du plan de transformation numérique « Défense Connect », et a créé, en juin 2018, la Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM). Directement rattachée à la ministre, la DGNUM a pour mission d'orchestrer la transformation numérique au sein du ministère et d'assurer une gouvernance globale garantissant la cohérence d'ensemble des systèmes d'information et de communication.

L'inscription de la transformation numérique du ministère dans la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 octroie les moyens de concrétiser cette ambition, à l'image des 1 500 postes supplémentaires, ouverts d'ici 2025, dans le domaine de la cyberdéfense et de l'action numérique. Cet effort en matière de ressources humaines s'accompagne d'une réflexion d'ensemble en matière de recrutement/fidélisation et formation/acculturation au numérique, en lien notamment avec la démarche « Civil de la défense » lancée par la ministre.

En janvier 2019, le projet « Défense Connect » a intégré un volet « Fabrique Numérique ». Constituée d'experts, cette instance a pour objectif d'accompagner et soutenir les « intrapreneurs » dans la réalisation de leurs projets.

Pour la période post-2020, dans le cadre de la doctrine d'utilisation de l'informatique en nuage par l'État, le ministère définira, avec la stratégie industrielle associée, une feuille de route sur ces nouvelles solutions d'hébergement accessibles aux usagers du ministère. Cette démarche vise notamment à permettre l'exploitation massive des données dans les domaines des opérations (réduction de l'incertitude, supériorité informationnelle, fusion du renseignement, etc.), du soutien (la maintenance dite cognitive, tenant compte du contexte et des conditions d'emploi des systèmes) et du service rendu à l'usager.

NOTES

LES RÉFORMES DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE

Le Maintien en condition opérationnelle (MCO) garantit la disponibilité des matériels pour les engagements en opération, sur le territoire national comme à l'extérieur. Cette disponibilité conditionne donc l'efficacité opérationnelle des forces. Or, les engagements dans la durée, à des niveaux élevés d'intensité, peuvent entraîner une usure prématurée des équipements. La disponibilité devient alors un impératif plus exigeant qui ne saurait être grevé par des carences organisationnelles.

En 2017, le constat était sans appel concernant le MCO aéronautique, plus contrasté concernant les MCO terrestre et naval. Si la disponibilité des équipements en opération demeurait bonne, c'était au détriment de l'activité réalisée en métropole et en particulier des entraînements pourtant indispensables pour préparer le personnel avant leur déploiement. Face à cette situation, la ministre des Armées a décidé de lancer une vaste réforme du MCO. Les chantiers ont été lancés dans l'ordre d'urgence imposé par les situations de chaque domaine.

La première réforme a été ainsi lancée dans le secteur aéronautique dès 2017 par la ministre des Armées, qui se refuse « à payer plus pour voler moins ». Le secteur aéronautique était le plus urgent, puisque moins d'un aéronef sur deux était disponible pour les forces. La réforme initiée vise ainsi à supprimer les interfaces inutiles, aligner les travaux dans une logique de performance, et accorder des responsabilités globales de bout en bout et sans dilution. Une profonde réorganisation de la gouvernance du MCO aéronautique a été lancée avec la création de la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé), placée sous l'autorité du chef d'état-major des armées.

En juillet 2018, c'est le MCO terrestre qui a suivi avec 3 objectifs : responsabiliser les industriels et les utilisateurs en augmentant la part de la maintenance terrestre réalisée par les industriels ; rapprocher le MCO des opérations en renforçant la maintenance au plus près des opérations ; et préparer l'avenir, notamment l'arrivée de SCORPION, par l'innovation.

La réforme du MCO naval a été lancée par la ministre en mars 2019. Trois priorités ont été décidées : transformer la gouvernance du MCO naval (notamment renforcer la coordination des acteurs notamment sur le MCO naval et le MCO infrastructures qui sont liés, concevoir le MCO dès la conception des programmes, avec la DGA etc.), valoriser l'innovation dans le MCO naval, et valoriser sur la scène internationale le savoir-faire français en termes de MCO naval à l'export.

Au plan budgétaire, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 accorde un effort significatif à l'entretien et la maintenance des matériels : 22 milliards d'euros sont ainsi consacrés à l'Entretien programmé du matériel (EPM) sur la période 2019-2023, soit 4,4 milliards d'euros par an en moyenne. C'est un milliard d'euros supplémentaire par an par rapport à la LPM précédente, un effort qui appuie donc les réformes du MCO et les ambitions fixées par la ministre.

NOTES

LE PLAN MIXITÉ

Le 25 novembre 2017, le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale du quinquennat ». Le ministère des Armées y prend toute sa part et a déjà adopté plusieurs dispositions en faveur de la mixité, notamment à travers le « Plan famille », la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 et le dépôt d'un dossier pour l'obtention du label « Égalité ».

Aujourd'hui, les armées françaises sont parmi les plus féminisées au monde. Mais cet effort doit être poursuivi. En effet, le taux de féminisation semble se stabiliser et la féminisation est inégale entre armées, métiers ou spécialités. De plus, l'image des femmes au sein des armées peut être mieux valorisée, pour susciter davantage de candidatures au recrutement. L'attractivité du ministère et la fidélisation du personnel féminin restent donc un enjeu crucial pour le ministère. C'est la raison pour laquelle, la ministre des Armées, Florence PARLY, a présenté, en mars 2019, un ensemble de mesures concrètes destinées à renforcer la mixité au sein du ministère.

Ce « plan mixité » s'articule autour de trois axes forts : recruter, fidéliser, valoriser.

Ces trois axes sont déclinés en 22 mesures concrètes, mises en œuvre et déclinées ensuite selon les spécificités des armées, directions et services. Parmi ces mesures :

- l'assouplissement de la gestion pour l'accès aux grades et aux responsabilités. Les congés parentaux et les disponibilités prises pour élever un enfant seront notamment comptabilisés dans l'avancement dans le grade et dans l'ancienneté de service (dans la limite de 5 ans au cours de la carrière) ;
- le développement du mentorat pour l'ensemble des militaires pour les aider à mieux comprendre les codes de l'institution et à construire leur parcours professionnel ;
- la généralisation des référents mixité dans toutes les unités et directions du ministère, afin de mieux prévenir, conseiller et appuyer le commandement en matière d'équité hommes-femmes ;
- le renforcement de la féminisation du haut commandement avec des objectifs ambitieux et chiffrés (10% de femmes chaque année parmi les lauréats du concours de l'École de guerre ; 10% de femmes parmi les officiers généraux d'ici 2022 ; doublement de la part des femmes parmi les officiers généraux d'ici 2025).

Chiffres clés :

- Taux de féminisation du ministère : 20%, le 4e le plus féminisé au monde
- 15,5% du personnel militaire sont des femmes (32 000) ; 58% SSA ; 30% SCA ; 23% armée de l'Air ; 14% Marine nationale ; 10% armée de Terre
- 1977, 1983 et 1993 : intégration des premières femmes à l'École de l'air, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et l'École navale
- 1987 : première femme diplômée de l'École de guerre

NOTES

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) recouvre des enjeux stratégiques, technologiques et industriels majeurs pour le ministère des Armées et plus généralement pour la France et l'Europe. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a souhaité que la France soit pionnière dans le développement de cette technologie de rupture.

Identifiée par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 comme un des champs où l'investissement est prioritaire, la ministre des Armées a confirmé la nécessité pour le ministère de prendre part à l'émergence de cette technologie, indispensable pour garantir la supériorité opérationnelle des armées.

Dès mars 2018, la ministre a présenté une feuille de route pour l'IA, le numérique et l'innovation annonçant une veille technologique accrue des produits et des usages de l'IA, assurée notamment par l'Innovation Défense Lab récemment créée, ainsi que l'investissement de moyens supplémentaires avec, notamment, le recrutement d'experts.

L'ambition pour le ministère a été confirmée dans la stratégie de l'IA des armées annoncée par la ministre en avril dernier à Saclay, une stratégie qui fixe les moyens et les principes du développement de l'IA dans le domaine militaire.

Pour mener cette politique volontariste, le ministère a décidé de renforcer les moyens avec le recrutement de 200 spécialistes de l'IA d'ici 2025, au lieu de la cinquantaine initialement envisagée, et un investissement à hauteur de 100 millions d'euros par an.

6 domaines prioritaires d'investissements ont été identifiés : aide à la décision, combat collaboratif, renseignement, maintenance et logistique, robotique et cyber ainsi que des programmes structurants pour porter l'intégration de l'IA dans chaque milieu (SCORPION pour le terrestre, Rafale puis SCAF pour la chasse, CUGE et SORIA pour le renseignement, SLAM-F pour le naval…). Le ministère soutient également la recherche et participe à l'élaboration d'études pour intégrer l'intelligence artificielle partout où elle pourra aider nos militaires. Ce soutien à la recherche a été renforcé par la loi de programmation militaire 2019-2025 qui a fait passer le budget de 10 à 60 millions d'euros par an.

Cette stratégie repose sur trois grands principes qui guident le développement de l'IA au sein des armées :

- le respect du droit international,
- le maintien d'un contrôle humain suffisant
- et la permanence de la responsabilité du commandement.

L'intelligence artificielle doit être un appui à une décision plus éclairée et un outil de lucidité pour les décideurs stratégiques comme tactiques tout en s'inscrivant d'un cadre règlementaire et éthique que le ministère des Armées mesure pleinement. Les systèmes qui seront développés grâce à l'IA respecteront ainsi les conventions internationales et le droit des conflits armés. De plus, la ministre des Armées a annoncé la création d'un comité d'éthique ministériel qui aura vocation à traiter des questions posées par les technologies émergentes et leur emploi par l'homme dans le domaine de la défense.

NOTES

LA CYBERDÉFENSE

Conséquence de la numérisation massive de nos sociétés depuis une dizaine d'années, le cyberespace constitue un nouveau champ de confrontation. Planifiées et conduites sous l'autorité du Chef d'état-major des armées (CEMA), toutes les opérations militaires se conçoivent aujourd'hui en intégrant les effets dans le cyberespace. Ainsi, afin d'acquérir et de conserver la supériorité opérationnelle sur nos adversaires, les engagements sont conduits de façon coordonnée dans les cinq milieux : terre, air, mer, espace et cyberespace.

En février 2018, la revue stratégique de cyberdéfense dévoilait une nouvelle ambition pour la France. Moins d'un an plus tard, Florence PARLY, ministre des Armées, réaffirmait l'importance stratégique de la cyberdéfense militaire en présentant deux documents majeurs : la politique de lutte informatique défensive du ministère des Armées, et la doctrine de lutte informatique offensive. Cette dernière cadre l'emploi de l'arme cyber dans les opérations militaires, sur les théâtres d'opération extérieurs, dans le respect du droit international.

Le ministère des Armées possède une chaine cyber opérationnelle et performante. Le Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER) intègre l'ensemble des forces de cyberdéfense des armées françaises.

Confortant le tournant pris par le ministère des Armées pour placer la France à la pointe du combat dans le cyberespace, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 renforce les moyens dévolus au cyber. La LPM prévoit ainsi le recrutement de 1 000 cybercombattants supplémentaires et un investissement de 1,6 milliard d'euros pour la lutte dans le cyberespace. L'objectif est de disposer, en 2025, des moyens humains et techniques propres à assurer une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, de nos systèmes et de mener le cas échéant des opérations de lutte informatique défensive. Ce dispositif constituera la « posture permanente cyber ».

La cyberdéfense française bénéficie d'une ressource humaine hautement qualifiée.

Sur le plan technique, grâce au travail mené par la Direction générale de l'armement (DGA), la cyberdéfense militaire s'inscrit pleinement dans la filière nationale d'excellence cyber. Cette direction entretient d'étroites relations avec l'ensemble des acteurs étatiques, académiques et industriels du domaine.

La France se dote ainsi d'une capacité d'innovation, de protection et de combat cyber à la hauteur de ses ambitions stratégiques et de ses engagements sur la scène internationale.

NOTES

L'ESPACE

Dans un contexte de rivalité accru entre acteurs étatiques et non-étatiques, l'utilisation de l'espace exo-atmosphérique connaît une révolution commerciale, industrielle et géostratégique dont la France ne saurait être absente. Puissance spatiale depuis plusieurs décennies, la France possède des atouts technologiques indéniables pour garantir la sécurité du pays. Ses capacités spatiales sont une condition nécessaire à la conduite des opérations militaires car elles permettent à la France de garantir l'autonomie de décision et d'action sur terre, en mer et dans le ciel.

Ces capacités spatiales font l'objet de nouvelles menaces qui ne doivent pas être ignorées. Peu de règles communes contraignantes en régissent l'accès et l'utilisation, et le risque de voir apparaître de nouveaux acteurs aux intentions hostiles a été démultiplié.

Afin de faire face à ces nouvelles menaces et dans le but de consolider l'autonomie stratégique de la France, le Président de la République a fait du domaine spatial un enjeu de sécurité nationale. La stratégie spatiale de défense doit permettre à la France de conserver sa liberté d'appréciation et dans l'espace, tout en développant une capacité d'action dans ce nouveau milieu.

Certains de ces enjeux ont d'ores et déjà été pris en compte par la Loi de programmation militaire 2019 – 2025, qui consacre 3,6 milliards d'euros au renouvellement de toutes les capacités spatiales de la France. Quatre domaines sont concernés : l'observation spatiale, l'écoute spatiale, les télécommunications spatiales et la surveillance de l'espace depuis la Terre.

Ce renouvellement a commencé avec le lancement, le 18 décembre dernier, du premier nouveau satellite de la Composante spatiale optique 1 (CSO-1), qui comptera trois satellites. CSO succèdera ainsi à Hélios 2 d'ici fin 2021.

Dans le domaine de l'écoute spatiale militaire : trois satellites CERES (Capacité d'Ecoute et de Renseignement Electromagnétique Spatiale) seront lancés en 2020. Pour les télécommunications spatiales militaires : les deux premiers satellites SYRACUSE IV (Système de Radiocommunication Utilisant un Satellite) seront lancés d'ici 2022. Concernant la surveillance de l'espace depuis la Terre : les moyens de veille (GRAVES, SATAM) des orbites basses seront modernisés en priorité, bénéficiant des opportunités de coopération européenne en la matière. Les équipements de navigation par satellite des armées seront modernisés au travers du programme OMEGA, qui apportera une capacité autonome de géolocalisation et résistera aux interférences comme au brouillage. Enfin, les études relatives aux successeurs de CERES et CSO (respectivement Céleste et Iris) sont d'ores et déjà lancées.

La ministre des Armées a par ailleurs rappelé que la construction des capacités spatiales françaises ne peut s'envisager que dans un cadre résolument européen. La France soutient au sein de l'Europe le partage d'une vision commune des enjeux stratégiques du domaine, afin de garantir sa souveraineté et celle de l'Europe face aux défis qui l'attendent. Le lancement d'Ariane 6 en 2020 sera ainsi un acte majeur en faveur de la souveraineté française et de l'accès indépendant de l'Europe à l'espace. Des coopérations pour l'accès à d'autres capacités ou le développement de nouveaux programmes sont également en cours, comme c'est le cas avec l'Allemagne pour l'accès au système militaire d'observation radar Sar-Lupe, avec l'Italie pour l'accès au système radar Cosmo-Skymed, ou encore avec la Belgique l'Espagne et la Grèce pour le développement de la 2e génération de satellites Hélios II.

La stratégie spatiale de défense portée par le Président de la République visera à développer ces partenariats et les capacités militaires de la France dans l'espace exo-atmosphérique, grâce à une politique spatiale permettant à la France d'assurer sa souveraineté dans l'espace et grâce à l'espace.

NOTES

DÉVELOPPEMENT DURABLE – CLIMAT-DÉFENSE

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et garantir la primauté de ses capacités opérationnelles, le ministère des Armées s'est doté d'une stratégie « Défense durable » 2016-2020. Dans la droite ligne de l'Accord de Paris 2015 et de l'agenda 2030 des Nations Unies, elle est le résultat d'une réflexion engagée par le ministère, depuis plusieurs années, sur ses responsabilités en matière de transition écologique et sur les opportunités offertes par le développement durable. Elle s'inscrit en toute cohérence avec la Stratégie nationale de transition écologique et de développement durable (SNTEDD).

La mise en œuvre de cette stratégie est poursuivie et approfondie en 2019 selon quatre axes :

1. La réalisation d'un audit sur les 3 600 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) du ministère, c'est-à-dire susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.
2. La maîtrise de l'empreinte environnementale avec une nouvelle stratégie ministérielle de la performance énergétique pour la période 2019-2023.
3. Le développement des énergies renouvelables *via* l'identification de 2 000 hectares de terrains pour l'installation, d'ici 2022, de centrales photovoltaïques et l'étude pour une utilisation accrue des carburants alternatifs.
4. La protection de la biodiversité : 80 % des terrains militaires en métropole font d'ores et déjà l'objet d'un classement ou d'une protection au titre de la biodiversité.

Afin de garantir la réussite de ces engagements, les moyens humains (une centaine de postes) et financiers sont renforcés. Un « comité ministériel de l'énergie », présidé par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées est mis en place, dès 2019, afin de renforcer la gouvernance. Enfin, la dotation du fonds d'intervention pour la performance énergétique sera portée de 2 à 3 millions d'euros et celle du fonds d'intervention pour l'environnement de 1 à 2 millions d'euros.

Focus sur la sécurité environnementale - Défense et climat

Présentés comme une source potentielle de tensions, les enjeux environnementaux et climatiques constituent désormais un nouveau risque pour la sécurité humaine et la stabilité mondiale. La France n'est pas épargnée par ces phénomènes, du fait de l'étendue de ses territoires, notamment maritimes et du nombre de ses citoyens qui vivent hors de la métropole. Les dégradations de l'environnement représentent également un défi d'adaptation opérationnelle pour les forces armées.

Lors de la conférence de Munich sur la sécurité de 2018, la ministre des Armées a rappelé sa volonté d'investir dans ce domaine, afin d'anticiper les crises. En effet, le ministère entend apporter des réponses pérennes à l'ensemble de ces défis. Organisateur en 2015, en marge de la COP21, de la première conférence internationale « Défense et climat : quels enjeux ? », il n'a eu de cesse depuis lors de s'adapter et de développer ses capacités d'anticipation sécuritaire environnementale. En témoignent notamment le lancement, fin 2016, de l'observatoire « Défense et climat » (pour renforcer la recherche stratégique en la matière) et son rôle récent de coordinateur de l'étude sur les impacts sécuritaires des changements climatiques dans le Pacifique Sud.



Délégation à l'information
et à la communication de la Défense

Directeur de la publication : Yasmine-Eva Fares-Emery

Chefs de projet : Marie Latreille de Fozières, Morgane Berguin
Directeur artistique : Jean-Charles Mougeot
Graphistes : Thierry Véron, Cédric Boutet
Couverture : Thibault Caizergues
Fabrication : Jean-François Munier
Impression : Corlet Imprimeur

Création DICoD / Éditions – juillet 2019

Vive la République !
Vive la France !